COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS F





Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 57054593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

ALINORM 10/33/REP

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-troisième session Centre de conférence international, Genève (Suisse), 5 - 9 juillet 2010

Rapport

RÉSUMÉ

La Commission:

- a) a adopté plusieurs amendements au Manuel de procédure;
- a adopté 25 normes Codex nouvelles ou révisées, textes apparentés ou amendements à ces textes et un grand nombre de dispositions nouvelles ou révisées concernant les additifs et les LMR pour les pesticides;
- c) est convenue d'examiner plus en détail les LMR pour la ractopamine à sa prochaine session;
- d) a approuvé plusieurs propositions relatives au lancement de nouveaux travaux ou à la cessation d'activités et a révoqué plusieurs normes et textes connexes;
- e) a examiné plusieurs questions qui lui ont été soumises par les organes subsidiaires ou qui découlaient de sessions antérieures;
- f) est convenue d'établir un Groupe spécial sur l'alimentation animale et a formulé d'autres recommandations concernant des questions relatives à l'alimentation animale;
- g) a pris note du budget du Codex et des dépenses détaillées pour 2008-2009 et du budget pour 2010-2011, et notamment du budget FAO/OMS pour les activités liées au Codex; est convenue que le russe et le portugais seraient utilisés comme langues d'interprétation respectivement au sein de la Commission et au sein du Comité de coordination pour l'Afrique; a remercié la FAO et l'OMS de leur appui au programme du Codex et les gouvernements hôtes de leurs contributions;
- h) a noté l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique 2008-2013 et a terminé l'Évaluation de la capacité du Secrétariat du Codex;
- i) a formulé un certain nombre de recommandations relatives à l'Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire:
- j) a examiné l'impact des normes privées et est convenue de transmettre cette question aux Comités de coordination régionaux;
- k) a fait part de sa gratitude à la FAO et à l'OMS pour leurs activités en cours relatives aux avis scientifiques et au renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments;
- l) a réélu à la présidence Mme Karen Hulebak (États-Unis), et aux vice-présidences MM. Sanjay Dave (Inde), Ben Manyindo (Ouganda) et Knud Østergaard (Danemark);
- m) enfin, a confirmé les gouvernements hôtes des organes subsidiaires du Codex et a ajourné *sine die* le Comité sur le lait et les produits laitiers.

TABLE DES MATIÈRES	
	Paragraphes
INTRODUCTION	1-5
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	6-8
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LES SOIXANTE-TROISIÈME ET SOIXANTE-QUATRIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXECUTIF	9-10
AMENDEMENTS PROPOSÉS AU MANUEL DE PROCÉDURE	11-17
PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE	18-19
Fruits et légumes frais	20-23
Poissons et produits de la pêche	24
Hygiène des aliments	25-28
Lait et produits laitiers	29-34
Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	35-36
Méthodes d'analyse et d'échantillonnage	37-38
Additifs alimentaires	39-42
Résidus de pesticides	43
Contaminants présents dans les aliments	44-48
Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8	49-61
AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5	62-63
Poissons et produits de la pêche	64-65
Résistance aux antimicrobiens	66
Nutrition et aliments diététiques ou de régime	67-68
Résidus de pesticides	69
Étiquetage des denrées alimentaires	70-73
RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR	74-76
AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX	77-78
PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS AINSI QU'À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS	
Élaboration de nouvelles normes et de nouveaux textes apparentés	79-87
Interruption d'activités	88-93
QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX	94-136
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	137-146

État d'avancement général de la mise en œuvre	147-158
Évaluation des capacités du secrétariat du Codex	159-189
RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	190-217
EXAMEN DE L'IMPACT DES NORMES PRIVÉES	218-243
PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX	244-252
AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS	253-256
ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS	257
DESIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES SPÉCIAUX DU CODEX	258
AUTRES QUESTIONS - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	259-265

ANNEXES

		Page
I	LISTE DES PARTICIPANTS	43
II	AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE	99
III	LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	100
IV	LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	104
V	LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS REVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	105
VI	LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE- TROISIÈME SESSION	106
VII	LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION	108
VIII	MANDAT DU GROUPE CODEX INTERVOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES ALIMENTS POUR ANIMAUX	109
IX	PRÉSIDENCE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX	110

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa trente-troisième session à Genève (Suisse), du 5 au 9 juillet 2010. Mme Karen Hulebak (États-Unis d'Amérique), Présidente de la Commission, a présidé la session, assistée des Vice-Présidents, MM. Knud Østergaard (Danemark), Sanjay Dave (Inde) et Ben Manyindo (Ouganda). Ont participé à la session 471 délégués de 120 États Membres, une organisation membre, et 37 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, dont des institutions du système des Nations Unies. On trouvera la liste des participants, qui inclut les membres du Secrétariat, à l'Annexe I au présent rapport.

- 2. La session a été ouverte par M. Jorgen Schlundt, Directeur du Département de la sécurité sanitaire des aliments et des zoonoses de l'OMS, qui a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la Directrice générale de l'OMS, Mme Margaret Chan. Il a rappelé que la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé avait adopté une résolution sur la promotion d'initiatives en faveur de la sécurité sanitaire des aliments, qui reconnaissait le rôle fondamental du Codex et la nécessité de replacer au centre des débats les problèmes constituant un risque réel pour l'homme. C'est pourquoi l'OMS déploierait des efforts importants pour évaluer la charge mondiale de morbidité due aux maladies d'origine alimentaire. Rappelant que la Résolution encourageait la participation des pays en développement, le représentant a souligné l'importance du Fonds fiduciaire du Codex pour permettre aux pays d'appliquer les normes Codex au niveau national et de renforcer leurs systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Il a rappelé que le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN), diffusait régulièrement des informations sur les problèmes de sécurité sanitaire des aliments, et que la récente contamination par la mélamine avait aussi été traitée dans le cadre d'une réunion d'experts, grâce à laquelle le Codex avait pu élaborer rapidement des limites maximales pour la mélamine.
- 3. Le Représentant de la FAO, M. Ezzeddine Boutrif, Directeur de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs, a informé la Commission que, conformément aux recommandations de l'Évaluation externe indépendante (EEI), la FAO mettait en place le processus de budgétisation axée sur les résultats et que, lors de la récente session du Comité de l'agriculture, les États Membres avaient soutenu sans réserve l'Objectif stratégique D Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire, qui englobe le Codex et les activités apparentées. Il a aussi noté que le projet de Plan d'activités du Codex serait utile pour planifier les ressources et établir un lien précis avec le Plan stratégique du Codex pour 2008-13. Le représentant a souligné la pertinence du Codex et des textes apparentés fondés sur des avis scientifiques pour les États Membres, tout en admettant que des améliorations étaient toujours nécessaires pour faire en sorte de répondre aux attentes et aux besoins des États Membres, et dans cette perspective il a exposé brièvement quelques-unes des questions à l'examen à la présente session. Le représentant a rappelé l'importance du Fonds fiduciaire pour faciliter la participation des pays en développement et il a signalé à la Commission un nouveau rapport de la FAO sur la participation des pays en développement aux organes de normalisation.
- 4. La Présidente a rappelé que les normes Codex reposaient sur des fondements scientifiques et étaient élaborées dans le cadre d'un processus ouvert, transparent et associant les différentes parties prenantes, et elle a souligné qu'aucune délégation ne devait ignorer les objectifs généraux du programme du Codex lorsqu'il s'agissait de débattre de l'ensemble des questions à l'examen. Elle a fait observer que l'élaboration des normes alimentaires devrait être envisagée dans un contexte plus large, reconnaissant que la crise mondiale et la hausse des prix des denrées alimentaires avaient aggravé la faim et la pauvreté dans le monde, et a noté que l'objectif du Codex était aussi d'éviter les obstacles au commerce et de favoriser le développement économique en général.

Répartition des compétences

5. La Commission a pris acte de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États Membres, conformément au paragraphe 5 de l'Article II du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, telle que présentée dans le document de séance CRD 1.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)1

6. La Commission a accepté les propositions relatives à l'examen des questions ci-après au titre du point 17 « Autres questions », si le temps dont on dispose le permet:

- nouvelles options pour les groupes de travail sur table
- demande relative à l'adjonction du russe aux langues officielles du Codex
- proposition relative à l'établissement d'un groupe spécial Codex sur les nanotechnologies
- 7. A la suite de la proposition formulée par la délégation suisse concernant un éventuel amendement de l'ordre du jour, faisant en sorte que la FAO/OMS, l'OIE, la CIPV et le Comité SPS de l'OMC rendent compte de leurs activités relatives au Codex avant l'adoption des normes, la Commission a noté que cette disposition avait précédemment été appliquée, mais qu'elle pouvait demander trop de temps et empêcher l'examen approfondi des fonctions essentielles de la Commission, de sorte qu'il avait été convenu d'examiner les principaux points liés à l'établissement de normes avant les autres points d'ordre plus général.
- 8. La Commission est convenue d'examiner le point 14 a) *Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex* après le point 9 et, après avoir apporté les modifications précitées, elle a adopté l'ordre du jour provisoire en tant qu'ordre du jour de la session.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LES SOIXANTE-TROISIÈME ET SOIXANTE-QUATRIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (Point 2)²

- 9. Conformément à l'Article V.7 du Règlement intérieur, la Présidente a fait part à la Commission des conclusions des soixante-troisième et soixante-quatrième sessions du Comité exécutif et a noté que les recommandations du Comité exécutif sur certaines questions spécifiques seraient examinées au titre des points de l'ordre du jour pertinents.
- 10. À ses deux sessions, le Comité exécutif s'est penché sur l'examen critique, le plan stratégique, les questions budgétaires et le Fonds fiduciaire. À sa soixante-quatrième session, qui s'est tenue avant la session de la Commission, il a reconnu que toutes les normes présentées pour adoption et toutes les propositions de nouvelles activités remplissaient les critères de l'examen critique. Pour ce qui concerne le budget, le Comité a recommandé que le Secrétariat élabore un plan d'activités dont la structure générale soit conforme à celle présentée à la session et qu'on l'utilise dans les débats relatifs au budget; il a également eu une discussion approfondie sur l'examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire. Le Comité a été informé des conclusions du séminaire organisé pour les présidents, notamment une proposition visant à réfléchir aux différentes options concernant les groupes de travail sur table, pour examen à la session en cours (voir les points 1 et 17 de l'ordre du jour). Lorsqu'il a examiné l'étude de la rapidité du processus d'établissement des normes et les approches de gestion des travaux, le Comité exécutif a formulé des recommandations détaillées en rapport avec les travaux du Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments.

AMENDEMENTS PROPOSÉS AU MANUEL DE PROCÉDURE (Point 3)³

Révision de la partie consacrée au Plan de présentation des normes Codex de produits (additifs alimentaires) de la section II « Elaboration des textes Codex »

Avant-projet de Principes et procédures en matière d'analyse de risque appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène des aliments

Proposition d'amendement aux Critères régissant l'établissement des priorités des travaux et d'inclusion de nouvelles Directives sur l'application des critères régissant l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits

11. La Commission a adopté les amendements proposés.

Proposition d'amendement des Lignes directrices destinées aux présidents de comités du Codex ou de groupes intergouvernementaux spéciaux

¹ ALINORM 10/33/1; CRD 11 (Proposition de l'Egypte).

² ALINORM 10/33/3, ALINORM 10/33/3A.

³ CX/CAC 10/33/2, ALINORM 10/33/2-Add.1 (observations du Brésil et de la Colombie); CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations du Panama); CRD 10 (observations du Cameroun).

12. La délégation chilienne a indiqué qu'elle était favorable à l'amendement mais qu'à son avis, il ne résolvait pas les problèmes imputables à l'absence de définition Codex du consensus.

13. La Commission a adopté l'amendement proposé.

Proposition d'amendement des Lignes directrices à l'usage des gouvernements hôtes de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux

- 14. La Commission a adopté l'amendement proposé.
- 15. La délégation panaméenne a indiqué qu'elle était préoccupée par le fait que les informations relatives à l'accueil conjoint devant être mises en ligne sur le site Web du Codex permettaient l'envoi des invitations officielles 4 à 6 mois avant la session, ce qui était tardif. Elle a noté que de nombreux pays faisaient des efforts importants pour faire figurer les réunions du Codex à leur budget afin d'assurer leur participation et qu'elle craignait que l'absence d'informations à jour relatives aux sessions ne crée des difficultés concrètes et n'aboutisse à une baisse de la participation.
- 16. Le Secrétariat a précisé que la période de 4 à 6 mois n'avait qu'une valeur indicative pour les parties concernées et que les orientations relatives au site Web seraient examinées au titre du point 9.
- 17. Les modifications au Manuel de procédure figurent à l'Annexe II.

PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 8 DE LA PROCÉDURE (Point 4)4

- 18. La Commission a adopté les projets de normes et textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires à l'étape 8 (y compris ceux soumis à l'étape 5 avec omission recommandée des étapes 6 et 7), ainsi que d'autres normes et textes apparentés soumis pour adoption, dont la liste figure à l'Annexe III au présent rapport. Les normes et textes apparentés ont été adoptés tels qu'ils ont été confirmés par les comités pertinents pour ce qui concerne les dispositions relatives aux additifs alimentaires, aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage, à l'étiquetage et à l'hygiène des aliments.
- 19. Les paragraphes ci-après contiennent des informations supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

Fruits et légumes frais

Projet de norme pour les pommes⁵

20. La Commission a eu un échange de vues sur l'opportunité d'établir des tolérances pour les insectes ou organismes nuisibles se nourrissant de la pulpe, et les dommages causés à la pulpe par des organismes nuisibles, et les conséquences qu'une telle disposition pourrait avoir sur la santé humaine et végétale. Plusieurs délégations ont indiqué à cet égard que les tolérances concernant la présence d'organismes nuisibles et les dommages dont ils sont la cause pourraient entraîner de nouvelles infestations lorsque le produit entre dans un pays, ce qui irait à l'encontre des exigences phytosanitaires nationales conformément aux dispositions de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). En outre, ces délégations ont fait observer que ces tolérances n'étaient pas en général prévues dans les normes Codex pour les fruits et légumes frais et donc que leur introduction dans la Norme pour les pommes pourrait entraîner leur application dans d'autres normes élaborées par le Comité, en suscitant des préoccupations semblables pour la santé des êtres humains et des plantes. Ces délégations se sont également inquiétées des tolérances concernant la pourriture et la décomposition interne et ont demandé que les dispositions qui excluent la pourriture et tout autre type d'altération susceptibles de rendre le produit impropre à la consommation, qui s'appliquent horizontalement aux normes du Codex pour les fruits et légumes frais, s'appliquent aussi aux

⁴ CX/CAC 10/33/3; CX/CAC 10/33/3A; CRD 2 (Extrait du JECFA (FAO)); CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations de la Colombie, du Ghana, du Guatemala, du Panama, des Philippines, de la Somalie); CRD 10 (observations du Cameroun); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 13 (observations du Népal); CRD 15 (observations de la Thaïlande); CRD 16 (observations de l'IFAH); CRD 18 (observations de la Chine); CRD 19 (observations de Consumers International).

⁵ ALINORM 10/33/35 Annexe III.

pommes; elles ont donc proposé de supprimer ces tolérances ou de les harmoniser avec les dispositions horizontales.

- 21. D'autres délégations ont appuyé l'adoption de la norme dans son libellé actuel en indiquant qu'elle était l'aboutissement d'un long processus de négociation qui avait permis à toutes les parties intéressées de participer et d'approuver par consensus des dispositions qui ne répondent peut-être pas aux besoins de chacun des membres du Codex, mais qui sont suffisamment générales pour correspondre aux pratiques de marché et de commercialisation en vigueur dans les échanges internationaux.
- 22. La Commission a noté que les tolérances concernant la présence d'organismes nuisibles et de dommages causés par eux avaient fait l'objet de longs débats au sein du Comité et que ces organismes nuisibles sont ceux qui sont le plus souvent présents au niveau mondial, qu'ils n'ont pas de lien avec la santé humaine ou végétale et donc qu'ils ne présentent pas de risque dans ce domaine; et que les problèmes phytosanitaires seraient traités par des mesures de quarantaine au point d'importation⁶. Toutefois, compte tenu des difficultés que comporte la distinction entre les organismes de quarantaine réglementés et non réglementés et l'incidence sur les coûts que l'application de cette disposition pourrait avoir pour les services d'inspection, il a été convenu d'insérer une note de bas de page indiquant que les tolérances concernant la présence d'insectes ou d'organismes nuisibles se nourrissant de la pulpe, et les dommages causés à la pulpe par des organismes nuisibles (Section 4.1.3) s'appliquent sans préjudice des règles applicables de protection des végétaux.
- 23. La Commission a adopté le projet de norme pour les pommes avec l'amendement susmentionné. Les délégations colombienne, égyptienne, indienne, malaisienne, thaïlandaise et tanzanienne, tout en approuvant l'insertion de la note de bas de page et sans s'opposer à l'adoption de la norme, ont exprimé leurs réserves générales quant à la disposition relative à la qualité des tolérances concernant les organismes nuisibles, la pourriture et l'altération interne à la Section 4.1. La Commission a noté par ailleurs que le Secrétariat du Codex tiendrait compte des amendements d'ordre rédactionnel soumis par les délégations pour améliorer la traduction du texte en français et en espagnol lorsqu'il mettra définitivement au point la Norme en vue de sa publication.

Poissons et produits de la pêche

Projet de Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (Sections sur les homards et crabes et définitions correspondantes)⁷

24. Le Comité a adopté les sections sur les homards et les crabes en y apportant quelques amendements d'ordre rédactionnel proposés par les délégations des Philippines et du Royaume-Uni dans leurs observations écrites.

Hygiène des aliments

Avant-projet d'annexe sur les légumes feuilles frais⁸

- 25. La Commission a adopté l'Avant-projet d'annexe sur les légumes feuilles frais (Annexe au Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais (CAC/RCP 53-2003), en ajoutant dans l'Introduction la mention de parasites comme *Giardia lamblia* parmi les agents pathogènes possibles.
- 26. La Commission a noté plusieurs amendements d'ordre rédactionnel proposés pour la version espagnole du document et a décidé de les communiquer au Secrétariat pour la finalisation du document.
- 27. La Commission n'a pas approuvé la proposition visant à réduire le champ d'application en éliminant les produits pré-coupés, estimant que le champ d'application de l'Annexe ne devrait pas différer de celui du document principal.
- 28. En réponse à la proposition de la délégation colombienne visant à interdire les matières fécales humaines pour la production de légumes feuilles frais et à bien préciser que les « matières fécales humaines »

⁷ ALINORM 10/33/18, Annexe II.

_

⁶ ALINORM 08/31/35, par. 84.

⁸ ALINORM 10/33/13, Annexe II.

ne font pas partie des « amendements naturels », la Commission a fait observer que le document sur les légumes feuilles frais avait été longuement débattu au sein du Comité sur l'hygiène des aliments et qu'à aucun moment ledit texte ne parlait de « matières fécales humaines » mais de « déchets humains » et qu'il pouvait s'agir d'un problème de traduction.

Lait et produits laitiers

Projet d'amendement de la norme Codex pour les laits fermentés (CODEX STAN 243-2003) concernant les boissons à base de lait fermenté⁹

- 29. La Commission a noté que plusieurs délégations étaient favorables à l'adoption du projet d'amendement, qui était l'aboutissement de débats longs et approfondis au sein du Comité sur le lait et les produits laitiers (CCMMP). Une délégation a noté que la teneur minimale de 40 pour cent de lait fermenté pour les boissons à base de lait fermenté offrait une souplesse satisfaisante aux consommateurs et au secteur alimentaire. La délégation colombienne, appuyée par la délégation uruguayenne, estimait qu'une teneur minimale de 50 pour cent d'ingrédients laitiers était essentielle pour ces types de produits.
- 30. La Commission a aussi noté que la question de la teneur minimale des produits laitiers ainsi que d'autres questions de composition liées aux boissons à base de lait fermenté faisaient l'objet d'examens et de débats approfondis au sein du CCMMP depuis sept ans et qu'à sa dernière session, le Comité s'était accordé sur une teneur minimale de 40 pour cent de lait fermenté tout en notant la réserve de certains Membres.
- 31. La Commission a adopté à l'étape 8 le projet d'amendement de la *Norme Codex pour les laits fermentés*, concernant les boissons à base de lait fermenté, tel que proposé par le CCMMP et confirmé par les comités pertinents. Les délégations brésilienne, colombienne et uruguayenne ont exprimé leurs réserves au sujet de cette décision.
- 32. La Commission, tout en notant que les produits tels que « doogh » et « ayran » ne pouvaient entrer dans le champ d'application de la *Norme pour les laits fermentés* en raison de leurs exigences spécifiques en matière de composition, a encouragé les comités de coordination (soit CCNEA et CCEURO) à envisager l'élaboration de normes régionales pour ces produits et a invité les membres intéressés à soumettre des propositions de nouvelle activité sur l'élaboration de normes régionales pour ces produits dans le cadre de ces comités de coordination.

Modèle révisé de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers¹⁰

33. La Commission a adopté la révision du Modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers proposée par le CCMMP et pris note des observations d'une délégation qui a souligné qu'il importait de disposer d'un certificat unique pour les produits alimentaires.

Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers¹¹

34. La délégation thaïlandaise a réitéré les réserves exprimées lors de la neuvième session du CCMMP et la quatrième session du CCCF, à savoir que les normes de produits devraient établir principalement des exigences et des spécifications pour les produits finis plutôt que pour des ingrédients particuliers. Elle a estimé que l'application appropriée des codes pertinents en matière d'hygiène permettait de contrôler la présence des contaminants dans les ingrédients et que les exigences pour des ingrédients particuliers ne devraient être envisagées que si cela était nécessaire et au cas par cas uniquement. La Commission a adopté la Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers, telle que proposée par le CCMMP et pris note des réserves de la délégation thaïlandaise.

⁹ ALINORM 10/33/11, Annexe II.

¹⁰ ALINORM 10/33/11, Annexe V.

¹¹ ALINORM 10/33/11, par. 105.

Systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires

Avant-projet de Principes et directives concernant la réalisation d'évaluations de systèmes officiels étrangers d'inspection et de certification (Annexe des Directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CAC/GL 26-1997)¹²

- 35. La Commission est convenue d'amender les paragraphes 34 et 35 de l'Avant-projet d'Annexe en remplaçant « audit » par « évaluation »; et le paragraphe 46a) en remplaçant « finalité » par « objectif ». La Commission a noté par ailleurs que des amendements d'ordre rédactionnel devaient être apportés à la version espagnole.
- 36. La Commission a adopté l'Avant-projet d'Annexe à l'étape 5/8, avec omission des étapes 6 et 7, avec ces amendements. La Commission a noté que ce texte remplacerait l'annexe actuelle « Directives sur les procédures à suivre par un pays importateur pour évaluer et vérifier les systèmes d'inspection et de certification d'un pays exportateur » de CAC/GL 26-1997.

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage

Avant-projet de lignes directrices relatives aux critères de performance et à la validation des méthodes de détection, d'identification et de quantification de séquences d'ADN spécifiques et de protéines spécifiques contenues dans les aliments¹³

37. Plusieurs délégations ont exprimé leur soutien à ce document important qui fait ressortir les vastes applications des méthodologies concernées et se sont félicitées de la contribution constructive de tous les participants, notant que la plateforme électronique employée par l'Argentine avait été d'une grande utilité et qu'elle serait disponible pour d'autres groupes de travail électronique. La Commission a adopté les Lignes directrices proposées.

Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles

38. La délégation malaisienne, rappelant ses observations formulées dans le document de séance CRD 12, a proposé d'insérer plusieurs autres méthodes d'analyse pour la détermination de substances pouvant avoir une influence sur la santé présentes dans les eaux minérales. La Commission a adopté les méthodes proposées par le Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et noté que d'autres méthodes pour les eaux minérales naturelles pouvaient être proposées pour examen par le Comité à sa prochaine session. La Commission a pris note des observations de l'Argentine et elle est convenue de modifier la mention de la méthode AOAC de dosage des PCB et des pesticides.

Additifs alimentaires

Projet et avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA)¹⁴

39. La délégation de l'Union européenne a réitéré les réserves exprimées lors de la quarante-deuxième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) concernant la disposition pour l'acide cyclamique et ses sels (INS 952i)ii)iii)) dans la catégorie d'aliment 14.1.4 « Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées » et pour ponceau 4R (INS 124) dans la catégorie d'aliment 06.8.1 « boissons à base de soja ». Elle a déclaré qu'un niveau inférieur de cyclamates (250 mg/kg) était suffisant pour obtenir la même fonction technologique et que la nouvelle disposition pour ponceau 4R devrait être examinée à un stade ultérieur en fonction des résultats de l'examen du JECFA de l'évaluation de la sécurité. Les délégations chilienne, colombienne, norvégienne et suisse ont appuyé cette position. La délégation des États-Unis a noté

¹² ALINORM 10/33/30, Annexe II.

¹³ ALINORM 10/33/23, Annexes II et III.

¹⁴ ALINORM 10/33/12, Annexe III.

que son pays n'avait pas approuvé les cyclamates et le ponceau 4R, mais qu'elle respectait le processus du Codex et ne s'opposerait pas à l'adoption. Un observateur s'est dit préoccupé par l'utilisation de cyclamates et, en général, d'édulcorants artificiels dans les aliments.

- La délégation argentine, rappelant ses observations formulées par écrit, a exprimé ses vives préoccupations au sujet des dispositions pour certains colorants susceptibles d'altérer les caractéristiques de produits spécifiques, à savoir: caramel III - procédé à l'ammoniaque (INS 150c) dans les catégories d'aliment 5.1.2 « Préparations à base de cacao (sirops) », 5.1.4 « Autres produits à base de cacao et de chocolat »; et 9.1 « Poisson et produits de la pêche frais »; carotènes (INS 160a i), 160a ii), 160e, 160f) dans la catégorie d'aliment 5.1.4 « Autres produits à base de cacao et de chocolat »; et extrait de peau de raisin (INS 163ii)) dans les catégories d'aliment 8.12 « Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée » et 10.1 « Œufs frais ». À cet égard, le président du CCFA a noté que les colorants étaient employés dans ces produits principalement comme traitement de surface.
- La délégation de la République de Corée a fait part de ses préoccupations au sujet de l'utilisation intensive de la note 161 « Soumis à la législation nationale du pays importateur visé, en particulier, en cohérence avec la section 3.2 du Préambule » de la NGAA, qui peut créer des incohérences dans l'application de la NGAA. Cette préoccupation est partagée par d'autres délégations. À cet égard, la Commission a noté que, à sa quarante-deuxième session, le CCFA avait débattu ce problème et constitué un groupe de travail électronique chargé de rédiger un document de travail contenant des propositions pour les critères et les conditions de l'utilisation de la note 161.
- La Commission a adopté tous les projets et avant-projets de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA tels que proposés par le CCFA sauf la disposition concernant le ponceau 4R dans la catégorie d'aliment 06.8.1. Les délégations de l'Union européenne, de la Norvège et de la Suisse ont exprimé leurs réserves en ce qui concerne l'adoption de la disposition pour les cyclamates et leurs sels.

Résidus de pesticides

Projet et Avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides¹⁵

La Commission a adopté l'ensemble des projets de LMR proposés par le Comité et a noté les réserves de l'Union européenne et de la Norvège sur les limites maximales de résidus (LMR) pour le méthomyl (094) dans les pommes en raison de préoccupations relatives à l'ingestion aiguë et la réserve de l'Égypte sur les LMR pour le chlorphyrifos-méthyle (090) dans la pomme de terre et la cyperméthrine (118) dans le blé.

Contaminants présents dans les aliments

Avant-projet de teneurs maximales pour la mélamine dans les aliments (préparation en poudre pour nourrissons et aliments autres que les préparations pour nourrissons) et les aliments pour animaux¹⁶

Sans pour autant s'opposer à l'adoption de l'avant-projet de teneurs maximales, deux délégations ont exprimé leurs préoccupations au sujet des notes de dérogation concernant la teneur en mélamine des aliments de consommation humaine (autres que les préparations pour nourrissons) et de consommation animale, en particulier provenant de la cyromazine et proposé que le Comité sur les résidus de pesticides (CCPR) examine la formation de mélamine due à la cyromazine. Des préoccupations ont aussi été exprimées au sujet des dérogations concernant les teneurs en mélamine supérieures à 2,5 mg/kg dues à des matériaux de contact alimentaire et à la présence de mélamine due à certains ingrédients ou additifs des aliments de consommation animale, notant qu'en l'absence de méthodes ou de matériel d'analyse il était difficile de déterminer l'origine de la mélamine. Le Secrétariat de la JMPR (OMS) a précisé que celle-ci avait étudié la formation de mélamine à partir de la cyromazine et que les essais de terrain avaient montré que la formation de mélamine était de l'ordre de 10 pour cent et que les teneurs en mélamine étaient très faibles, à la seule exception des champignons. De plus, les méthodes d'analyse pour la mélamine étaient décrites et disponibles sur le site web de l'OMS¹⁷.

ALINORM 10/33/41, Annexe IV.

ALINORM 10/33/24, Annexes II et III.

¹⁷ http://www.who.int/entity/foodsafety/fs_management/Melamine_1.pdf.

45. Quant à la demande que le JECFA évalue les mélanges de la mélamine et de leurs analogues, il a été précisé que des études scientifiques étaient en cours et que les travaux sur cette question pourraient être entrepris à l'avenir dans le cadre du Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF).

- 46. La Commission a noté que l'élaboration de teneurs maximales pour la mélamine démontrait que le Codex avait la capacité de travailler rapidement sur de nouvelles questions une fois qu'il disposait des avis scientifiques nécessaires pour étayer les normes.
- 47. Plusieurs organisations ayant le statut d'observateur étaient opposées à l'adoption de l'Avant-projet de teneur maximale faisant observer que, selon elles, la mélamine était un contaminant toxique et qu'il était souhaitable d'imposer une tolérance zéro; que d'autres études étaient nécessaires sur les effets cumulatifs de la mélamine et de leurs effets de synergie avec d'autres contaminants et que les dérogations vidaient en grande partie les teneurs maximales de leur sens. On s'est particulièrement inquiété des effets sur les nourrissons, étant donné que les préparations pour nourrissons sont très souvent utilisées exclusivement jusqu'à l'âge de six mois et que ce type de préparation peut contenir d'autres contaminants comme le plomb, le fluorure et l'arsenic.
- 48. Notant qu'aucun membre ne s'y opposait, et qu'elles reposaient sur des données scientifiques, le Comité a adopté les teneurs maximales. Les réserves du Chili et du Costa Rica concernant la seconde partie de la note 1 relative aux dérogations lorsque le niveau de mélamine supérieur à 2,5 mg/kg est dû à la migration en provenance de matériaux de contact alimentaire ont été notées.

Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8

Projet de LMR pour la ractopamine¹⁸

- 49. La Commission a rappelé qu'elle avait décidé, à sa trente-deuxième session, de maintenir le projet de LMR pour la ractopamine à l'étape 8 et de demander au JECFA d'évaluer en priorité les nouvelles données soumises par la Chine sous forme de résumé au Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) à sa dix-huitième session en s'intéressant notamment à l'incidence de ces données sur les LMR pour la ractopamine actuellement maintenues à l'étape 8, et que les LMR pour la ractopamine seraient examinées à la présente session en fonction du résultat de l'évaluation de ces données par le JECFA.
- 50. La Secrétaire de la FAO auprès du JECFA, appelant l'attention de la Commission sur le document CAC/33 CRD/02, a exposé brièvement le résumé et les conclusions du rapport de l'évaluation du JECFA réalisée en 2010 et qui a été affiché sur le site web du JECFA le 31 mai 2010. Elle a expliqué que, en plus des trois rapports d'étude soumis par la Chine en réponse à l'appel à présentation de données du JECFA, le rapport complet soumis antérieurement au Secrétariat du JECFA pour l'évaluation de la ractopamine avait été mis à la disposition du JECFA par le commanditaire. Par ailleurs, un autre rapport d'étude expérimentale sur les résidus de ractopamine dans les tissus porcins avait été remis par la Chine au Secrétariat du JECFA le 13 mai 2010, et avait été également pris en compte dans l'évaluation du JECFA. La Secrétaire a aussi mentionné que des données sur la consommation d'aliments d'origine animale provenant d'une enquête menée en Chine en 2002 avaient été remises par le Centre de lutte contre les maladies du Ministère de la santé de la Chine à la demande du Secrétariat du JECFA.
- 51. Le Secrétariat du JECFA a informé la Commission que la réunion du JECFA (2010) avait conclu que, sur la base des données fournies, y compris celles sur les trois races porcines utilisées dans les études réalisées par la République populaire de Chine, et les données alimentaires correspondantes, les LMR recommandées étaient conformes à la DJA pour ce qui concerne la consommation des tissus porcins de muscle, foie, rognons et graisse inclus dans le régime alimentaire type (consommation journalière de 300 g de muscle, 100 g de foie, 50 g de rognons et 50 g de graisse). L'apport journalier estimatif de résidus totaux provenant de ces tissus est égal à 50 pour cent environ de la limite supérieure de la DJA pour une personne de 60 kg. La substitution de données concernant certains tissus d'organes dans le régime type employé par le JECFA pour le foie et les rognons aurait pour résultat des apports par voie alimentaire qui restent inférieurs à la limite supérieure de la DJA, sauf pour le tissu pulmonaire. En conclusion, dans l'évaluation approfondie des risques menée par le JECFA, les résidus de ractopamine dans le muscle, la graisse, le foie, les rognons et

¹⁸ ALINORM 09/32/REP par. 78-79.

autres abats ont été examinés et aucun problème sanitaire n'a été relevé. Seul le tissu pulmonaire pourrait entraîner une consommation de résidus supérieure à la DJA, dans l'hypothèse où des quantités considérables de ce tissu seraient consommées régulièrement. Toutefois, les données disponibles sur la consommation effective de poumon sont insuffisantes. Le Secrétariat du JECFA a aussi signalé que les données d'analyse fournies par les nouvelles études étaient très variables, comme en témoigne les coefficients de variation élevés.

- 52. La délégation rwandaise, notant que seuls les résidus dans le poumon posaient un problème, et que cela semblait ne concerner que la Chine, s'est déclarée favorable à l'adoption du projet de LMR pour la ractopamine dans les tissus bovins et porcins, comme le proposait le CCRVDF, et a suggéré d'envisager de fixer des LMR pour le tissu pulmonaire. Cette position a été soutenue par les États-Unis d'Amérique et par plusieurs délégations, qui ont souligné que le JECFA avait conclu à la conformité des LMR recommandées à la DJA et à leur innocuité. Ces délégations ont souligné que le JECFA avait rempli sa tâche en examinant toutes les données disponibles et que ces LMR pourraient être réexaminées ultérieurement à la lumière de nouvelles données scientifiques. Il a aussi été fait observer que le projet de LMR pour la ractopamine reposait sur une évaluation des risques par le JECFA, conformément aux *Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments*, inclus dans le Manuel de procédure, et que les préoccupations de la Chine concernant les résidus dans le poumon n'entraient pas dans le champ d'application du projet de LMR.
- 53. La délégation brésilienne et d'autres délégations ont indiqué qu'elles soutenaient l'adoption des LMR à l'étape 8 et ont souligné la confiance que leur inspiraient les travaux du JECFA, qui reposaient sur des bases scientifiques. Elles ont également fait part de leur préoccupation face aux longs délais d'adoption de ces LMR.
- 54. Des délégations ont aussi souligné la nécessité de fonder les décisions sur une base scientifique compte tenu du statut des normes du Codex dans le cadre de l'Accord SPS et que la pratique consistant à maintenir des textes à l'étape 8 était préoccupante, étant donné notamment que les gouvernements utilisaient les normes Codex comme base de leur législation.
- 55. Une délégation, avec l'appui de plusieurs autres, a indiqué que le caractère facultatif des normes Codex et de l'application des Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués par les gouvernements (CAC/GL 62-2007) permet à un pays de ne pas utiliser les LMR sur son territoire et d'appliquer une mesure différente si nécessaire. C'est pour cette raison que ces délégations étaient très favorables à l'adoption de LMR pour la ractopamine.
- 56. La délégation chinoise s'est opposée à l'adoption des LMR, compte tenu de son inquiétude au sujet de la sécurité sanitaire de la ractopamine, en particulier pour les résidus dans le tissu pulmonaire, et a souligné que la Chine importait de grandes quantités d'abats comestibles et que l'absence de LMR pour ces tissus pourrait poser des problèmes de sécurité sanitaire au consommateur. La délégation a recommandé de renvoyer le projet de LMR au CCRVDF pour nouvel examen sur la base d'une analyse approfondie de la ractopamine dans ces tissus.
- La délégation de l'Union européenne a déclaré qu'elle restait opposée à l'adoption des LMR pour la ractopamine parce que l'Union européenne était opposée à l'emploi de médicaments destinés uniquement à stimuler la croissance et n'ayant pas de fin thérapeutique et était d'avis qu'il y avait encore des questions de sécurité et des préoccupations scientifiques liées à l'utilisation de la ractopamine qui restaient sans réponse. La délégation a aussi déclaré que l'Autorité européenne de sécurité des aliments, qui avait examiné le rapport du JECFA sur l'évaluation de la ractopamine, avait conclu qu'il était impossible de calculer une DJA à partir des données soumises et que, par conséquent, aucune proposition ne pouvait être faite concernant des LMR. L'Union européenne a aussi souligné qu'elle avait un profond respect pour les travaux du JECFA mais ne pouvait pas ignorer l'avis fourni par son propre organe d'évaluation des risques, qui est à la base de son système de sécurité sanitaire des aliments, lui-même établi conformément aux principes de l'analyse des risques. L'Union européenne a aussi noté que la Chine avait relevé des problèmes scientifiques suite à des études spécifiques qui avaient été soumises au JECFA et qui méritaient de faire l'objet d'un examen technique complet. Elle a aussi souligné qu'il n'y avait pas de consensus sur cette question. La délégation a fait observer que la Chine et l'Union européenne représentaient ensemble 70 pour cent de la production porcine dans le monde et que l'adoption d'une norme sans le soutien de ces deux acteurs majeurs porterait atteinte à la crédibilité du Codex. Enfin, la délégation a suggéré de renvoyer les projets de LMR au CCRVDF

pour permettre une évaluation appropriée du rapport du JECFA sur le plan technique, étant donné que la Commission n'était pas l'instance voulue pour un examen scientifique et technique.

58. La position de la Chine et de l'Union européenne a été soutenue par la Norvège et d'autres délégations et observateurs.

Conclusion

- 59. La Commission a noté que, malgré des discussions approfondies et positives entre les délégations, et les observateurs, y compris l'ajout éventuel d'une note de bas de page, n'avait pas permis de dégager un consensus. Toutefois, notant la volonté de toutes les délégations de parvenir à un consensus, la Commission **est convenue** de reporter cette discussion à sa trente-quatrième session et de maintenir le projet de LMR pour la ractopamine à l'étape 8.
- 60. La Commission a par ailleurs accepté la proposition de la Présidente, qui animerait des débats informels sur de possibles solutions grâce à une nouvelle technique, utilisée dans certaines organisations, appelée « Amis de la Présidente », selon laquelle certaines délégations, choisies par la Présidente, coopèrent selon des modalités informelles et souples. La Présidente a indiqué qu'il résultait de consultations avec la FAO que cette pratique était utilisée dans la FAO et qu'elle était possible sur le plan de la procédure. À cet effet, la Présidente avait désigné comme membres le Brésil, le Canada, la Chine, l'Union européenne, le Ghana, le Japon, le Mexique, la Norvège, l'Afrique du sud, la Tunisie, les États-Unis d'Amérique pour tenir des discussions informelles sur la recherche de solutions axées sur des problèmes de gestion des risques et ne remettait pas en cause les données scientifiques. Le statut d'observateur a été octroyé à Consumers International et à la Fédération internationale pour la santé animale. Les propositions du groupe seraient présentées pour examen à la Commission à sa prochaine session. La Commission a noté que, dans un premier temps, ce groupe serait animé par la Présidente, étant entendu qu'il pourrait choisir ensuite un autre facilitateur. La Commission a pris note de la disponibilité du Secrétariat du JECFA pour fournir des éclaircissements au groupe le cas échéant.

Projet de LMR pour la somatotropine bovine 19

61. La Commission a noté qu'aucune demande n'avait été présentée pour modifier le statut du projet de LMR pour la somatotropine bovine.

AVANT-PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS À L'ÉTAPE 5 (Point 5)²⁰

- 62. La Commission a adopté à l'étape 5 les avant-projets de normes et textes apparentés soumis par ses organes subsidiaires, tels que présentés à l'Annexe IV au présent rapport et les a avancés à l'étape 6.
- 63. On trouvera dans les paragraphes qui suivent des informations supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises sur certains points.

Poissons et produits de la pêche

Avant-projet de norme pour la sauce de poisson²¹

64. Une délégation, tout en appuyant l'adoption de l'avant-projet de norme à l'étape 5, a proposé que soit examinée à nouveau la suppression ou la modification de la valeur du pH à la section 3.4 (propriétés chimiques), car les raisons de cette disposition n'apparaissent pas clairement et que la valeur soit calculée sur la base de données scientifiques pour la sécurité sanitaire des aliments et de justifications techniques pour la qualité des aliments. La délégation a proposé par ailleurs de réviser la section sur les contaminants afin d'inclure des sous-sections sur les biotoxines et les limites maximales de résidus pour les pesticides et/ou les médicaments vétérinaires.

¹⁹ ALINORM 95/31, Annexe II.

²⁰ CX/CAC 10/33/4; CX/CAC 10/33/4A; CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 7 (observations de l'Afrique du Sud); CRD 8 (observations de l'Union européenne); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 15 (observations de la Thaïlande).

²¹ ALINORM 10/33/18, Annexe IX.

65. Le Comité **a adopté** l'avant-projet de norme à l'étape 5 et il est convenu que les observations d'ordre technique devraient être soumises au Comité sur les poissons et produits de la pêche pour examen.

Résistance aux antimicrobiens

Avant-projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire²²

66. Plusieurs délégations se sont déclarées favorables à l'adoption de l'avant-projet de lignes directrices à l'étape 5 compte tenu des progrès satisfaisants accomplis par le Groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR). Une délégation a recommandé de réviser la définition de « commensal » afin d'inclure la possibilité de transmission de déterminants de la résistance. La Commission a adopté l'avant-projet de lignes directrices à l'étape 5 et invité les membres et observateurs à soumettre de nouveau leurs observations techniques au TFAMR pour examen ultérieur.

Nutrition et aliments diététiques ou de régime

Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale²³

- 67. La délégation sud-africaine a exprimé l'opinion selon laquelle les niveaux proposés de VNR étaient trop faibles, en particulier en ce qui concerne la prévention des maladies chroniques et de la malnutrition, car ils permettraient de formuler des allégations relatives à la teneur en éléments nutritifs pour une plus grande gamme de produits sans pour autant que cela soit bénéfique aux consommateurs. La détermination des niveaux appropriés de VNR devrait relever des autorités nationales qui pourront décider en fonction des profils concernant les éléments nutritifs. Un observateur, tout en appuyant l'opinion exprimée ci-dessus, a estimé qu'il fallait aussi préciser la définition de niveaux d'apport supérieurs avant d'adopter ce document à l'étape 5.
- 68. Certaines délégations ont rappelé que ce document traitait des principes généraux pour les VNR et non des teneurs spécifiques, et ont soutenu son adoption. Après une courte discussion, la Commission a adopté les Principes généraux pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale à l'étape 5 et encouragé tous les membres et observateurs intéressés à soumettre de nouveau leurs observations techniques au Comité.

Résidus de pesticides

Avant-projet de limites maximales de résidus pour les pesticides²⁴

69. La Commission a adopté les projets de LMR figurant à l'Annexe IV du document ALINORM 10/33/24 à l'étape 5 et les a avancés à l'étape 6, notant les réserves exprimées par l'Union européenne et la Norvège sur les LMR concernant le fluopicolide (235) et l'haloxyfop (194) pour les produits et les motifs énoncés dans le document de séance CRD 8.

Étiquetage des denrées alimentaires

Avant-projet de révision des Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985) concernant la liste des éléments nutritifs dont la déclaration est obligatoire ou facultative²⁵

70. La délégation malaisienne, se référant aux observations qu'elle a présentées dans le document de séance CRD 12, a appuyé l'adoption de l'avant-projet de révision à l'étape 5 mais a estimé que les acides gras trans devraient être inclus directement dans la section 3.2.1.2 et non dans une note de bas de page à la section 3.2.1.4. Cette mesure serait conforme à la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique

²² ALINORM 10/33/42, Annexe II.

²³ ALINORM 10/33/26, Annexe III.

²⁴ ALINORM 10/33/24, Annexe IV.

 $^{^{25}\;}$ ALINORM 10/33/22 par. 53 et Annexe II.

et la santé, et de nombreux pays ont déjà inclus les acides gras trans sur les étiquettes nutritionnelles. S'il fallait conserver une note de bas de page, il serait plus logique de l'insérer dans la section 3.2.1.2 car les acides gras trans n'étaient pas des éléments nutritifs. Les observateurs de l'IBFAN, de l'ILCA et du NHF ont appuyé l'inclusion des acides gras trans dans la section 3.2.1.2.

- 71. La délégation norvégienne a rappelé qu'elle avait proposé d'inclure les sucres ajoutés dans la section 3.2.1.2 s'agissant d'une information utile pour les consommateurs et conforme à la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. Les observateurs de l'IBFAN et de l'ILCA ont approuvé cette opinion.
- 72. La Commission a adopté l'avant-projet de révision à l'étape 5, notant que des observations analogues avaient été formulées lors de la trente-huitième session du CCFL et devraient être soumises à nouveau au CCFL, à sa trente-neuvième session.
- 73. La délégation malaisienne a réservé sa position à l'égard de la décision de ne pas inclure les « acides gras trans ».

RÉVOCATION DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR (Point 6)²⁶

74. La Commission est convenue de révoquer du Codex Alimentarius tous les textes proposés, qui figurent dans le document CX/CAC 10/33/5. La liste des textes approuvés pour révocation du Codex Alimentarius est récapitulée à l'Annexe V au présent rapport. Les paragraphes ci-après donnent un complément d'informations sur les observations formulées et les décisions prises sur certaines questions.

Lait et produits laitiers

Norme générale pour le « fromage fondu » et le « fromage fondu pour tartine » (CODEX STAN 286-1978);

Norme générale pour les préparations à base de fromage fondu (CODEX STAN 287-1978) et Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine portant un nom de variété (CODEX STAN 285-1978)²⁷

- 75. Plusieurs délégations ont fait part de leur préoccupation au sujet de la révocation des trois normes relatives aux produits à base de fromage fondu, qui sous-tendaient la législation nationale et étaient encore considérées comme nécessaires. A cet égard, la Commission a noté que le CCMMP, à sa neuvième session, avait recommandé leur révocation car elles n'étaient guère applicables, et étaient périmées d'un point de vue technologique, de sorte qu'elles n'étaient plus utilisées par les industries alimentaires d'autant plus qu'aucun problème commercial n'avait jamais été signalé. Seule la délégation indienne avait fait part de ses réserves quant à cette décision. Il a également été noté que le CCMMP travaillait depuis plus de 10 ans à la révision de ces normes sans parvenir à un accord et était donc convenu de mettre fin à ces travaux.
- 76. La Commission **a révoqué** les trois normes proposées par le CCMMP. Les délégations de l'Argentine, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Égypte, de l'Inde, de la Tanzanie et de l'Uruguay ont fait part de leurs réserves quant à cette décision.

AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX (Point 7)28

- 77. La Commission a noté que ce point concernait les travaux en cours du Secrétariat du Codex visant à assurer la cohérence de l'ensemble des textes Codex.
- 78. La Commission a adopté les amendements présentés dans le document de travail:

²⁶ CX/CAC 10/33/5; CRD 6 (observations de l'Indonésie); CRD 5 (observations non sollicitées de la Colombie, du Ghana, du Panama, des Philippines, du Guatemala et de la Somalie); CRD 10 (observations du Cameroun).

²⁷ ALINORM 10/33/11 par. 41.

²⁸ CX/CAC 10/33/6.

- Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments: amendements de caractère rédactionnel à la Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits destinés à la consommation humaine et animale (CODEX STAN 193-1995);

- Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires: amendement de caractère rédactionnel aux Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la santé (CAC/GL 23-1997) – Tableau des conditions relatives à la teneur en éléments nutritifs;
- Comité du Codex sur les résidus de pesticides: remplacement des renvois au Volume 2.

PROPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS AINSI QU'À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS (Point 8)²⁹

ÉLABORATION DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TEXTES APPARENTÉS

79. La Commission a approuvé l'élaboration des nouvelles normes et des nouveaux textes apparentés, résumés à l'Annexe VI. On trouvera dans les paragraphes suivants d'autres informations sur les observations formulées et les décisions prises concernant les points ci-après:

Nutrition et aliments diététiques ou de régime

Établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale³⁰

- 80. La délégation malaisienne a fait valoir que les données scientifiques portant sur l'établissement de VNR pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles n'étaient pas concluantes pour le moment. La Malaisie estimait que le Codex devrait se concentrer sur la révision des VNR pour les vitamines et les minéraux, celles-ci ayant une application plus large pour la population générale et on disposait de données scientifiques plus solides pour permettre leur établissement. La délégation a également attiré l'attention sur le fait que quelques pays seulement utilisaient la série de VNR existantes à des fins d'étiquetage et que la plupart des législations nationales utilisaient leurs propres ANR ou DJR à des fins d'étiquetage nutritionnel; elle s'est donc fortement opposée à la nouvelle activité proposée dans ce domaine.
- Le représentant de l'OMS a appelé l'attention de la Commission sur le fait que la nouvelle activité proposée sur « l'établissement de VNR pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire » était une des activités proposées pour le CCNFSDU et le CCFL dans le Projet de plan d'action pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé mis au point à la demande de la vingt-huitième session de la Commission en 2005, et il a ajouté que tant le CCFL que le CCNFSDU avaient débattu en détail de chacune de ces actions proposées durant ces dernières années. Le représentant a fait valoir que la nouvelle activité proposée était fort opportune étant donné la disponibilité croissante de preuves scientifiques concernant les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire durant la dernière décennie, notamment la toute dernière Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les graisses et les acides gras dans l'alimentation humaine en 2008. Il a indiqué que les experts s'accordaient tous à reconnaître la valeur des preuves sur les associations de différents types de graisses et d'acides gras et plusieurs maladies non transmissibles associées au régime alimentaire, par exemple, et que le seul résultat non concluant du débat entre experts concernait les questions liées à l'apport total de graisses. L'OMS avait donc commencé en février 2010 un examen systématique des effets de l'ingestion totale de graisses sur l'obésité et d'autres maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, avec l'élaboration d'une nouvelle directive OMS visant à fournir des preuves scientifiques supplémentaires pour mettre au point une directive claire sur l'effet de l'apport total de graisses sur les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire. Le représentant a précisé que les résultats de cet examen systématique seront disponibles vers la

²⁹ CX/CAC 10/33/7-Rev; CX/CAC 10/33/7-Add.1; CX/CAC 10/33/7-Add.2, CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 9 (observations de l'Égypte); CRD 10 (observations du Cameroun); CRD 12 (observations de la Malaisie); CRD 17 (observations du Nigéria).

³⁰ ALINORM 10/33/26, Annexe VII.

fin de cette année et il a fait ressortir que l'activité était on ne peut plus opportune étant donné les travaux en cours au sein de l'OMS pour l'élaboration de principes directeurs et d'un cadre pour les profils concernant les éléments nutritifs.

82. La Commission a noté que le Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime et le Comité exécutif du Codex avaient recommandé d'entamer des travaux dans ce domaine et, après un bref échange de vues, a **approuvé** cette nouvelle activité portant sur l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence (VNR) pour les éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale, avec les réserves exprimées par la délégation malaisienne.

Étiquetage des denrées alimentaires

Aquaculture biologique³¹

- 83. La délégation thaïlandaise a rappelé que le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCCFL) était convenu que l'Union européenne préparerait, sous réserve de l'approbation de la Commission, un document sur l'aquaculture biologique qui serait soumis au CCCFL à sa trente-neuvième session pour examen. La délégation a jugé qu'il serait bon que d'autres délégations ayant une expérience en aquaculture biologique, notamment en climat tropical, participent à cette activité.
- 84. La Commission a noté que tous les membres et observateurs du Codex intéressés pouvaient adresser des observations à l'Union européenne.
- 85. La Commission a également fait observer qu'il serait tenu compte des travaux des autres organisations compétentes dans ce domaine, notamment de ceux de la FAO sur des directives techniques pour la certification en aquaculture et le dialogue sur le saumon d'élevage lancé par le Fonds mondial pour la nature qui serait administré par le Conseil pour la bonne gestion de l'aquaculture.
- 86. Le Représentant de la FAO a déclaré que le Département des pêches de l'Organisation avait travaillé sur l'aquaculture biologique et que des informations étaient disponibles sur son site web. Il a estimé que les travaux du Codex concernant l'aquaculture biologique devraient faire fond sur les travaux menés par la FAO dans ce domaine. Le département des pêches de la FAO serait tenu au courant de la nouvelle activité du Codex.
- 87. La Commission est convenue que le CCFL se chargera de la nouvelle activité et a fait sienne la recommandation du Comité exécutif d'inviter le CCFL à prendre l'avis du Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche durant le processus, selon les besoins^{32.}

INTERRUPTION D'ACTIVITÉS

88. La Commission a approuvé l'interruption des activités résumées à l'Annexe VII. On trouvera dans les paragraphes suivants d'autres informations sur les observations formulées et les décisions prises concernant le point ci-après:

Lait et produits laitiers

Avant-projet de Norme pour le fromage fondu³³

- 89. Un certain nombre de délégations étaient opposées à l'interruption de l'activité sur l'élaboration d'une norme pour le fromage fondu qui, à leur avis, était nécessaire comme référence mondiale pour de nombreux pays, de grandes quantités de ce produit étant commercialisées au niveau international. Ces délégations ont déclaré qu'il importait que le Codex poursuive ses efforts pour élaborer la norme, notamment compte tenu de la décision de révoquer les normes existantes pour le fromage fondu (voir point 6).
- 90. La délégation néo-zélandaise, qui s'exprimait au nom de la Présidente du CCMMP, a expliqué que les cinq dernières sessions du Comité, ainsi que plusieurs groupes de travail physique et électronique, avaient

³¹ ALINORM 10/33/22 par. 186 et Annexe XIII.

³² ALINORM 10/33/3A, par. 19.

³³ ALINORM 10/33/11, par. 41.

redoublé d'efforts pour faire avancer l'élaboration de cette norme. Toutefois, en raison de la grande variété de fromages fondus actuellement commercialisés et de la difficulté de parvenir à un accord concernant leur composition, aucun progrès n'avait pu être accompli à cet égard. Il a également été observé que rien ne prouvait qu'il existait un problème grave dans le commerce international de ces produits. La Présidente a donc estimé que la poursuite des travaux par le CCMMP dans ce domaine reviendrait à gaspiller des ressources. Cette position bénéficiait de l'appui de plusieurs délégations.

- 91. Compte tenu du vif intérêt manifesté par des pays de plusieurs régions (Afrique, Amérique latine et Proche-Orient) pour la poursuite de cette activité, le Président du CCMMP a proposé, dans un esprit de compromis, que des débats sur l'éventualité de travaux futurs sur un projet de norme pour les fromages fondus soient menés par les comités FAO/OMS de coordination pertinents. La Commission s'appuierait sur leurs propositions et leurs recommandations pour décider si et comment faire avancer le travail sur l'élaboration d'une norme.
- 92. Une autre proposition envisageait que le CCMMP poursuive le travail par correspondance, comme l'avaient déjà fait d'autres comités du Codex qui avaient été ajournés sine die. Néanmoins, cette proposition n'a pas été appuyée du fait qu'il serait peu réaliste de continuer à travailler sur cette question complexe par correspondance, sachant que plusieurs sessions du CCMMP, y compris des réunions de groupes de travail physique, avaient échoué dans cette entreprise.
- 93. En conclusion, et reconnaissant l'importance pour de nombreux pays de disposer d'une norme pour les fromages fondus, la Commission **est convenue** de renvoyer sa décision sur cette question à sa trente-quatrième session. Elle a en outre décidé de demander aux comités de coordination concernés d'examiner la nécessité et le champ d'application de normes régionales pour les fromages fondus et de communiquer leurs conclusions à la trente-quatrième session de la Commission. La Commission fonderait ensuite sa décision d'interrompre l'activité sur les conclusions et recommandations des comités de coordination.

QUESTIONS DÉCOULANT DES RAPPORTS DES COMITÉS ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CODEX (Point 9)³⁴

94. La Commission a pris note de plusieurs questions découlant des rapports des Comités du Codex, y compris celles découlant de la session précédente de la Commission. On trouvera dans les paragraphes suivants des renseignements supplémentaires sur les observations formulées et les décisions prises concernant certains points.

Trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius

Travaux futurs sur l'alimentation animale³⁵

95. La Commission a rappelé qu'à sa trente-deuxième session, elle avait conclu le débat relatif aux travaux futurs sur l'alimentation animale en donnant son plein appui à la conduite de travaux supplémentaires par le Codex. La Commission était alors convenue de créer un groupe de travail électronique chargé: i) d'examiner les principes actuels du Codex pour l'analyse des risques quant à leur applicabilité aux aliments pour animaux; ii) d'examiner des textes du Codex relatifs aux situations d'urgence et à l'échange d'informations sur les rejets de denrées alimentaires quant à leur applicabilité aux aliments pour animaux (CAC/GL 25-1997 et CAC/GL 19-1995); et iii) de proposer des mécanismes adaptés pour traiter les trois autres sujets proposés par le groupe de travail électronique à ladite session de la Commission, à savoir: élaboration de directives à l'intention des gouvernements concernant l'application des méthodologies actuelles en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus dans les ingrédients d'aliments pour animaux; élaboration à l'intention des gouvernements d'une liste prioritaire des dangers liés aux aliments pour animaux; et élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux.

³⁴ CX/CAC 10/33/8 et CX/CAC 10/33/8-Add.1. Voir également CRD 4 (observations de l'Indonésie), CRD 6 (observations du Kenya et du Guatemala), CRD 15 (observations de la Thaïlande).

³⁵ ALINORM 09/32/REP, paragraphes 170 à 176.

96. La délégation danoise, s'exprimant en qualité de Président du groupe de travail électronique, a brièvement présenté le rapport du groupe de travail, qui a été diffusé pour observations sous la cote CL 2010/8-CAC. S'agissant des points i) et ii), le groupe de travail avait formulé différentes recommandations relatives à la révision des textes suivants du Codex:

- i. Principes de travail pour l'analyse des risques destinés à être appliqués dans le cadre du Codex Alimentarius;
- ii. Principes en matière d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments;
- iii. Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides;
- iv. Principes d'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments;
- v. Principes et directives régissant la conduite et l'évaluation des risques microbiologiques (CAC/GL 30-1999);
- vi. Principes de travail pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments destinés à être appliqués par les gouvernements (CAC/GL 62-2007);
- vii. Directives concernant les échanges d'informations entre pays sur les rejets de denrées alimentaires à l'importation (CAC/GL 25-1997);
- viii. Principes et directives concernant les échanges d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des aliments (CAC/GL 19-1995); et
- ix. Code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques (CAC/RCP 49-2001).
- 97. Le groupe de travail avait noté certains problèmes relatifs à l'applicabilité des textes ci-dessus à l'alimentation animale et recommandé divers mécanismes pour mener à bien les travaux. Certains membres du groupe de travail avaient estimé que les textes pourraient également s'appliquer aux aliments pour animaux, sans apporter d'amendements, et qu'il suffirait d'établir un principe directeur pour éclaircir cette question. Le groupe de travail avait recommandé: que ce principe directeur soit introduit dans le Manuel de procédure et établisse clairement que les neuf textes du Codex s'appliquent aux aliments pour animaux aussi bien qu'aux ingrédients d'aliments pour animaux, car tous deux ont une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments; que le terme « chaîne alimentaire » englobe les intrants d'alimentation animale; et que les termes « alimentation animale » et « aliments pour animaux » visent uniquement les animaux destinés à la consommation.
- 98. En ce qui concerne le point iii) du paragraphe 93, le groupe de travail n'était pas parvenu à un consensus et avait recommandé à la Commission d'examiner différentes options pour mener des travaux sur les trois sujets en suspens. Plus particulièrement:
 - a) pour ce qui concerne les travaux sur l'élaboration de directives à l'intention des gouvernements sur l'application des méthodologies actuelles en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus dans les ingrédients d'aliments pour animaux, et s'agissant de l'élaboration à l'intention des gouvernements d'une liste prioritaire des dangers liés aux aliments et aux ingrédients d'aliments pour animaux, un groupe de travail à durée limitée pourrait être constitué ou la tâche se voir confiée à l'un des comités permanents déjà existants (par exemple CCCF ou CCRVDF);
 - b) pour ce qui concerne l'élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux, les travaux pourraient être confiés à un groupe de travail à durée limitée, à l'un des comités permanents (par exemple le CCCF ou le CCRVDF), ou encore être renvoyés à la FAO et à l'OMS.
- 99. La Commission a eu sur ces recommandations le débat décrit ci-après.

Examen des textes existants du Codex

100. Une délégation a indiqué que, selon elle, la révision proposée était inutile car les textes s'appliquaient également aux aliments pour animaux et les changements proposés aux conditions d'analyse des risques

n'étaient pas appropriés. D'autres délégations se sont rangées à cet avis, estimant qu'il était trop tôt pour prendre une décision sur les révisions proposées et recommandant de renvoyer les propositions aux Comités concernés. D'autres délégations ont fait valoir que la révision des textes relatifs à l'analyse des risques devrait être conduite dans une perspective globale, en vue d'en assurer la cohérence.

101. La Commission **est convenue** de renvoyer les propositions aux comités concernés, à savoir le CCGP, le CCFA, le CCFA, le CCPR, le CCRVDF et le CCFICS, pour examen. La Commission est en outre **convenue** de demander au CCGP d'assurer la cohérence des textes relatifs à l'analyse des risques une fois qu'ils auraient été examinés par les comités concernés.

Mécanismes utilisés pour traiter les trois sujets en suspens

- 102. Certaines délégations se sont déclarées favorables à la création d'un groupe de travail spécifique, tandis que d'autres ont estimé que ces travaux devraient être renvoyés à l'un des comités existants, à savoir le CCCF et le CCRVDF.
- 103. Plusieurs arguments ont été avancés en faveur de la création d'un groupe de travail spécifique. Il permettrait d'examiner de manière globale les questions relatives à l'alimentation animale, de rassembler toutes les compétences en la matière et de travailler plus efficacement sur ce sujet; en outre, des groupes de travail de ce type ont déjà, par le passé, fait leurs preuves. Des arguments inverses ont également été avancés: la création de ce groupe aurait pour effet d'augmenter les dépenses du secrétariat et aurait des répercussions sur les ressources; de plus, il serait difficile pour certains d'y participer (notamment les pays en développement); enfin, il apparaissait nécessaire de disposer d'une enceinte permanente où aborder les questions liées à l'alimentation animale.
- 104. Différents arguments ont en outre été présentés pour que les travaux sur l'alimentation animale soient confiés à un comité existant: ce choix favoriserait un emploi plus efficace des ressources, les questions d'alimentation animale relèveraient déjà du mandat de comités existants (en particulier le CCRVDF et le CCCF); enfin, on disposerait ainsi d'une enceinte permanente pour traiter le sujet. Les adversaires de cette option ont, pour leur part, fait valoir qu'elle aurait pour effet de diluer le débat, mais aussi que la question de l'alimentation animale occupait une place peu importante dans le programme de travail des comités.
- 105. Les délégations étaient également partagées quant à la question de savoir si les travaux sur l'alimentation devraient être confiés au CCCF (la plupart de ces questions ayant trait aux contaminants, les méthodologies d'évaluation des risques élaborés par ce comité seraient les mieux adaptées) ou au CCRVDF (dont les travaux concernent plus particulièrement le secteur agricole et les résidus de médicaments utilisés pour les animaux entrant dans la chaîne alimentaire humaine). Il a été noté que les travaux d'autres comités (par exemple le CCFH et le CCPR) intéressaient également l'alimentation animale.
- 106. Après des débats officiels et informels prolongés, et notant la convergence de vues, la Commission **est convenue** que les travaux sur l'élaboration de critères pour l'identification et la notification à l'échelle internationale des situations d'urgence ayant une incidence sur les aliments pour animaux soient renvoyés à la FAO et à l'OMS. Les représentants de la FAO et de l'OMS se sont dits prêts à intégrer ces travaux à leurs activités. La Commission a noté que la FAO et l'OMS échangeaient déjà des informations sur les situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments par l'intermédiaire du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN). Ce système est relié à celui de l'OIE par l'intermédiaire du GLEWS (Système mondial d'alerte rapide concernant les grandes maladies animales et notamment les zoonoses). La Commission a également noté que la FAO renforçait actuellement le système de prévention et d'alerte rapide EMPRES sur le plan de la sécurité sanitaire des aliments.
- 107. En ce qui concerne les deux dernières questions, la Commission a pris note de la proposition de la délégation suisse d'accueillir éventuellement le groupe de travail si la Commission le décidait. La Commission a en outre noté la déclaration faite par la Suisse, qui avait pris acte du fait que des membres de certains pays en développement souhaitaient que la Suisse tienne l'une des sessions du groupe de travail dans un pays en développement. La Commission a noté que la Suisse ne pouvait prendre un engagement formel à la session en cours mais qu'elle examinerait ces propositions si la Commission décidait de la désigner comme gouvernement hôte du groupe de travail. La Commission a noté la proposition de la délégation panaméenne d'accueillir conjointement ladite session. À cet égard, la délégation suisse a confirmé la déclaration et a indiqué que plusieurs pays en développement avaient pris contact avec elle et qu'elle n'était pas en mesure de s'engager à la présente session. La Commission a également pris note du principal

problème associé à la décision de confier à un groupe de travail spécial les travaux relatifs aux deux dernières questions, à savoir, les incidences sur les ressources pour les pays en développement qui souhaitaient participer. À ce sujet, plusieurs délégations ont estimé que des mécanismes et des ressources supplémentaires devraient être identifiés pour favoriser la participation des pays en développement aux travaux dudit groupe de travail, et qu'il convenait de s'assurer que celle-ci soit effective, s'agissant en particulier des pays bénéficiant déjà du Fonds fiduciaire du Codex.

- 108. La délégation brésilienne a estimé que l'on n'était pas parvenu à un consensus et s'est déclarée défavorable au groupe de travail proposé. Le Brésil, le Chili, l'Argentine, le Costa Rica et d'autres délégations ont exprimé des réserves quant à l'établissement du groupe de travail.
- 109. En ce qui concerne les coûts, en réponse à une question sur l'emploi possible du Fonds fiduciaire du Codex, le représentant de l'OMS a rappelé qu'il appartenait à chaque pays de choisir l'organe subsidiaire auquel il souhaitait participer, et que cela vaudrait pour le nouveau groupe de travail comme pour les sessions d'autres organes.
- 110. Une délégation a fait observer que le moment était venu de prendre une décision. Soucieuse de ne pas retarder encore la décision sur ce point, et compte tenu de la volonté commune des délégations de parvenir à un consensus, la Commission a examiné une proposition des États-Unis d'Amérique présentant les objectifs, le mandat et le calendrier du groupe de travail proposé. La Commission a noté que le mandat provenait du rapport du groupe de travail électronique créé à la trente-deuxième session de la Commission. Elle a accepté la proposition et rappelé que la Suisse avait proposé d'accueillir le groupe de travail spécial sur l'alimentation animale. La Commission a également pris acte du fait que les comités concernés continueraient d'assumer la responsabilité des travaux dans le domaine de l'alimentation animale qui leur avaient été confiés.
- 111. La délégation des États-Unis d'Amérique a indiqué qu'elle était sensible aux problèmes de ressources rencontrés par certains pays qui les empêchaient de participer au groupe de travail et a exprimé le souhait qu'il soit possible d'accueillir une session du groupe de travail conjointement avec un pays en développement.
- 112. Conformément à l'article XI.1b)i), la Commission **est convenue** d'établir un Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur l'alimentation animale dont le mandat est défini à l'Annexe VIII au présent rapport. Elle est également **convenue** de confier à la Suisse la responsabilité de nommer le président du groupe spécial, conformément à l'Article XI.10 du Règlement intérieur.

Lait et produits laitiers

Ajournement sine die³⁶

113. La Commission **est convenue** d'ajourner *sine die* la session du Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers jusqu'à ce qu'elle demande à ce dernier d'entreprendre de nouveaux travaux.

Référence à l'application volontaire des dispositions figurant dans les normes Codex de produits 37

114. La Commission a noté qu'en réponse à la demande formulée à sa trente-deuxième session, concernant l'éventuelle suppression de la référence à l'application volontaire des dispositions figurant dans les annexes et appendices des 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers³⁸, le Comité avait proposé de maintenir les annexes et appendices dans les 13 normes et de modifier leurs titres et paragraphes d'introduction, comme suit:

<u>Annexe – Renseignements supplémentaires</u>

Les renseignements supplémentaires ci-après sont donnés sans préjudice des dispositions des sections précédentes, qui sont ceux qui sont essentiels en ce qui concerne l'identité du produit, l'emploi du nom de l'aliment et la sécurité sanitaire de celui-ci.

³⁷ ALINORM 10/33/11, par. 10-20.

³⁶ ALINORM 10/33/11, par. 110.

³⁸ ALINORM 09/32/REP, par. 92-95.

115. La délégation des États-Unis d'Amérique a déclaré que la question était liée au statut des textes du Codex dans le cadre de l'OMC, et plus particulièrement de l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC). Contrairement à l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), ce dernier ne désignait pas d'organes spécifiques de normalisation internationale, mais fixait des principes pour l'élaboration de normes internationales, notamment la prise de décisions consensuelle et la pertinence mondiale. Estimant que les annexes et appendices n'avaient pas été élaborés par consensus et se référaient à des procédés de fabrication régionaux spécifiques, la délégation avait de sérieux doutes sur la compatibilité des normes s'y rattachant avec les principes de l'accord OTC. La délégation craignait également que, si l'on incorporait du matériel provenant des annexes dans des réglementations techniques, ces dernières ne soient en contradiction avec l'Accord OTC et ne perturbent le commerce. La délégation reconnaissait que les 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers, y compris leurs annexes/appendices, étaient susceptibles d'avoir un effet négatif sur les échanges, mais elle souhaitait éviter que des membres tentent de se référer aux annexes et appendices pour retirer des avantages de l'Accord OTC, ce qui pourrait ternir l'image du Codex et compromettre sa crédibilité. Pour toutes ces raisons, les États-Unis d'Amérique étaient toujours favorables à la suppression des annexes et appendices en question. Le Mexique et l'Afrique du Sud partageaient ces mêmes préoccupations et se prononçaient aussi, avec plusieurs autres délégations, pour la suppression des annexes/appendices.

- 116. La délégation japonaise était fortement opposée au maintien des annexes/appendices dans les 13 normes et faisait observer qu'il s'agissait à l'origine de dispositions facultatives. Elle était d'avis que, puisque le Codex avait supprimé toutes les dispositions facultatives, les annexes et appendices ne devraient pas figurer dans les normes, sous peine d'être prises, à tort, pour des dispositions obligatoires.
- 117. D'autres délégations sont intervenues pour soutenir la proposition du Comité et la conservation des annexes ou appendices qui, selon elles, contenaient des informations importantes pour l'industrie.
- 118. Le Comité a pris note d'une proposition tendant à ce que les dispositions figurant dans les annexes soient examinées et à ce qu'on décide au cas par cas celles qu'il convenait de conserver et d'intégrer dans la norme correspondante.
- 119. S'exprimant en tant que Présidente du Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers, la délégation néo-zélandaise a rappelé que le Comité avait accepté la proposition concernant les appendices / annexes des 13 normes relatives au lait et aux produits laitiers car la majorité des délégations étaient favorables à leur maintien, et noté que huit délégations avaient émis des réserves quant à cette décision³⁹. Elle a en outre indiqué que le Comité ne souhaitait pas rouvrir le débat sur le contenu des normes et invité la Commission à limiter son débat à la proposition du Comité.
- 120. Le Secrétariat a précisé que toutes les normes Codex et textes apparentés, y compris leurs annexes, avaient un caractère facultatif et étaient couvertes par la définition de « norme » donnée par l'Accord OTC, quelle que soit leur teneur. Un certain nombre de dispositions avaient été incluses dans les annexes de diverses normes de produits, pour indiquer qu'elles n'étaient pas essentielles et, suite aux débats antérieurs sur le statut des annexes, quelques comités avaient préparé des textes explicatifs qui étaient à l'étude. Le Secrétariat a rappelé que dans l'ensemble, les annexes et appendices avaient été élaborés par les membres du Comité en tant que parties intégrantes des normes auxquelles ils se rattachaient, et que la Commission les avaient adoptés par consensus.
- 121. La Commission a clos le débat et **décidé** de conserver les annexes/appendices dans les 13 normes et de modifier leurs titres et paragraphes d'introduction, comme le proposait le CCMMP.
- 122. Les délégations de l'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique, du Japon et du Mexique, ont exprimé des réserves quant à cette décision.

Graisses et huiles

Norme Codex pour les huiles végétales portant un nom spécifique

123. La Commission a décidé de remplacer « *Brassica campestris* » par « *Brassica rapa* » dans les sections 2.1.13 Huile de colza et 2.1.14 Huile de colza à faible teneur en acide érucique.

³⁹ ALINORM 10/33/12, par. 18.

Principes généraux

Accueil conjoint des comités du Codex⁴⁰

124. La Commission a noté que le CCGP avait décidé que le Secrétariat du Codex créerait une page spéciale consacrée à l'accueil conjoint sur le site Internet du Codex en vue de mettre les informations disponibles à la disposition de tous les membres. Le Secrétariat a indiqué que la page serait mise en ligne sur le site web après la présente session de la Commission en tenant compte des observations formulées.

- 125. La délégation panaméenne a réitéré ses préoccupations, à savoir qu'il importait que les intentions d'accueil conjoint soient connues le plus rapidement possible et que le délai de 4 à 6 mois n'était pas suffisant pour planifier de façon à assurer la participation des membres la plus large possible.
- 126. Le Secrétariat a précisé que la décision d'accueillir conjointement une session d'un comité était en général prise à la session précédente du même comité, ce qui permettait de faire savoir au moins un an à l'avance que la session ne serait peut-être pas accueillie par le pays hôte. Le Secrétariat a mis en ligne sur le site web du Codex toutes les informations disponibles sur les réunions devant se tenir d'ici à la fin de 2011.
- 127. La Commission est convenue que tout devait être fait pour que les membres soient mis au courant bien avant la tenue des sessions qu'un accueil conjoint était envisagé.

Fruits et légumes frais

Changement du titre des normes de la « Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU) » en norme des « Nations Unies (NU) »

- 128. À sa quinzième session, le Comité sur les fruits et légumes frais (octobre 2009) a noté que le Groupe de travail de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sur les normes de qualité agricoles avait décidé de remplacer le titre « Normes CEE-ONU » par « Normes NU », et décidé de demander au Secrétariat du Codex d'étudier en détail les effets de cette décision et d'informer la Commission de cette situation afin d'obtenir des indications de la Commission quant à la marche à suivre. À sa soixante-troisième session, le Comité exécutif (décembre 2009) a noté que le Secrétariat du Codex avait demandé l'avis des bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS et que la Commission serait tenue informée de tout fait nouveau à sa trente-troisième session.
- 129. La Commission a rappelé que cette question avait déjà été examinée à de précédentes sessions de la Commission en évoquant également la réponse du conseiller juridique de l'ONU concernant le statut mondial des normes du Codex par rapport aux normes CEE-ONU. La Commission a aussi noté la réponse du conseiller juridique principal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (février 2010), qui avait confirmé l'opinion précédente du conseiller juridique des Nations Unies (novembre 1998).
- 130. À cet égard le représentant du conseiller juridique de l'OMS a donné des précisions sur le changement du titre de « normes CEE-ONU » en « normes NU », qui avait déjà été soulevé à la fin des années 90. En 1998, le Bureau des affaires juridiques avait émis l'avis, à la lumière de différentes considérations, qu'il était très improbable que l'ECOSOC approuve ce changement. En février 2010, un conseiller juridique principal de l'Office des Nations Unies à Genève avait émis des doutes quant à la possibilité de parvenir à une conclusion différente de celle dégagée en 1998. Le représentant du conseiller juridique de l'OMS a conseillé à la Commission de prendre note des deux avis juridiques et offert de coopérer avec le Bureau des affaires juridiques s'il était besoin de donner des éclaircissements supplémentaires sur le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires et de ses normes.
- 131. Le représentant de la CEE-ONU a informé la Commission que la réponse du conseiller juridique principal de l'Office des Nations Unies à Genève serait examinée par le Groupe de travail à sa soixante-sixième session (novembre 2010) et qu'il était probable que le Groupe de travail se range à l'avis du Bureau des affaires juridiques et replace la référence à « CEE-ONU » dans le titre de ses normes. Le représentant a émis le vœu que cette décision réponde de manière appropriée aux inquiétudes des membres du Codex et aide à résoudre le problème.

⁴⁰ ALINORM 10/33/33 par. 98 et Annexe VI.

132. La délégation belge, s'exprimant au nom des États membres de l'Union européenne présents à la session, a souligné la nécessité d'une coopération étroite entre le Codex et la CEE-ONU afin d'éviter les chevauchements d'activités. La délégation a noté que le Codex et la CEE-ONU pourraient mutuellement tirer parti des travaux réalisés par leurs organes subsidiaires respectifs afin de susciter des synergies et ainsi de faciliter l'élaboration de normes internationales pour les fruits et légumes frais.

- 133. L'observateur de l'International Nut Council a noté que le commerce des fruits à coque et des fruits secs avait pris une envergure internationale et qu'il était donc besoin de normes mondiales pour faciliter les échanges internationaux. La mondialisation se reflétait dans la grande diversité des activités que le Codex avait déjà entreprises sur la sécurité sanitaire de plusieurs fruits secs et fruits à coque, notamment l'élaboration de plans d'échantillonnage et de dispositions concernant les contaminants, les additifs et les pesticides. Prenant acte des travaux de la Section spéciale CEE-ONU sur les produits secs et séchés dans l'élaboration de normes de produits pour ce type de produits, l'observateur s'est déclaré favorable à une mondialisation des normes à savoir au remplacement de CEE-ONU par NU dans leur titre.
- 134. La délégation mexicaine, à la présidence du Comité sur les fruits et légumes frais, a noté que le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires était l'organe international des Nations Unies réellement reconnu pour l'élaboration de normes alimentaires mondiales et, à cet égard, l'Accord SPS de l'OMC reconnaissait clairement la Commission du Codex Alimentarius comme organe international de référence pour l'élaboration des normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments.
- 135. La Commission a pris note de l'avis du conseiller juridique de l'OMS et renouvelé sa recommandation sur la nécessité pour le CCFFV de coopérer avec la CEE-ONU et de coordonner ses travaux avec elle afin d'élaborer des normes harmonisées en veillant à éviter les chevauchements d'efforts. Tout en permettant d'éviter les doubles emplois, cette collaboration aurait aussi pour la CEE/ONU l'avantage de faire connaître ses normes sur le plan international, étant donné que le mandat du Comité permet à la Commission d'utiliser les normes CEE-ONU et de recommander leur application à l'échelle mondiale.

Norme du Codex pour le champignon frais « Chanterelle » (Norme régionale Européenne CODEX STAN 40-1981)

136. La Commission a noté la demande du Comité sur les fruits et légumes frais (quinzième session) concernant la nécessité d'établir une norme mondiale pour la chanterelle. La Commission a décidé de diffuser, par l'intermédiaire du Secrétariat du Codex, une lettre circulaire sollicitant l'avis des membres sur la conversion de la norme régionale pour la chanterelle en norme mondiale, pour examen par le CCFFV à sa prochaine session et suite à donner par la Commission selon qu'il conviendra.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES (Point 10)41

- 137. La Présidente a informé la Commission des débats qui se sont tenus au Comité exécutif, et notamment de la décision prise d'examiner le budget concurremment avec un plan d'activités.
- 138. Le Secrétariat a fait savoir au Comité que la FAO était passée pour l'exercice biennal 2010-11 à un processus de budgétisation axé sur les résultats, et il a présenté la nouvelle structure du programme de travail et budget applicable au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, notant qu'il avait été tenu compte du plan stratégique du Codex pour 2008-2013. Le Secrétariat a présenté les principaux postes du budget des exercices 2008-2009 et 2010-2011, le détail des dépenses engagées par activité, pour l'exercice biennal et pour chaque année civile, ainsi que le budget de l'appui scientifique apporté au Codex par la FAO et l'OMS. Le Représentant de la FAO et le Secrétariat ont également remercié les pays hôtes de leur importante contribution au programme du Codex, dont le document rendait compte.
- 139. Le Représentant de la FAO a souligné que l'augmentation du budget s'expliquait par les fonds complémentaires fournis en 2008 par la FAO en compensation des hausses de coûts, et informé la Commission qu'à la dernière session du Comité de l'agriculture de la FAO, les États Membres avaient exprimé leur soutien sans réserve au Codex et aux activités connexes.

⁴¹ CX/CAC 10/33/9.

140. Le représentant de l'OMS a souligné l'importance des avis scientifiques en tant que fondement des normes Codex sur la sécurité sanitaire des aliments, et précisé que le budget alloué par l'OMS aux avis scientifiques n'incluait pas les dépenses de personnel.

- 141. En réponse à plusieurs questions relatives à la dotation en effectifs, le Secrétariat a indiqué que le nouveau poste mentionné en 2009 n'avait pas été créé, les fonds supplémentaires nécessaires ayant été seulement disponibles en 2008-2009 et non en 2010-2011. Les fonds apportés par la FAO en 2009 ont été principalement affectés à l'amélioration de la couverture linguistique des textes finaux, aux publications thématiques et à la refonte du site Web, priorité ayant été donnée, dans leur emploi, aux activités de publication et de communication.
- 142. En réponse à plusieurs questions relatives aux détachements, le Secrétariat a confirmé qu'en 2010-11 comme lors de l'exercice biennal précédent, les gouvernements japonais et coréen avaient détaché deux fonctionnaires, indiquant également que ce soutien était très utile et que les fonds fiduciaires respectifs apparaissaient dans un poste budgétaire distinct. La dotation en effectifs était, par conséquent, inchangée et permettait l'exécution du programme.
- 143. La Commission a pris note de plusieurs questions relatives à la baisse de la contribution de l'OMS au budget du Codex et aux conséquences que la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) sur la sécurité sanitaire des aliments avait sur le plan du financement. Le représentant de l'OMS a souligné que les décisions afférentes au budget du Codex étaient prises par les directeurs généraux des organisations et que l'AMS décidait des priorités de financement de l'OMS. Les États membres devaient donc porter toute préoccupation à ce sujet à l'attention de l'AMS. Le représentant de l'OMS a rappelé que 40 pour cent du budget alloué par l'OMS à la sécurité sanitaire des aliments étaient affectés au Codex, lequel a connu une augmentation supérieure à toute autre activité relevant de ce domaine. Le représentant a également attiré l'attention sur la réduction attendue du budget en 2012-2013, rappelant que 75 pour cent des ressources de l'OMS étaient extrabudgétaires.

Langues

- 144. Le Secrétariat a informé la Commission qu'à la prochaine session de la Commission, à la demande des pays russophones, le russe serait utilisé à titre expérimental en tant que langue d'interprétation.
- 145. Il a également été confirmé que, compte tenu des résultats favorables de la dernière session, le portugais continuerait d'être employé en tant que langue d'interprétation au sein du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, conformément à la demande formulée par ce dernier organe.

Conclusion

146. La Commission a pris note de ces informations et a remercié la FAO et l'OMS pour l'appui continu qu'elles ont apporté au programme du Codex et à la fourniture d'avis scientifiques. Elle a également fait part de sa gratitude aux pays hôtes, au Japon et à la République de Corée, pour leur importante contribution, ainsi qu'au Secrétariat pour avoir pris des mesures d'économie et permis une plus large couverture linguistique.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 11)

ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DE LA MISE EN ŒUVRE (Point 11a) 42

147. Le Comité a examiné la liste de contrôle présentée dans le document CX/CAC 10/33/10 et noté qu'elle avait été prise en considération par le Comité exécutif à ses soixante-troisième et soixante-quatrième sessions, et il a formulé les observations et recommandations ci-dessous.

Objectif 1: Mettre en place un cadre législatif cohérent

148. La Commission a pris note que la délégation iranienne estimait qu'il fallait continuer à travailler sur la question de l'utilisation des aliments issus d'OGM et de leurs avantages et inconvénients, y compris les risques sanitaires. Le Représentant de la FAO a rappelé que, dans le cadre du Codex, plusieurs directives avaient été définies par le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies, afin de mettre en place un cadre d'évaluation de l'innocuité de ces aliments à l'usage des

⁴² CX/CAC 10/33/10.

pouvoirs publics, mais que la FAO et l'OMS n'avaient pas conduit d'évaluation sur un aliment donné. Concernant d'autres aspects des aliments issus d'OGM, le représentant a informé la Commission que plusieurs programmes de la FAO s'occupaient de ces questions et il a invité les pays intéressés à prendre contact directement avec la FAO.

149. La Commission a noté une question concernant la planification des activités et la possibilité de réviser et simplifier la procédure par étapes. La Présidente a rappelé que chaque comité planifiait ses activités individuellement et appliquait les critères indiqués dans le Manuel de procédure au moment de proposer une nouvelle activité assortie d'une échéance, et que le suivi général était assuré par le Comité exécutif dans le cadre de l'examen critique. Des propositions de modification ou de révision de la procédure d'élaboration actuelle pourraient être avancées au sein du Comité sur les principes généraux.

Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes

150. La Commission a noté que le Comité exécutif avait recommandé de donner suite à l'activité 4.5 et qu'un questionnaire sur la coordination interdisciplinaire soit communiqué pour examen par les comités de coordination.

Objectif 5: Promouvoir une participation maximale et efficace des membres

- 151. Quelques délégations ont fait observer que l'objectif 5 n'avait pas été atteint, en particulier en ce qui concerne les activités 5.1 et 5.2, puisque les observations écrites n'avaient pas suffisamment été prises en compte au sein des comités, ce qui nuisait à la participation effective des pays en développement.
- 152. La Présidente a rappelé que, afin d'y remédier, les *Directives à l'intention des présidents* précisaient que les présidents devaient veiller à ce que les observations écrites des membres et des observateurs non présents à une session soient prises en considération au sein du comité concerné, que les présidents étaient tous conscients de l'importance de la prise en compte des observations écrites et que des formulaires d'enquête étaient distribués après chaque session afin de recueillir les observations des participants sur la conduite des réunions.
- 153. Plusieurs délégations se sont dites d'avis que la communication tardive des documents, ainsi que la disponibilité tardive des documents dans toutes les langues constituaient un lourd obstacle à une participation effective de tous les membres, notamment des pays en développement. La Commission a noté que cette question ferait l'objet d'un examen particulier au titre du point 11 b).
- 154. Une délégation a estimé que les activités afférentes à l'objectif 5 n'avaient pas été bien analysées et que certaines activités ne devraient pas être mentionnées comme étant en cours mais qu'elles devraient avoir une échéance plus précise et être accompagnées d'une description plus précise des activités de la FAO, de l'OMS et d'autres instances concernant le renforcement des capacités. En réponse à cette intervention et à d'autres questions sur les activités ayant pour objet de renforcer la participation des membres, le Représentant de la FAO a invité les délégués à se reporter aux divers rapports de la FAO sur les activités de renforcement des capacités, y compris sur l'appui aux structures nationales du Codex, comme par exemple le dernier document intitulé *Making the Codex Connection to Food Safety*, rapport sur les activités de la FAO pour le renforcement des capacités des pays qui a été communiqué à la présente session.
- 155. Concernant le renforcement des points de contact du Codex et les comités nationaux pour le Codex (activité 5.4), il a été noté que des rapports réguliers avaient été communiqués par les États Membres dans le cadre des travaux des comités régionaux.
- 156. La Commission a pris note d'une observation sur l'utilité du système de tutorat prévu par l'Accord SPS de l'OMC s'agissant d'accroître la participation et elle a noté qu'une pratique analogue était également suivie dans les activités de renforcement des capacités de la FAO pour le Codex et les systèmes de sécurité sanitaire des aliments.
- 157. En réponse à une question sur la participation des pays en développement en cas de défaut de soutien par le Fonds fiduciaire, le représentant de l'OMS a indiqué que le Fonds fiduciaire avait vocation à accroître la participation et que ces questions devaient être traitées dans une perspective générale, notamment quant à l'éventuel élargissement du Fonds fiduciaire, qui était encore à l'étude.

Autres questions

158. En réponse à une question sur l'élaboration du prochain plan stratégique pour 2013-2018, la Présidente a rappelé que le Comité exécutif était convenu qu'un groupe de travail électronique composé de la Présidente et des vice-présidents préparerait un questionnaire ou une proposition révisée de nouveau plan stratégique, selon ce qui serait envisageable, qui seraient joints à une lettre circulaire pour observations et examen par tous les comités de coordination. La proposition révisée serait soumise pour examen au Comité exécutif à sa session suivante.

ÉVALUATION DES CAPACITÉS DU SECRÉTARIAT DU CODEX (Point 11b)⁴³

159. Le Comité a rappelé que l'évaluation, préparée par un consultant conformément à l'activité 3.7 (« Évaluer la capacité du Secrétariat du Codex à s'acquitter de ses fonctions de manière efficace ») du Plan stratégique 2008-2013 avait fait l'objet d'un bref débat à la trente-deuxième session de la Commission⁴⁴. La Commission s'était déclarée opposée à la recommandation 11 et avait renvoyé les recommandations 1 à 10 pour examen par le Comité exécutif à sa soixante-troisième session. À sa soixante-quatrième session, le Comité exécutif avait examiné les mises à jour contenues dans le document de travail portant sur les recommandations 6 à 10 adressées au Secrétariat du Codex⁴⁶.

Recommandation 1: La FAO et l'OMS devraient se mettre d'accord, sans plus attendre, sur l'équilibre souhaitable entre leurs contributions respectives au budget du Codex.

Recommandation 2: La FAO et l'OMS devraient allouer des ressources suffisantes (personnel et hors personnel) au budget commun du Codex afin de créer un Secrétariat durable à même d'appuyer les activités courantes du Codex, de mettre en œuvre les améliorations requises pour ses opérations quotidiennes et de renforcer son rôle dans le processus d'établissement de normes, l'orientation stratégique de la Commission, la communication avec les États membres et le grand public, y compris des initiatives bien définies de renforcement des capacités par l'intermédiaire des Points de contact du Codex et par la recherche de nouvelles modalités de négociation internationale sur l'établissement de normes.

- 160. Le Représentant de la FAO a déclaré que depuis la publication du rapport du consultant, deux réunions avaient eu lieu, entre sous-directeurs généraux de la FAO et de l'OMS, afin de prendre des décisions stratégiques concernant l'appui futur au programme du Codex. La répartition des contributions entre la FAO et l'OMS avaient été débattue et l'OMS avait accepté de creuser la question et d'informer la FAO et la Commission du résultat de ses réflexions.
- 161. Une délégation a fait remarquer que les recommandations 1 à 5 semblaient refléter l'existence de problèmes de financement adéquat du Codex à long terme et de coordination entre la FAO et l'OMS.
- 162. Le Représentant de la FAO a déclaré que l'Organisation n'entrevoyait aucun problème de financement puisque la FAO et l'OMS avaient toujours fourni les fonds et le personnel requis par le Codex et les activités connexes. En outre, les gouvernements hôtes et d'autres membres avaient procédé à des détachements de personnel en guise de contribution. Si ce soutien faisait défaut à l'avenir, des effectifs supplémentaires seraient nécessaires.
- 163. Une délégation a déclaré qu'au sein des organes directeurs de la FAO, de nombreuses délégations avaient régulièrement réclamé la protection du budget du Codex, ce qui expliquait la croissance plus rapide de la contribution de la FAO, et que ces Membres devraient soumettre les mêmes requêtes à l'Assemblée mondiale de la santé. L'érosion de la contribution de l'OMS par rapport à celle de la FAO était alarmante et il convenait d'instaurer un rapport stable entre les deux.
- 164. Le représentant de l'OMS a déclaré que le budget du Codex et des activités connexes avait subi une augmentation importante par rapport à d'autres activités de sécurité sanitaire des aliments de l'OMS pour le Secrétariat du Codex. L'OMS avait relevé sa contribution en faveur du Secrétariat du Codex de 30 pour cent depuis 2003 et finançait de nombreuses autres activités liées à la sécurité sanitaire des aliments, tels que la

⁴³ CX/CAC 10/33/11; CRD 12 (observations de la Malaisie).

⁴⁴ ALINORM 09/32/REP, paragraphes 139 à156.

⁴⁵ ALINORM 10/33/3, paragraphes 33 à 97.

⁴⁶ ALINORM 10/33/3A, paragraphes 57 à 65.

charge de morbidité, les conseils scientifiques, la formation des consommateurs et INFOSAN. Il a rappelé que l'Assemblée mondiale de la santé avait adopté, en mai 2010, une résolution qui appuyait les activités de l'OMS dans ce domaine, notamment sa contribution au Secrétariat du Codex.

- 165. Le Secrétariat a précisé que dans le cadre du nouveau budget de la FAO, le Secrétariat relevait d'un objectif comprenant aussi les avis scientifiques. Le programme devrait être vu comme un tout puisque sans avis scientifiques, le Codex ne disposerait d'aucune base pour ses activités tandis que les activités de renforcement des capacités favorisent l'application des normes. Les recommandations du consultant se rapportaient au contexte spécifique de 2008 mais la situation budgétaire avait évolué depuis lors et quelques incertitudes avaient été levées. Il était important de noter l'engagement de la FAO et de l'OMS envers les travaux de Codex et d'utiliser au mieux les ressources disponibles.
- 166. La Présidente a déclaré que la visibilité du budget du Codex au sein du budget de l'OMS s'était améliorée puisqu'il apparaissait désormais comme une entité distincte.

Recommandation 3: La FAO et l'OMS devraient décider en temps voulu du budget du Codex pour un exercice biennal et autoriser le Secrétariat du Codex à utiliser un compte d'épargne qui lui permette de reporter des fonds d'un exercice biennal sur le suivant en cas de solde positif en clôture d'exercice.

- 167. Le Représentant de la FAO a déclaré que même si le budget était entièrement fongible, le virement de fonds d'un exercice biennal au suivant n'était pas possible et que tout solde non dépensé devait être restitué aux Membres. Il a précisé que le reliquat était habituellement très modeste.
- 168. Une délégation a suggéré de soumettre la question au Comité financier de la FAO compte tenu du fait que les reports entre exercices biennaux étaient déjà envisagés pour le PCT et les ressources consacrées à la sécurité.

Recommandation 4: La FAO et l'OMS devraient améliorer leur communication sur le Fonds fiduciaire du Codex, notamment en ce qui concerne les responsabilités en matière de gestion du Fonds.

- 169. Une délégation a fait état de problèmes de communication avec le Fonds fiduciaire, qui avaient empêché dans certains cas la participation des représentants de son pays.
- 170. Le représentant de l'OMS a reconnu que des erreurs avaient été commises par le passé en matière de communication avec les participants du Fonds fiduciaire mais qu'il n'existait à son avis aucun problème de communication avec la FAO à propos du Fonds fiduciaire puisque le groupe consultatif se réunissait régulièrement.

Recommandation 5: La FAO et l'OMS devraient lancer une évaluation conjointe de leurs relations mutuelles en ce qui concerne l'appui offert au Codex et de l'interaction de chacune d'entre elles avec le Codex, afin d'améliorer l'efficience du Secrétariat du Codex et de renforcer s'il y a lieu son autonomie.

171. Le Représentant de la FAO a déclaré que l'évaluation externe indépendante de l'Organisation avait également passé en revue tous les organes intergouvernementaux (les traités, conventions et commissions), recherchant avec la FAO des solutions pour leur donner une indépendance accrue et que le Plan d'action immédiate recommande que soient définies clairement les modalités de financement de ces organes en prévoyant la possibilité de recourir à des fonds extrabudgétaires. Alors que pour certains organes, le financement relevait en quasi-totalité de ressources extrabudgétaires, le Codex avait été protégé en raison de la nécessité de planifier ses réunions longtemps à l'avance. Répondant à une question, le Représentant de la FAO a précisé que le programme du Codex avait lui-même été soumis en 2002 à une évaluation approfondie et que la Commission avait pu conclure en 2008 que toutes les recommandations de l'évaluation avaient été mises en œuvre.

Recommandation 6: Le Secrétariat du Codex devrait améliorer les opérations quotidiennes, en particulier grâce à une gestion plus rigoureuse du flux de travail, à la disponibilité en temps voulu des documents de travail, à la mise au point définitive dans les meilleurs délais des textes adoptés, y compris leur mise en ligne sur le site web, à la planification adéquate des publications, à la conclusion en temps voulu des lettres d'entente, au renforcement des compétences linguistiques.

172. La Commission a concentré ses débats sur la disponibilité des documents en temps opportun, notant que d'autres questions étaient traitées dans le document de travail préparé par le Secrétariat.

173. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées du fait que l'arrivée tardive des documents ne leur laissait pas assez de temps pour effectuer les consultations et le travail de préparation nécessaires avant les réunions, avec tous les inconvénients que cela comporte pour leur participation aux travaux du Codex. Il a été rappelé que conformément au règlement intérieur, les documents devraient être distribués au moins deux mois avant la session. La mise à disposition tardive, voire l'absence, des documents dans les langues officielles autres que l'anglais, l'espagnol et le français a également été mentionnée.

- 174. Plusieurs délégations ont déclaré que les retards dans la distribution des documents indiquaient selon elles que les effectifs du Secrétariat ne suffisaient pas pour gérer la charge de travail et que cette question devrait être affrontée. Une délégation a exprimé des préoccupations au sujet de l'annulation du poste supplémentaire qui avaient été attribué au Secrétariat du Codex par la FAO en 2008.
- 175. Plusieurs délégations ont été d'avis qu'il fallait analyser les causes de la mise à disposition tardive des documents.
- 176. La délégation chilienne a rappelé que le Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP) se penchait sur la question et qu'un projet de document du Chili proposant des améliorations possibles dans ce domaine avait été distribué à la dernière session du CCGP⁴⁷. Le Comité avait décidé que ce projet de document ferait l'objet d'un débat au Comité de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC) et serait soumis pour information aux autres comités de coordination.
- 177. Le Secrétariat a déclaré que divers facteurs pouvaient causer ces retards. Dans certains cas, la distribution des documents tardait en raison de la nécessité de réunir des informations supplémentaires émanant de réunions qui n'avaient pas encore eu lieu. Pour le Comité exécutif, la Commission et le CCGP, le Secrétariat préparait la plupart des documents et essayait de respecter les échéances, chose qui n'était pas toujours possible à cause de la nature et de la complexité des certains documents, notamment sur le budget et les progrès accomplis dans l'établissement des normes. Pour certains documents, des consultations avec les services internes de la FAO et de l'OMS, comme les services juridiques ou des unités techniques, s'avéraient nécessaires et exigeaient un allongement des délais.
- 178. Le Secrétariat a précisé que la disponibilité tardive des documents pour la Commission était aussi liée à un problème structurel découlant du fait que les derniers comités avant la Commission se réunissaient en mai, un peu moins de deux mois avant la session de la Commission. L'absence de toute réunion dans les six mois précédant la Commission améliorerait nettement la situation.
- 179. Le Secrétariat a déclaré que la traduction était un problème d'un autre ordre. La question de la traduction automatique serait examinée par le Comité exécutif du Codex (CCEXEC) pour vérifier son utilité éventuelle et la proposition du Chili ferait l'objet d'un débat futur au CCGP. Dans certains cas, le Secrétariat traduisait les documents en interne afin de raccourcir les délais de production des versions linguistiques. Les documents destinés à la Commission, au Comité exécutif et aux comités de coordination étaient essentiellement préparés par le Secrétariat et traduits par les services de la FAO. Les documents de travail de la plupart des autres comités, ainsi que leurs rapports, étaient préparés par les pays, des groupes de pays ou des groupes de travail virtuels tandis que le Secrétariat restait toujours en contact avec les rédacteurs, pour leur rappeler les échéances.
- 180. La Présidente a rappelé que de nouveaux logiciels de traduction automatique seraient essayés et que l'examen de la question se poursuivrait au sein du CCEXEC et elle a suggéré que le Secrétariat envisage des mesures spécifiques pour améliorer la situation et a proposé que les présidents des Comités puissent intervenir lorsque les délais étaient excessifs.
- 181. Le Représentant de la FAO a déclaré que la possibilité que les retards dans la distribution des documents soient causés par une insuffisance de personnel allait être examinée. Pour lors, il a fait état d'une seule vacance de poste. La question de la traduction dans d'autres langues (arabe, chinois et russe) était étroitement liée aux ressources disponibles et l'Organisation se proposait d'étudier la façon dont la situation pourrait être améliorée grâce à des fonds extrabudgétaires.
- 182. Le Secrétariat a indiqué que pour tenir un débat en connaissance de cause, le Secrétariat conserverait et mettrait à disposition des statistiques concernant les documents soumis et distribués et garderait une trace de la filière de responsabilités relative à la préparation des documents.

⁴⁷ ALINORM 10/33/33, paragraphes 99 à 104 et CX/GP 10/26/10.

Recommandation 7: Le Secrétariat du Codex devrait intervenir davantage en amont dans le processus d'établissement des normes et l'orientation stratégique de la Commission du Codex Alimentarius et rechercher de nouvelles modalités de négociation internationale sur les normes alimentaires.

- 183. De nombreuses délégations ont manifesté leur désaccord sur cette recommandation. Elles ont estimé qu'il appartenait à la Commission et à ses États membres de fournir les orientations stratégiques et que ce n'était pas le rôle du Secrétariat.
- 184. À propos des « nouvelles modalités de négociation », une délégation a estimé que la tenue des débats devrait être soumise à des normes et des règles strictes et que les négociations en marge de la plénière occupaient déjà une place trop importante.
- 185. Le Secrétariat a déclaré qu'il servait la Commission et ses membres conformément à son rôle de soutien, attirant le cas échéant l'attention sur certaines questions, et qu'il aidait le Comité exécutif ou le CCGP dans leur réflexion par la préparation de documents et d'études, parfois en coordination avec les conseillers juridiques.
- 186. Certaines délégations ont estimé que des éclaircissements devaient être donnés à ce sujet et qu'il revenait aux gouvernements de prendre les décisions, le rôle du Secrétariat étant de soutenir et de faciliter les travaux relatifs à l'établissement des normes.
- 187. La Commission s'est déclarée opposée à la recommandation 7 tout en notant que le Secrétariat du Codex devrait continuer à exercer son rôle d'appui au processus d'établissement des normes.

Recommandation 8: Le Secrétariat du Codex devrait améliorer la communication avec les gouvernements hôtes et les États membres par l'intermédiaire des Points de contact du Codex, ainsi qu'avec le grand public, et explorer de nouveaux modes de communication.

Recommandation 9: Le Secrétariat du Codex devrait repenser et remanier fondamentalement le site web du Codex pour en faire un outil plus dynamique de communication avec les membres, les organisations ayant le statut d'observateur et le grand public.

Recommandation 10: Le Secrétariat du Codex devrait recourir davantage aux technologies de l'information dans ses activités quotidiennes.

- 188. La Commission a noté les informations fournies par le Secrétariat, en particulier sur la reconfiguration du site web du Codex qui devrait être mise en ligne en septembre, avec une meilleure interactivité et de nouveaux modes de communication (partie interactive protégée pour les membres et les observateurs, discussion en ligne, situation et progrès accomplis dans l'établissement des normes, etc.). La Commission a également noté que le Secrétariat avait prévu d'examiner l'utilisation, par les membres et observateurs, du matériel de communication tel que bulletins d'information, CD-ROM, documents audio et vidéo. Enfin, la Commission a noté que le Secrétariat avait l'intention de recourir plus largement aux technologies de l'information pour la gestion de ses tâches, surtout pour la création et la distribution des documents.
- 189. La Commission a remercié le consultant d'avoir préparé l'évaluation, la FAO et l'OMS d'assurer grâce à leur soutien les capacités du Secrétariat et de fournir un appui précieux au processus d'établissement des normes.

RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES (Point 12)⁴⁸

A. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)49

190. Se référant aux informations figurant dans le document CAC/33 INF/2, l'observateur de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a résumé les activités de l'OIE centrées sur des questions stratégiques et les activités de normalisation de l'OIE en rapport avec le mandat du Codex.

⁴⁸ CX/CAC 10/33/12.

⁴⁹ CAC/33 INF/2 (Communication de l'OIE – rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

191. L'observateur a noté qu'une collaboration permanente entre le Codex et l'OIE était essentielle en raison de la contribution de la santé animale à la sécurité sanitaire des produits tout au long de la chaîne alimentaire, « de la ferme à la table ». L'OIE et la Commission du Codex Alimentarius continuent à renforcer cette collaboration pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des normes et éviter des lacunes, contradictions et chevauchements. Le cinquième Plan stratégique qui vient d'être adopté (2011-2015) préconise aussi une collaboration plus étroite entre l'OIE et le Codex.

- 192. L'observateur a informé la Commission que M. Vallat avait été réélu Directeur général pour un troisième mandat, lors de la soixante-dix-huitième session de l'OIE, tenue en mai 2010.
- 193. L'observateur a ajouté qu'en mai 2010, l'Assemblée de l'OMS avait approuvé un amendement à l'accord de coopération liant l'OIE et l'OMS, amendement qui fixe les bases juridiques de la mise au point de normes conjointes sur les aspects pertinents de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production. L'observateur regrettait qu'en avril 2010 le Comité du Codex sur les principes généraux (CCPG) ait reporté à sa réunion suivante (2012) la discussion approfondie de l'éventuelle élaboration de normes communes Codex OIE.
- 194. L'observateur a signalé que l'OIE avait poursuivi ses travaux sur les conséquences de l'établissement de normes privées, lesquelles pouvaient être en contradiction avec les normes de l'OIE, et continuait à donner des avis aux Membres sur cette question. En juin 2009, l'OIE avait constitué un Groupe spécial d'experts sur les normes privées. Les réponses à un questionnaire distribué à tous les Membres de l'OIE avaient mis en évidence des différences significatives entre les points de vue des pays développés et ceux des pays en développement.
- 195. À sa session générale, en mai 2010, l'OIE avait adopté une résolution recommandant qu'elle resserre les liens et le dialogue avec les organismes mondiaux chargés de définir des normes privées et avec les organisations mondiales privées pertinentes du secteur de la production, en vue d'assurer la compatibilité des normes privées avec celles de l'OIE. En outre, elle avait recommandé de faire connaître aux gouvernements nationaux et aux consommateurs les protections qu'offraient les normes officielles.
- 196. L'observateur a indiqué que l'OIE mettait la dernière main à une norme sur la sécurité biologique dans les établissements avicoles pour prévenir et maîtriser les agents infectieux dans la volaille et les maladies d'origine alimentaire chez l'homme. L'OIE continuera à collaborer avec le Codex à l'établissement de normes relatives à *Campylobacter* et *Salmonella* spp. dans la chair de poulet, afin de couvrir l'ensemble de la chaîne alimentaire.
- 197. L'observateur a confirmé que les membres de l'OIE étaient déterminés à renforcer la collaboration, au profit tant des Membres du Codex que de ceux de l'OIE.
- 198. La Commission a félicité l'observateur de l'OIE pour son rapport, complet et riche d'informations et émis le vœu que l'on continue de renforcer la collaboration entre le Codex et l'OIE.
- 199. Le représentant du conseiller juridique de l'OMS a donné quelques éclaircissements sur la manière dont l'OMS interprétait l'amendement récent à l'accord la liant à l'OIE. Pour l'OMS, l'accord ne définit pas les bases juridiques de l'établissement de normes communes. L'amendement prévoit des activités communes pour la mise au point de normes, et non l'élaboration de normes communes. L'amendement approuvé montre que les avantages d'une collaboration plus étroite entre les deux organisations sont reconnus, en particulier en ce qui concerne les aspects de la production animale qui ont une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments. Il a également été rappelé que, d'après des consultations avec l'OIE, l'amendement ne modifierait pas le statut de l'OIE vis-à-vis de la Commission du Codex Alimentarius, à laquelle elle participe en qualité d'observateur.
- 200. S'agissant de la mise au point éventuelle de normes communes CODEX/OIE, le représentant du conseiller juridique de l'OMS a indiqué qu'il faudrait que la Commission du Codex Alimentarius prenne des dispositions officielles en ce qui concerne la teneur des normes et la procédure, en prenant en considération les mécanismes de prise de décision établis et disponibles.
- 201. Le représentant du Conseiller juridique de la FAO a indiqué que les débats en cours au sein du CCGP, concernant la possibilité de l'établissement de normes communes OIE/Codex, se poursuivraient à la prochaine session du Comité, sur la base des réponses à une circulaire. Il a précisé que du point de vue juridique, l'accord entre la FAO et l'OIE n'enlevait rien au pouvoir discrétionnaire de la Commission, à savoir que celle-ci gardait toute latitude pour déterminer la forme que pourrait prendre une participation de

l'OIE à ses travaux. Il a ajouté que la FAO, qui s'était engagée dans l'accord à faciliter la coopération avec l'OIE, considérait que cette coopération pouvait prendre de nombreuses formes, notamment la participation de l'OIE au processus du Codex en qualité d'observateur, comme c'était actuellement le cas, ou tout autre mécanisme approprié qui serait décidé par la Commission du Codex.

202. La délégation japonaise a déclaré qu'elle considérait que la collaboration entre le Codex et l'OIE était importante et se réjouissait du récent accord entre l'OMS et l'OIE qui devrait faciliter encore la collaboration entre les deux organisations. Elle s'est félicitée en outre de la récente décision prise par l'OIE d'inclure des « principes de recherche de consensus » dans les textes fondamentaux de l'OIE servant de référence à son processus de normalisation. La délégation souhaitait vivement que l'OIE définisse des procédures écrites pour l'établissement des normes et des principes de travail pour l'analyse des risques, dans un souci de plus grande transparence. Le Japon comptait que la prochaine session du CCGP consacrerait un examen approfondi à ces questions, sur la base du document de l'OIE présenté à la vingt-sixième session du CCGP, en avril 2010.

Organisation mondiale du commerce (OMC)50

203. Outre les informations figurant dans le document CAC/33 INF/3 et INF/4, l'observateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a communiqué des informations à la Commission sur plusieurs questions clés au Fonds pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (FANDC), concernant notamment le Comité SPS qui s'était réuni juste avant la session en cours, et les activités du FANDC. L'Observateur a insisté sur les points suivants:

- Sur les 294 problèmes commerciaux évoqués à l'OMC (pendant la période janvier 1995-mars 2010), 28 pour cent étaient liés à des problèmes de sécurité sanitaire des aliments et certains d'entre eux découlaient de déviations par rapport aux normes internationales, y compris aux normes du Codex. Pour de plus amples informations, consulter le site www.spsims.wto.org;
- La question de la ractopamine avait été portée à l'attention du Comité SPS et les retards pris dans l'adoption des LMR au Codex suscitaient des préoccupations;
- Dans le cadre du suivi d'une des propositions issues du deuxième examen de l'Accord SPS, un atelier s'était tenu en octobre 2009 sur les relations entre le Comité SPS et les organisations internationales de normalisation mentionnées dans l'accord (Codex, OIE et CIPV). L'atelier avait débouché sur 11 recommandations visant à améliorer la coordination et la collaboration entre les quatre organismes.

204. La prochaine session du Comité SPS aurait lieu durant la semaine commençant le 18 octobre 2010, juste après un atelier sur la transparence, pour lequel on disposait de fonds suffisants pour accueillir 50 représentants de pays en développement et de PMA. La date limite de réception des demandes de participation était fixée au 9 juillet. On pouvait trouver de plus amples informations dans les documents publiés sous les cotes G/SPS/GEN/1021 et G/SPS/GEN/997.

205. L'observateur a remercié le Secrétariat du Codex pour sa contribution aux activités d'assistance technique du comité SPS et informé la Commission des activités prévues d'ici à la fin de l'année 2010:

- un stage de formation approfondie d'une durée de trois semaines sur l'Accord SPS, à Genève (octobre 2010);
- 3 ateliers régionaux (Amérique latine, Asie-Pacifique et Europe centrale et orientale, Asie centrale et Caucase).

206. Quelques activités du FANDC ont été mises en lumière, notamment:

- Un atelier conjoint avec l'OCDE sur les indicateurs SPS (1^{er} juillet 2010) où l'on examinerait l'utilisation d'une approche de type « cadre logique » pour l'élaboration d'indicateurs servant à mesurer l'efficacité des systèmes SPS nationaux.
- Un atelier sur les partenariats public-privé était prévu pour octobre 2010, à La Haye (Pays-Bas). Organisé en coopération avec le ministère néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité

⁵⁰ CAC/33 INF/3 (Communication de l'OMC – rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

des aliments (LNV) et la Banque mondiale, cet atelier avait pour but de promouvoir le dialogue entre les secteurs public et privé sur les orientations générales de ces partenariats et leur mise en œuvre. Le Secrétariat du FANDC souhaiterait pouvoir présenter à l'atelier des exemples concrets de partenariats publics-privés dans le domaine des SPS.

- Le lancement d'un projet pilote sur des méthodologies expérimentales d'analyse économique visant à éclairer la prise de décisions dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes. Les institutions et les pays intéressés avaient été invités à se mettre en contact avec le Secrétariat du FANDC.

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)51

- 207. Le représentant de l'AIEA a rendu compte des activités de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture, en particulier des activités du sous-programme sur la protection des aliments et de l'environnement liées à la sécurité sanitaire des aliments, y compris le contrôle des contaminants alimentaires, en particulier les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires, l'utilisation de rayonnements ionisants et la gestion des situations d'urgence nucléaires et radiologiques.
- 208. À ce propos, il a été signalé que l'AIEA avait depuis peu entrepris des activités de recherche coordonnée exécutées par l'intermédiaire de deux nouveaux projets portant respectivement sur l'application des techniques nucléaires pour améliorer la traçabilité des aliments⁵² et sur l'élaboration d'aliments irradiés pour des sujets immunodéprimés et d'autres groupes cibles potentiels.
- 209. Ces projets s'ajoutaient aux projets de recherche coordonnée en cours à l'AIEA sur la mise au point de méthodes radiométriques et analytiques connexes pour renforcer les programmes nationaux de contrôle des résidus de médicaments vétérinaires antibiotiques et anthelminthiques et sur les applications des techniques de radiotraçage et de radiodosage à l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des poissons et fruits de mer. Dans ce dernier projet, l'AIEA avait soumis un document d'information à la quatrième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, qui mettait en lumière les données de recherche communiquées par les participants au projet à la soixante-treizième session du JECFA (juin 2010), s'agissant de fixer éventuellement des niveaux maximaux de cadmium dans les produits de la mer (huîtres, coquilles Saint-Jacques et céphalopodes).
- 210. Le représentant de l'AIEA a aussi proposé de continuer à coopérer avec les comités du Codex chargés d'examiner les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires dans les aliments, sur les questions relatives aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage des contaminants, y compris sur la question de l'affichage des méthodes analytiques de l'AIEA sur les pages Web du sous-programme pour la protection des aliments et de l'environnement.
- 211. En ce qui concerne le contrôle des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, le représentant de l'AIEA a pris note d'un projet conjoint du Service de la santé animale de la FAO et de la Fédération internationale de la santé animale, qui visait à élaborer des normes et des protocoles pour le contrôle de la qualité des médicaments trypanocides utilisés dans les systèmes de production animale.
- 212. Les candidats qualifiés ont aussi été encouragés à postuler au poste de spécialiste de la sécurité alimentaire (traçabilité) à pourvoir à Seibersdorf (Autriche) (date limite de présentation des demandes: 26 juillet 2010).⁵³

Organisation internationale de métrologie légale (OIML)54

213. Se référant au document CAC/33 INF/5, l'observateur de l'OIML a indiqué que le principal objectif de son organisation était d'harmoniser les réglementations techniques et métrologiques relatives aux instruments de mesure et aux mesurages. A cet effet, l'OIML développait et publiait des recommandations,

⁵³ Pour plus de détails, voir l'Avis de vacance de poste 2010/061 récemment publié par l'AIEA (http://recruitment.iaea.org/vacancies/p/2010/2010_061.html).

⁵¹ CAC/33 INF/7 (Communication de l'AIEA – rapport sur les activités liées aux travaux du Codex).

⁵² cf http://www-crp.iaea.org/html/rifa-show-approvedcrp.asp, pour plus de détails.

⁵⁴ CAC/33 INF/5 (Communication de l'OIML - Rapport des activités relatives aux travaux du Codex).

qui, aux termes de l'Accord OTC de l'OMC, étaient considérées comme des normes internationales (modèles de réglementations). Il a ajouté que l'OIML souhaitait développer une liaison constructive avec les comités du Codex pertinents afin de repérer les éventuelles dispositions en conflit dans les textes élaborés par les deux organisations et d'y apporter des solutions, et afin d'aligner les méthodes et procédures. L'observateur a noté qu'il y avait des chevauchements entre les travaux du Codex et de l'OIML concernant l'étiquetage et le système de certification de la quantité de produit (contenu) dans les préemballages et précisé que l'OIML suivait de près les travaux du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) et du Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) dans ce contexte.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵⁵

214. L'observateur de l'OCDE a fait une synthèse des activités de l'OCDE en rapport avec les travaux de la Commission du Codex Alimentarius. Il s'agissait de l'évaluation des risques et de la sécurité des aliments et des produits des biotechnologies modernes et de travaux sur les aliments nouveaux et sur l'inspection de la qualité des fruits et des légumes.

215. L'observateur s'est plus particulièrement étendu sur les activités du *Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes*, un domaine dans lequel la coopération avec la Commission du Codex alimentarius pourrait être renforcée. Le Régime contribuait à faciliter les échanges en harmonisant l'application et l'interprétation des normes internationales sur les fruits et légumes. L'OCDE publiait des brochures interprétatives fondées sur l'adoption de normes internationales comme celles de la Commission du Codex alimentarius et, dans le cadre du renforcement de la coopération avec cette Commission, le Régime prévoyait d'adopter des normes du Codex comme normes de l'OCDE pour l'élaboration de ces brochures, dans le cas par exemple de la banane. L'observateur a également informé la Commission des activités du Régime dans le domaine du renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité aux fruits et légumes et de la possibilité de travailler en coopération étroite avec la FAO en vue de l'élaboration d'un projet commun sur les outils d'apprentissage à distance (notamment un projet pilote de formation en ligne sur l'inspection de la qualité des fruits et légumes) et sur d'autres outils analogues utilisables en ligne.

B. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et des organisations non gouvernementales internationales

Organisation internationale de normalisation (ISO)⁵⁶

216. L'observateur de l'ISO a noté que le document CAC/33 INF/6 donnait des informations essentielles sur les activités de l'ISO et souligné que cette organisation adoptait des processus faisant intervenir de nombreuses parties prenantes et adhérait à des principes essentiels en matière de normalisation internationale - la transparence, l'ouverture, le consensus et l'engagement des pays en développement. L'ISO avait un portefeuille de plus de 18 000 normes internationales publiées, dont plus de 800 intéressaient le secteur alimentaire. L'observateur a signalé que l'ISO avait récemment publié une brochure spéciale expliquant la distinction entre les normes de l'ISO et les normes et les régimes privés et indiqué que les délégués de la Commission pouvaient la consulter. Il a précisé qu'en cinq ans, l'ISO avait pratiquement multiplié par quatre l'assistance technique aux pays en développement pour soutenir la participation à ses travaux techniques et à ses réunions, ainsi que le renforcement des capacités d'utilisation et d'application des normes, et qu'elle avait également accordé des parrainages pour permettre à des experts de pays en développement d'assister à la trente-quatrième session de son Comité technique. L'observateur s'est déclaré disposé à poursuivre l'excellente coopération avec le CODEX afin d'échanger des informations sur les pratiques optimales, les systèmes et les procédures pour l'élaboration de normes internationales et de démontrer de manière plus explicite les données scientifiques et les éléments de risque sur lesquels se fonde l'élaboration des normes internationales ISO pertinentes, dans le secteur alimentaire.

⁵⁵ CAC/33 INF/1 (Communication de l'OCDE - Rapport des activités intéressant les travaux du Codex).

⁵⁶ CAC/33 INF/6 (Communication de l'ISO - Rapport d'activités intéressant les travaux du Codex).

Autres questions

217. Sachant que les normes Codex constituent la base à partir de laquelle résoudre les conflits commerciaux internationaux, la délégation marocaine a indiqué que le Codex devait renforcer ses liens avec les autres organisations internationales et inscrire ces relations à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission.

EXAMEN DE L'IMPACT DES NORMES PRIVÉES (Point 13)57

- 218. La Commission a rappelé qu'à sa dernière session, elle avait eu un débat approfondi sur le rapport établi par des consultants sur les normes privées⁵⁸, et que la FAO et l'OMS avaient préparé un nouveau document tenant compte de cette discussion.
- 219. Le Représentant de la FAO a présenté ce document et précisé que l'accent était mis sur les normes privées relatives à la *sécurité sanitaire* des aliments. Les principaux sujets abordés étaient, d'une part, la mesure dans laquelle les normes alimentaires privées sont conformes à celles du Codex et, d'autre part, leur incidence sur l'accès aux marchés et la santé publique, en particulier dans les pays en développement. Le document ne portait pas sur la question de l'applicabilité de l'Accord SPS aux normes alimentaires privées, laquelle continuerait d'être débattue au sein du comité SPS de l'OMC.
- 220. Le représentant a expliqué que l'analyse présentée dans le document s'articulait autour de grandes questions déjà mises en exergue dans les études existantes, à savoir: la plus grande sévérité des normes alimentaires privées par rapport à celles du Codex; leur caractère fortement prescriptif (préféré à une approche axée sur les résultats); le coût de la certification; leur incidence sur l'accès aux marchés et la santé publique; leur transparence et le problème de la participation des parties prenantes et, enfin, leur légitimité.
- 221. L'étude concluait principalement que les normes établies par les entreprises avaient tendance à être plus sévères que les normes correspondantes du Codex, sans qu'il n'y ait à cela d'assise scientifique, tandis que les normes collectives de sécurité sanitaire des aliments cadraient dans une large mesure avec le Codex. Les critères de traçabilité faisaient toutefois généralement exception à cette règle. Les normes alimentaires privées étaient, par ailleurs, plus prescriptives que celles du Codex s'agissant des modalités d'application des critères d'hygiène alimentaire. Leur processus d'élaboration ne laissant, généralement, que peu d'occasions de participation aux pays en développement, leurs prescriptions étaient souvent inadaptées à ces pays, et il était difficile, voire impossible pour les entreprises alimentaires artisanales qui y étaient implantées, de les appliquer. En particulier, le coût de la certification pénalisait de manière disproportionnée les petits producteurs et l'existence de multiples critères en ce domaine posait un problème majeur qui devait être évitable, étant donné les différences minimes entre bon nombre des normes existantes. Le Représentant de la FAO a souligné qu'il y avait une nécessité de transparence en ce qui concernait à la fois l'élaboration et l'application des normes privées et il a en outre insisté sur le fait que la principale question qui se posait était de savoir si les normes privées appuyaient ou compromettaient les politiques des pouvoirs publics.
- 222. La Commission a remercié la FAO pour sa participation à cette étude.
- 223. Certaines délégations ont salué en ce document une étude plus équilibrée que le rapport examiné à la trente-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius. D'autres ont estimé qu'il favorisait les normes privées, laissant aux pays en développement la charge d'y satisfaire. L'étude laissait également entendre que le Codex devait se conformer auxdites normes alors qu'au contraire, ce sont celles du Codex qui devraient toujours prévaloir.
- 224. Des interrogations ont été soulevées quant à la légitimité des normes privées, question qui n'aurait pas été suffisamment abordée dans le document. Il a été estimé que les normes privées ne se conformaient pas suffisamment aux critères de transparence de l'Accord SPS de l'OMC (car elle ne tiennent compte ni des besoins des pays en développement ni des vues de parties prenantes) et qu'elles n'avaient pas été élaborées sur la base d'une évaluation scientifique des risques.
- 225. Plusieurs délégations ont fait part de leur opinion selon laquelle les recommandations devaient être révisées et des recommandations supplémentaires formulées pour encourager les pays développés à endiguer le développement des normes privées, arguant que seuls les pays importateurs avaient la possibilité de le

⁵⁷ CX/CAC 10/33/13 et CRD 4 (observations de l'Indonésie); CRD 14 (observations du Brésil).

⁵⁸ ALINORM 09/32/REP, par. 246 à 271.

faire tandis que les pays en développement n'avaient qu'une très faible influence. Le Codex devrait, selon elles, adopter une position ferme et prendre des mesures en vue de recommander aux gouvernements des pays importateurs de contrer les effets négatifs des normes privées sur les pays exportateurs. Il a été suggéré que cela se fasse en étroite collaboration avec l'OIE, la CIPV et l'OMC.

- 226. Il a été indiqué que les pays en développement éprouvaient déjà des difficultés à se plier aux normes du Codex et qu'il leur était donc d'autant plus difficile de répondre aux exigences des normes privées, lesquelles étaient plus strictes encore que celles du Codex et pesaient particulièrement sur les petites et moyennes entreprises, entravant leur accès aux marchés internationaux.
- 227. Une délégation a souligné que les normes privées risquaient même d'accroître l'insécurité alimentaire en relevant la barre au-delà des exigences normales de sécurité sanitaire, provoquant ainsi une hausse du prix des denrées alimentaires.
- 228. Une délégation a indiqué qu'elles semblent même laisser croire au consommateur que les aliments qui leur sont conformes sont plus sûrs que ceux satisfaisant aux normes du Codex et/ou aux réglementations nationales.
- 229. Une autre a souligné que, dans certains cas, elles pourraient servir d'obstacles au commerce et que si des produits étaient refusés dans les pays développés du fait de normes privées, il était très improbable qu'un pays en développement en fasse autant.
- 230. Une délégation a noté que, s'il était généralement accepté que les laboratoires devaient être agréés, les normes privées imposaient les mêmes exigences à la production agricole; elle a également indiqué que si ces dernières pouvaient sembler dans certains cas plus strictes, par exemple sur le plan des limites de résidus, contrairement au Codex, en réalité, elles prenaient en compte les incertitudes de mesure et d'échantillonnage. Elle a donné quelques exemples de bonnes pratiques agricoles mises en œuvre avec succès et a proposé de relancer la formation en ce domaine, en collaboration avec la Division mixte FAO/AIEA.
- 231. Il a également été proposé que le Codex collabore plus étroitement avec les organismes de normalisation et les encourage à devenir des observateurs du Codex.
- 232. Une délégation a indiqué que le Codex devrait donner des orientations quant à l'application des normes privées et à leurs relations avec les normes du Codex, et que des principes de travail devraient être élaborés pour l'application des normes privées.
- 233. Une délégation a indiqué qu'elle estimait que, le Codex étant la référence pour ces normes privées, il lui appartenait de s'efforcer de faciliter le processus d'établissement des normes en utilisant le formulaire de notification de réserve qui avait été examiné à la soixante-quatrième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.
- 234. En réponse à un participant demandant si des préoccupations commerciales spécifiques étaient soulevées sur ce problème à l'OMC, l'observateur de celle-ci a expliqué que les débats au sein du Comité SPS avaient débuté après que Saint-Vincent-et-les Grenadines avait mis en avant en 2005 un problème commercial particulier sur les limites de pesticides EUREP GAP en vigueur pour les exportations de bananes vers l'Europe. Des questions avaient ensuite été soulevées quant à la multiplicité des normes privées, leurs différences par rapport aux normes internationales, les coûts de mise en conformité et le manque de transparence et les mécanismes de consultation. Des participants ont par ailleurs fait observer avec inquiétude que ces normes devenaient de plus en plus, de fait, des obligations conditionnant l'accès aux marchés, ce qui pénalisait en particulier les pays en développement et les établissements de petite envergure. En revanche, certains membres ont aussi souligné qu'elles étaient de nature à faciliter la mise en conformité aux normes nationales et internationales et donc le commerce international. L'observateur de l'OMC a expliqué que, à l'heure actuelle, le Groupe de travail du Comité SPS sur les normes privées était en train de chercher à définir diverses mesures possibles concernant les normes privées en rapport avec les mesures sanitaires et phytosanitaires en vue de les soumettre au Comité SPS pour examen. Actuellement, les membres ont des points de vue divergents quant à l'applicabilité de l'Accord SPS aux normes privées et concernant le rôle que le Comité SPS devrait jouer dans ce domaine, mais les échanges d'informations et les débats se poursuivent. Tout au long de ce processus, les secrétariats du Codex et de l'OIE ont régulièrement communiqué des notes d'information actualisées au Comité au sujet des activités menées par leurs organes compétents respectifs. Aucun autre problème précis en rapport avec le commerce n'a été soulevé concernant les normes privées.

235. Le représentant de la CNUCED a expliqué que l'objectif de la CNUCED était de faire en sorte que le commerce fonctionne dans les pays en développement. La CNUCED avait conduit une série d'études de conformité et établi que la mise en conformité aux normes privées avait un coût prohibitif pour les pays en développement et que ces normes privées étaient beaucoup plus strictes que celles du Codex. Le représentant a encouragé le Codex à se pencher sur les normes privées et les normes du Codex, ainsi que sur leur impact sur les membres et il s'est dit prêt à coopérer sur cette question.

- 236. Un observateur a estimé que la certification des normes privées devrait se limiter aux normes de qualité et que la certification de la sécurité sanitaire des aliments devrait continuer à se fonder sur les normes publiques.
- 237. Le Représentant de la FAO a apporté des éclaircissements sur certains des points soulevés, en précisant que les normes privées relatives à la sécurité sanitaire des aliments étaient, à l'heure actuelle, compatibles dans une large mesure avec le Codex et que le document indiquait que les États Membres et les organisations intergouvernementales devaient rester vigilants pour qu'il continue à en être ainsi. Il a estimé qu'il était important de comprendre que le Codex s'occupait avant tout de définir quelles devaient être les obligations en matière de sécurité sanitaire des aliments, plutôt que la manière de les faire appliquer. Le fait que des normes privées de sécurité sanitaire des aliments entrent plus en détail sur la manière de satisfaire aux exigences de sécurité sanitaire des aliments ne signifie pas nécessairement que ces normes sont en contradiction avec le Codex. Étant donné que les normes du Codex ont une portée mondiale, elles ne contiennent pas de précisions sur ce qui serait approprié pour un membre donné en particulier. Cependant, il était noté dans le document FAO/OMS (CX CAC 10/33/13) que, si l'expérience des États Membres en matière d'application de normes publiques ou privées suggèrait qu'il y avait une prescription « pertinente pour le monde entier » qui pourrait améliorer les normes du Codex, les États Membres pourraient demander que ce travail soit entamé pour envisager la révision ou l'actualisation des normes. Cela n'impliquait pas que le Codex devrait harmoniser ses normes par rapport aux normes privées, mais bien que les États membres devraient s'attacher à actualiser les normes du Codex quand de nouvelles informations ou expériences indiquent qu'une actualisation serait utile pour améliorer la santé publique.
- 238. Le Représentant a précisé que le libellé figurant dans la section 5.4.1 du document FAO/OMS commençant par « les pouvoirs publics peuvent s'inspirer des adaptations... » ne suggérait pas que les autorités nationales devaient adopter des normes privées, mais plutôt qu'elles pourraient mieux comprendre comment élaborer des stratégies nationales visant à aider les intervenants de la filière alimentaire à appliquer les normes nationales en s'inspirant des adaptations de la chaîne de valeur rendant possible l'application des normes privées de sécurité sanitaire des aliments.
- 239. Le Représentant a précisé que le document concluait que le coût de la certification était un problème de taille, en particulier pour les petits producteurs dans les pays en développement. Il est noté dans le document FAO/OMS qu'on peut parfaitement envisager une convergence des normes privées de sécurité sanitaire des aliments existantes car elles sont toutes très analogues dans leur contenu. On n'a guère intérêt à avoir un grand nombre de normes privées distinctes au contenu presque identique. L'exemple donné à la section 5.3 du document FAO/OMS sur l'initiative de l'organisme United Fresh Produce Association, portant l'intention de créer une norme unique de sécurité sanitaire des aliments pour le secteur qui pourrait être inspectée par un large éventail de vérificateurs agréés et qui porterait uniquement sur la sécurité sanitaire des aliments, pourrait être très instructif quant à la réduction des coûts de certification.
- 240. Le Représentant de la FAO a déclaré que les normes du Codex étaient des références dans le commerce international et l'une des mesures à prendre pourrait être de répondre à une question posée au cours des débats, à savoir pourquoi les producteurs et les industriels de la transformation investissaient dans l'application de normes privées et non publiques. La FAO serait disposée à conduire une étude sur cette question.
- 241. Le Secrétariat a informé la Commission que des préoccupations relatives aux normes privées avaient aussi été débattues à la réunion du Comité de l'agriculture et qu'il avait été convenu que la FAO préparerait une étude sur l'impact des normes privées sur les petits exploitants et prendrait en compte les activités en cours au Codex, à l'OMC et à l'OIE.
- 242. La Commission a été informée que le GSFI adopterait un projet pilote prenant les normes du Codex comme référence.

243. La Présidente a conclu que l'OMC était le cadre le plus approprié pour traiter des incidences juridiques des normes privées sur les échanges commerciaux. Le Codex, la FAO et l'OMS devraient s'engager aux côtés d'autres organisations, notamment d'organes d'établissement de normes privées, et encourager leur participation aux activités du Codex en qualité d'observateurs. La Présidente a pris note de ce que la FAO était disposée à établir des contacts plus étroits avec des organisations d'établissement de normes privées. La Commission est convenue de confier aux comités de coordination le soin de procéder à une analyse plus approfondie des problèmes rencontrés avec les normes privées et de formuler des recommandations, à charge pour la Commission d'en examiner la suite donnée à sa prochaine session. L'analyse devrait porter notamment sur la charge financière, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, compte tenu de la prolifération de normes privées. Les organismes d'établissement de normes privées devraient être encouragés à limiter le nombre des vérifications et à travailler en coopération plus étroite.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 14)

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION RENFORCÉE AU CODEX (Point $14a)^{59}$

244. La Commission a examiné le Rapport annuel et le treizième Rapport de situation du Fonds fiduciaire du Codex ainsi que l'examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire. Elle a noté que le Rapport annuel et le Rapport de situation étaient présentés à titre d'information uniquement et portaient essentiellement sur le débat relatif à l'examen à mi-parcours.

Examen à mi-parcours

245. Le Représentant de l'OMS, qui s'exprimait au nom de la FAO et de l'OMS, a présenté le point en insistant sur les objectifs de l'examen et sur ses conclusions, à savoir que le Fonds fiduciaire avait atteint son objectif d'aider les pays en développement à participer au Codex, que leur participation avait été plus importante et plus active et que certaines recommandations clés avaient été formulées, en particulier sur la nécessité de mettre l'accent sur les objectifs 2 (renforcer la participation globale aux travaux du Codex) et 3 (améliorer la participation scientifique/technique au Codex). Le Représentant a également appelé l'attention de la Commission sur les débats de la soixante-quatrième session du Comité exécutif sur ces recommandations.

246. L'un des auteurs de l'examen a ensuite présenté brièvement les recommandations clés de l'examen comme suit:

- 1. mettre l'accent sur les objectifs 2 et 3
- 2. mettre l'accent sur les pays ayant le plus besoin d'aide
- 3. engager d'autres pays dans des activités menées dans le cadre des projets
- 4. appliquer des procédures strictes
- 5. maintenir l'accent sur la participation
- 6. renforcer la collaboration avec d'autres parties prenantes
- 7. développer le suivi et l'évaluation.

Débat général

247. De l'avis général, le Fonds fiduciaire avait permis aux pays en développement de renforcer leur participation au Codex, de sorte que l'objectif 1 avait été en grande partie atteint et qu'il convenait maintenant de mettre l'accent sur les objectifs 2 et 3, en particulier sur le 2. Il a été signalé que dans certains cas, le Fonds fiduciaire avait servi de catalyseur pour une meilleure compréhension du Codex au niveau national, qu'il avait porté à la fourniture d'autres formes de financement en faveur de la participation et à la mise au point de mécanismes d'échanges d'informations pour améliorer la participation au Codex. Il a

⁵⁹ CX/CAC 10/33/14 (Rapport annuel pour 2009 et treizième Rapport de situation du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex); CX/CAC 10/33/14-Add.1 (Examen à mi-parcours du Fonds fiduciaire du Codex); CRD 3 (Résumé du document CX/CAC 10/33/14-Add.1).

toutefois été noté qu'une aide était encore nécessaire pour la mise en place de structures nationales du Codex à l'appui de la participation au Codex et qu'une attention particulière devait être accordée à d'autres formes de soutien à certains pays qui étaient sortis du Fonds.

- 248. S'agissant de la réalisation de l'objectif 2, il a été proposé de demander des observations spécifiques par lettre circulaire afin d'élargir le débat au sein des comités de coordination. Il a été précisé que l'examen à mi-parcours figurait déjà à l'ordre du jour de tous les comités de coordination et qu'il était possible de demander des observations par lettre circulaire.
- 249. Du point de vue des donateurs, une délégation a indiqué qu'après la crise économique, il y avait eu une demande de transparence accrue en ce qui concerne les dépenses publiques, que les gouvernements devraient montrer comment le Fonds fiduciaire apportait des avantages aux pays en développement et que cela influerait sur les financements futurs. La délégation belge, qui s'exprimait au nom des États Membres de l'UE présents à la session, a informé la Commission que les États Membres continuaient de contribuer au Fonds fiduciaire et que leur contribution, avec celle de la Norvège et de la Suisse, représentait 72 pour cent des contributions au Fonds. La Commission a en outre été informée d'une initiative de l'UE visant à aider les pays africains à participer plus activement aux organisations de normalisation reconnues dans l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (projet PAN-SPSO).
- 250. Après le débat général, la Commission s'est penchée sur les conclusions de la soixante-quatrième session du Comité exécutif relatives aux questions clés liées aux recommandations de l'examen (ALINORM 10/33/3A, par. 132 à 144). La Commission a adhéré à toutes les conclusions et, en particulier, elle a eu un échange de vues sur les moyens d'approfondir la question des mécanismes de soutien à la participation physique des pays qui en ont le plus besoin, y compris ceux qui n'étaient plus admissibles aux bénéfices du Fonds mais n'étaient pas en mesure de financer leur participation.
- 251. Plusieurs propositions ont été avancées à cet égard: recommander l'examen de cette question par les comités de coordination par lettre circulaire; insérer dans cette lettre circulaire des orientations qui aideraient les pays à fournir des réponses harmonisées, en particulier ceux qui ne sont plus admissibles aux bénéfices du Fonds ou qui sont sur le point de ne plus l'être; ou encore modifier les 5 questions à soumettre à l'examen des comités de coordination.
- 252. En conclusion, il a été convenu que les comités de coordination poursuivraient l'examen à miparcours sur la base des observations à une lettre circulaire contenant les cinq questions:
 - doit-on se concentrer davantage sur les objectifs 2 et 3 que sur l'objectif 1?
 - dans l'affermative, quel sera le créneau du Fonds fiduciaire?
 - faut-il créer un mécanisme pour continuer de financer la participation physique de ceux qui en ont le plus besoin (y compris les pays sortis du Fonds qui n'ont pas les moyens d'assurer leur participation)?
 - faut-il redéfinir les critères d'allocation d'aides financières?
 - faut-il prolonger la durée de vie du Fonds fiduciaire pour le Codex?

AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 14b)60

Émission d'avis scientifiques

253. Le Représentant de la FAO a présenté le document qui était divisé en trois parties à savoir: résultats des récentes réunions d'experts FAO/OMS, autres initiatives pertinentes menées par la FAO et l'OMS et état d'avancement des demandes d'avis scientifiques de la FAO et de l'OMS. Le Représentant a résumé les activités pertinentes concernant les avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS depuis la dernière session de la Commission, en particulier la Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur les risques et les effets bénéfiques pour la santé associés à la consommation de poisson qui, pour la première fois, avaient évalué conjointement l'impact de ces deux aspects de la consommation de poisson. Le représentant a en outre insisté sur d'autres réunions importantes d'experts FAO/OMS sur Campylobacter et Salmonella dans la chair

⁶⁰ CX/CAC 10/33/15 et CX/CAC 10/33/15-Add.1.

de poulet et celles portant sur l'évaluation des risques liés aux contaminants dans les aliments (JECFA) et aux résidus de pesticides (JMPR).

254. Le Représentant de l'OMS a informé la Commission que la FAO et l'OMS avaient proposé d'établir un nouvel arrangement procédural intitulé « Réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition » (JEMNU) qui remplacerait l'arrangement actuel de la consultation d'experts spécial pour la fourniture de conseils scientifiques sur les aliments et la nutrition au Codex et aux États Membres. Le Représentant a informé la Commission que la mise en place du nouveau processus d'établissement de directives OMS avait abouti à des changements de la manière dont l'OMS élabore ses directives et recommandations et que, pour mettre en œuvre ce nouveau processus, l'Organisation avait créé le Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles (NUGAG). L'OMS avait également créé un Réseau mondial d'institutions pour la fourniture d'avis scientifiques sur la nutrition afin de faciliter l'harmonisation et les synergies entre les avis scientifiques sur la nutrition. La participation était volontaire et le Réseau pouvait inclure de multiples institutions dans les pays.

255. Répondant aux questions sur les différences entre les JEMNU et le NUGAG et les rapports entre les travaux de ces organes et le CCNFSDU, le Représentant de l'OMS a précisé que les JEMNU font office d'organe pour l'évaluation des risques tandis que le NUGAG se concentre sur des avis fournis au Codex et aux États Membres en matière de gestion des risques durant l'élaboration de directives dans les domaines des micronutriments (par exemple, les suppléments de fer, l'enrichissement des aliments et les poudres de micronutriments multiples), du régime alimentaire et de la santé (profils nutritionnels, sucres, matières grasses totales et sodium), de la nutrition au cours de la vie et de la sous-alimentation.

Renforcement des capacités en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments

256. Le Représentant de la FAO a expliqué que le document contenait la liste complète des projets en cours ou prévus de la FAO et de l'OMS concernant le renforcement des capacités, y compris les activités entreprises par les deux organisations qui viennent compléter ou appuyer les travaux du Codex aux niveaux national, régional et international.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS (Point 15)61

257. La Commission a élu, par consentement général, les personnes suivantes pour un mandat allant de la fin de la session en cours à la fin de la session ordinaire suivante de la Commission (soit sa trente-quatrième session).

Présidente: Mme Karen HULEBAK (États-Unis d'Amérique)

Vice-Présidents: M. Sanjay DAVE (Inde)

M. Ben MANYINDO (Ouganda)

M. Knud ØSTERGAARD (Danemark)

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES COMITÉS ET DES GROUPES SPÉCIAUX DU CODEX (Point 16)62

258. La Commission **a confirmé** la désignation des gouvernements hôtes dont la liste figure à l'Annexe IX du présent rapport. Sur la base de ses délibérations au titre du point 9, la Commission a noté que le Comité sur le lait et les produits laitiers était ajourné *sine die* et a ajouté à la liste de ses organes subsidiaires le Groupe spécial intergouvernemental sur l'alimentation animale.

AUTRES QUESTIONS (Point 17)

Nouvelles options pour les groupes de travail physiques⁶³

259. La Commission a examiné la proposition du Comité exécutif à sa soixante-quatrième session visant à demander au Comité sur les principes généraux d'étudier les options susceptibles d'améliorer les travaux des groupes de travail physiques, notamment, limiter le nombre des participants aux groupes de travail physiques, élaborer des mécanismes qui assurent le soutien du Fonds fiduciaire du Codex à la représentation

⁶² CX/CAC 10/33/17.

⁶¹ CX/CAC 10/33/16.

⁶³ CRD 11 (observations de l'Égypte).

des pays en développement et élaborer une série de responsabilités prévues s'appliquant aux experts représentants des diverses régions et aux pays de leur région.

260. La délégation japonaise a fait observer que l'Objectif 5 du Plan stratégique du Codex pour 2008-2013 était d'encourager une participation maximale et effective des membres et était d'avis que les groupes de travail physiques devaient être aussi ouverts que possible afin d'assurer la transparence; de plus, la grande diversité d'opinions exprimées dans les groupes de travail permettait aux présidents d'être prêts à débattre en session plénière. La délégation n'a donc pas appuyé la proposition visant à restreindre la participation aux groupes de travail.

261. La Présidente a indiqué que les nouvelles approches proposées ne remplaceraient pas les procédures en vigueur pour les groupes de travail physique mais offraient des options supplémentaires, et qu'il appartiendrait à chaque comité de décider de l'approche à adopter. La Commission a dans l'ensemble souscrit aux propositions du Comité exécutif et a décidé que les propositions seraient transmises aux comités régionaux de coordination et qu'un document de travail serait élaboré par la Présidente et les vices-présidents et les autres membres intéressés du Comité exécutif par consultations électroniques, en tenant compte des réponses transmises par les présidents des comités du Codex et des points de vue des comités régionaux. Le Comité exécutif examinerait ce document à sa soixante-cinquième session, et présenterait ses recommandations à la Commission pour nouvel examen au sein du Comité sur les principes généraux, le cas échéant.

Nouveaux travaux sur les nanotechnologies⁶⁴

262. La délégation égyptienne, notant que les aliments produits à l'aide des nanotechnologies étaient maintenant disponibles sur le marché et que le risque potentiel présenté par ces aliments n'avait pas été évalué de manière approfondie, a proposé de constituer un groupe spécial Codex pour traiter la question.

263. La Commission a été informée que la FAO et l'OMS avaient tenu une réunion d'experts en juin 2009 sur les éventuelles incidences sur la sécurité sanitaire des aliments des nouvelles applications des nanotechonologies dans les domaines de l'alimentation et de l'apiculture, que son rapport contenait un certain nombre de recommandations répondant aux préoccupations de l'Égypte. La FAO et l'OMS s'apprêtaient à lancer un groupe de travail électronique chargé d'envisager une approche échelonnée de l'évaluation des risques des catégories de nanomatériaux. En outre, la FAO avait collaboré avec le gouvernement brésilien à l'organisation d'une conférence internationale au Brésil en juin 2010 consacrée à l'examen des applications des nanotechnologies à l'alimentation et à l'agriculture, l'accent étant mis sur les applications intéressant particulièrement les pays en développement. La Commission **est** donc **convenue** qu'il n'était pas nécessaire de constituer un groupe spécial pour le moment et a encouragé l'Égypte à travailler en liaison étroite avec la FAO et l'OMS sur cette question. Elle a aussi encouragé la FAO et l'OMS à poursuivre leurs activités dans ce domaine.

Emploi de la langue russe

264. Cette question a été traitée au point 10 de l'ordre du jour.

Date et lieu de la prochaine session

265. La Commission a noté que sa trente-quatrième session se tiendrait à Genève (Suisse), du 4 au 9 juillet 2011, sous réserve de confirmation.

⁶⁴ CRD 20 (observations de la FAO et de l'OMS).

ANNEXE 1

PRÉSIDENTE

Dr Karen L. Hulebak Chief Scientist Office of Food Safety U.S. Department of Agriculture 1400 Independence Avenue Whitten Bldg Rm412A Washington, DC 20250 - 3700 U.S.A.

Phone: +202.690.5074

Email: karen.hulebak@fsis.usda.gov

VICE-PRÉSIDENTS

Mr Ben Manyindo
Deputy Executive Director
Uganda National Bureau of Standards
P.O. Box 6329
Kampala
Uganda
Phone: 1256 414 505005

Phone: +256 414 505995 **Fax:** +256 414 286123

Email: ben.manyindo@unbs.go.ug; benm552000@yahoo.co.uk

Mr Sanjay Dave Director Agricultural and Processed Food Products Export Development Authority (APEDA) Ministry of Commerce

Government of India NCUI Building, 3 Siri Institutional Area

August Kranti Marg, Hauz Khas

New Delhi – 110016

India

Phone: +91 11 26513162 **Fax:** +91 11 26519259 **Email:** director@apeda.com

Mr Knud Østergaard Head of Division Danish Veterinary and Food Administration Mørkhøj Bygade 19

DK-2860 Søborg

Denmark

Phone: +45 33956120 **Fax:** +45 33 956001 **Email:** koe@fvst.dk

LIST OF PARTICIPANTS LISTE DES PARTICIPANTS LISTA DE PARTICIPANTES

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA

M Abdelhamid BOUKAHNOUNE

Directeur Général du contrôle économique

et de la répression des fraudes Ministère du commerce

Cité Zerhoni Mokhtar-Mohammadia

Alger

Phone: +213 21 89 05 27 Fax: +213 21 89 02 51

Email: hboukahnoune@yahoo.fr

Mme Nacera SEDDI ACHELI

Sous Directeur de la réglementation et de la normalisation des produits alimentaires

Ministère du Commerce

Cité Zarhouni Mokhtar El mohammadia

Alger

Phone: +213 21 890761 Fax: +213 21 890773

Email: nacera.acheli@hotmail.fr

ANGOLA

Ms Teodora Lourenco SILVA

Director-General

IANORA- Instituto Angolano de Normalização

e Qualidade

Vice President Angola Codex Committee

Ministério da Industria

Rua Cerqueria Lukoki No.25, 7a

Luanda CxP 594

Phone: +244 912511981 Fax: +244 222 396745 Email: ianorq@netangola.com

ARGENTINA - ARGENTINE

Sra. María Lucrecia BARRIO

Asistente Técnica

Direccion de Relaciones Agroalimentarias

Internacionales

Ministerio de Agricultura, Ganadería, y Pesca

Av. Paseo Colón 982

Buenos Aires

Phone: +54 11 4349-2509 Fax: +54 11 4349-2244 Email: mbarrio@minagri.gob.ar Sra.Miriam Chaves

Minister

Permanent Mission of Arentina in Geneva

10 Route de l'aeroport

Genève

Phone: +022 929 8600

Email: Miriam.chaves@ties.itu

ARMENIA - ARMÉNIE

Ms Iren MELKONYAN

Codex Contact Point Ministry of Agriculture 3rd Government Building

Republic Square

Yerevan 0010 Phone: +37410 524610 Fax: +37410 524610

Email: codexarmenia@yahoo.com

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Mr Greg READ

Executive Manager

Food Division

Australian Quarantine and Inspection Service

Australian Government Department of

Agriculture, Fisheries and Forestry

GPO Box 858

CANBERRA ACT 2601 Phone: +61 2 6272 3594 Fax: +61 2 6272 4112

Email: gregory.read@daff.gov.au

Dr Paul BRENT

Chief Scientist

Food Standards Australia New Zealand

P.O. Box 7186

CANBERRA ACT 2610

Phone: +61 2 62712215 Fax: +61 2 62712278

Email: paul.brent@foodstandards.gov.au

Ms Ann BACKHOUSE

Manager

Codex Australia

Product Integrity, Animal and Plant Health Australian Government Department of Agriculture, Fisheries and Forestry

GPO Box 858

CANBERRA ACT 2601 Phone: +61 2 6272 5692 Fax: +61 2 6272 4389

Email: ann.backhouse@daff.gov.au

Dr Peter HOLDSWORTH

Chief Executive Officer

Animal Health Alliance (Australia) Ltd

Locked Bag 916

CANBERRA ACT 2600 Phone: +61 2 62579022 Fax: +61 2 62579055

Email:

peter.holdsworth@animalhealthalliance.org.au

AUSTRIA - AUTRICHE

Dr Aleksander ZILBERSZAC

Ministry of Health Radetzkystrasse 2 A-1031 Vienna

Phone: +431 71100 4617

Email: alexander.zilberszac@bmg.gv.at

Dr Erhard HÖBAUS

Head of Division "Nutrition and Quality

Assurance"

Federal Ministry of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management A-1012 Vienna, Stubenring 12

Phone: + 431 71100-2855 Fax: +431 71100-2901

Email: erhard.hoebaus@lebensministerium.at

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

M Carl BERTHOT

Conseiller

Service Public Fédéral, Santé publique Sécurité de la chaîne alimentaire et

Environnement

DG Animaux, Végétaux et Alimentation

Place Victor Horta, 40 Boîte 10

Bloc II -7° étage 1060 Bruxelles

Phone: +32 (0) 2 5247369 Fax: +32 (0) 2 5247399

Email: codex.be@health.fgov.be

M Johan HALLAERT

Directeur Politique Alimentaire

Fédération Belge des Industries alimentaires

(FEVIA)

Avenue des Arts, 43 1040 Bruxelles Phone: +32 2 5501760

Fax: +32 2 5501754 Email: jh@fevia.be Mr Léonard BOSSCHAERT

Counsellor

Federal Agency for the Safety of the Food

Chain

Bd du Jardin Botanique 55

1000 Brussels

Phone: +32 2 2118618 Fax: +32 2 2118640

Email: leonard.bosschaert@afsca.be

Mme Gaëlle POWIS

Attaché

Attaché Food, Animal Health and Welfare,

Plant Health

Permanent Representation of Belgium to the

EU

Rue de la Loi - Wetstraat 61-63

1040 BRUSSELS Phone: +32 2 233 14 60 Fax: +32 (0) 2/231.21.95

Email: gaelle.powis@diplobel.fed.be

M Bart VANDEWAETERE

European Affairs Manager

Nestlé

Rue de Birmingham, 221

1070 Bruxelles

Phone: +32 2 5295227 Fax: +32 2 5295667

Email: bart.vandewaetere@be.nestle.com

Ms Raluca IVANESCU

Administrator

Council of the Euroepan Union

Rue de la Loi 175 1048 Brussels

Phone: +32 2 281 3158 Fax: + 32 2 281 7928

Email: raluca.ivanescu@consilium.europa.eu

Ms Sandra RENCELJ

Assistant

Council of the European Union

Rue de la Loi 175 1048 Brussels

Phone: +32 2 281 3129 Fax: +32 2 281 7928

Email: sandra.rencelj@consilium.europa.eu

M Luc OGIERS

Directeur

Service Publique Fédéral Economie

City Atrium

Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles

Phone: +32 2 277 74 81 Fax: +32 2 277 53 04

Email: luc.ogiers@economie.fgov.be

BENIN - BÉNIN

Dr Bankolé DOHOU VIDEGNON

Directeur Adjoint du Centre Béninoise de Normalisation et de Gestion de la Qualité

(CEBENOR)

Centre Béninoise de Normalisation et de

Gestion de la Qualité

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la

Pêche

03 Boîte postale 2900

Cotonou

Phone: (00229) 21 15 38 58 / 21 31 04 49

Fax: (00229) 21 30 30 24 Email: vdohou@yahoo.fr

Dr Yombo MALETE

Secrétaire Permanent du Comité National du

Codex Alimentarius

Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition

Appliquée (DANA)

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la

Peche

Point Focal Codex

B.P. No. 295, Porto Novo Phone: +229 20-21 26 70

Fax: +229 20-21 39 63

Email: maepdana@ymail.com yombomalete@yahoo.fr

BHUTAN - BHOUTAN - BHUTÁN

Mr Thuji TSHERING

Chief Regulatory and Quarantine Officer

Bhutan Agriculture and Food Regulatory

Authority

Ministry of Agriculture and Forests

Tashichho Dzong

Thimphu

Email: thujitshering@gmail.com

thujitshering@yahoo.com

Dr. Jit Badhur GURUNG

Veterinary Public Health Specialist

Bhutan Agriculture and Food Regulatory

Authority

Ministry of Agriculture and Forests

Tashichho Dzong

Thimphu

Email: jbgurung@yahoo.com

BOTSWANA

Dr Bernard BULAWAYO

Chief Research Scientist

National Food Technology Research Centre

Private Bag 008

Kanye

Phone: + 267 5440441

Fax: +267-5440713

Email: bernard@naftec.org

Dr Charity KERAPELETSWE-KRUGER

Managing Director

National Food Technology Research Centre

Private Bag 008 Kanye

Phone: +267-5442520/+ 267 5440441/ +267-

72306982

Fax: +267-5440713

Email: charike@naftec.org

Ms Matsapa PHEGELO

Chief Health Officer

Department of Public health

Private Bag 00269

Gaborone

Phone: +267-363 2041/267-74371476

Fax: +267-3902092

Email: mphegelo@gov.bw

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Mr Cláudio Mendes MELUZZI

Ministry of Foreign Affairs

Esplanada dos Ministérios

Brasília/DF

Phone: +55 61 34119562

Fax: +55 61 34118918

Email: claudio.mendes@itamaraty.gov.br

Mrs Maria Aparecida MARTINELLI

Coordinator of Brazilian Codex Committee

Instituto Nacional de Metrologia,

Normalização e Qualidade Industrial - Inmetro

SEPN 511, Bloco B

Edifício Bittar III, 4º Andar

Brasília-DF, Cep: 70 750-542

Phone: +55 61 33402211

Fax: +55 61 3347 3284

Email: codexbrasil@inmetro.gov.br

Mr André Luis SANTOS

Researcher Engineer

Brazilian National Institute of Metrology, Standards and Industrial Quality (INMETRO)

Rua da Estrela 67 - 2º andar

Rio Comprido Rio de Janeiro

Brazil - CEP: 2025 1900 Phone: +55 21 3216 1087 Fax: +55 21 3216 1085

Email: alsantos@inmetro.gov.br

Mrs Antonia Maria AQUINO

Manager of Especial Products

Brasilian Health Surveillance Agency

(ANVISA)

SIA Trecho 5 - Area Especial 57 - Bloco D -

2° andar

CEP: 71.205050 Brasília DF

Phone: +55 61 3462 5327 Fax: +55 61 3462 5315

Email: antonia.maria@anvisa.gov.br

Mrs Denise Resende OLIVEIRA

General Manager of Foods

Brasilian Health Surveillance Agency

(ANVISA)

SIA Trecho 5 - Area Especial 57 - Bloco D -

2° andar -Brasília DF CEP: 71.205050

Phone: +55 61 3462 6514 Fax: +55 61 3462 5315

Email: Denise.resende@anvisa.gov.br

Mr Guilherme Antônio da COSTA JÚNIOR Brazilian Agricultural Attaché to WTO

Permanent Representation of the Federative

Republic of Brazil to WTO 71, avenue louis-casaï

case postale 120

1216 cointrin - Genève, Suisse Phone: +41 22 929-0900

Fax: +41 22 9290958

Email: Guilherme.costa@agricultura.gov.br/

GGGguilherme@hotmail.com

Ms Patrícia PEREIRA

Specialist in Regulation and Health

Surveillance

Brazilian Health Surveillance Agency

SIA trecho 5, área especial 57

Brasília DF

Phone: +55 61 3462-5424 Fax: +55 61 3462-5414

Email: patricia.pereira@anvisa.gov.br

Ms Ana Paula JUCÁ

Chief of the Unit of International Sanitary

Regulation

Brazilian Health Surveillance Agency -

ANVISA

Phone: +55 61 3462-5402 Fax: +55 61 3462-5414

Email: ana.paula@anvisa.gov.br

Mr Rogério Pereira da SILVA

Coordinator for Codex Alimentarius Matters Secretariat of Agribusiness International

Relations

Ministry of Agriculture, Livestock and Food

Supply

Esplanada dos Ministérios, Bloco "D"- Edifício

Sede-

Sala 349 - 70 043-900

Brasília, DF

Phone: +55 61 3218 2968 Fax: +55 61 3225 4738

Email: rogerio.silva@agricultura.gov.br

Mr Francisco Frederico Sparenberg OLIVEIRA

Manager of National Relations

Associação Brasileira de Normas Técnicas -

ABNT

Rua Minas Gerais, 190, Higianópolis-São

Paulo - SP Cep: 01244-010

Phone: +55 11 3017 3655 Fax: +55 11 3017 3633

Email: ffsliveira@A3NT.org.br

Mr Antonio MANTOAN

Food Association Representative

ABIA

Av. Faria Lima 1478 - 11 andar

Sao Paulo, SP Brazil 01451-001 Phone: +55.11.30301391

Email: antonio.mantoan@mjn.com

Mr Carlos Alexandre BIELLA

Regulatory Affairs Specialist

Brazilian Association of the Food Industry

Av. Brigadeiro Faria Lima, 1478

IIº Andar -Jd Paulistand CEP: 01451 001

São Paulo

Phone: + 55 11 5508 5744 Fax: +55 11 5508 7503

Email: alexandre.biella@br.nestle.com

Mr Carlos Santos AMORIM JR.

Director of External Relations

Associação Brasileira de Normas Técnicas -

ABNT

Phone: +55 11 30173617 Fax: +55 11 30173633 Email: csamorim@abnt.org.br

BULGARIA - BULGARIE

Mrs Ani HADJIEVA

Second Secretary

Permanent Mission of the Republic of Bulgaria to the United Nations Office and The Other International Organizations in Geneva

Phone: +41 22 7883891

Email: a.hadgieva@mee.government.bg

BURKINA FASO

M Moussa OUATTARA

Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et

des ressources halieutiques

DPV 01 BP 5362 Ouagadougou 01

Phone: +00226 50361915 Email: ouattmouss@yahoo.fr

BURUNDI

Mr Damien NAKOBEDETSE

Managing Director

Burundi Bureau of Standards and Quality

Control

Avenue de la Tanzanie Nº 500

P.O. 3535 Bujumbura

Phone: +257 22221815 Fax: +257 22225595

Email: bbnorme11@yahoo.fr

CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN

M Médi MOUNGUI

Représentant permanent adjoint auprès de la

FAO

Ambassade de la République du Cameroun

Via Siracusa, 4-6 00161 Rome

Phone: +39 06 4403644 Fax: +39 06 4403644

Email: medimoungui@yahoo.fr

M POUEDOGO

Représentant du Premier ministère

BP 12876 Yaoundé

Phone: +00237 99897733 Email: pouedo@yahoo.com M Charles BOOTO À NGON

Directeur General Agence de normes et de la

qualité

Ministère de l'Industrie, des Mines et du

Développement Technologique

Yaoundé

M Jean Martin ETOUNDI

Ministere du commerce

Yaoundé

Phone: +00237 7742241/7143633 Email: etoundijme@yahoo.fr

Mr Solomon Enoma TATAH

Sub Director in Charge of U.N. Specialized

Institutions

Ministry of External Relations

Yaoundé

Phone: +237 22211599 Fax: +237 22200133

Email: tatah-enoma@live.com

CANADA - CANADÁ

Dr Samuel GODEFROY

Director-General Food Directorate

Health Canada

251 Sir Frederick Banting Driveway

Room E237 (2202E) Ottawa, Ontario K1A 0K9 Phone: +613 9571821 Fax: +613 957 1784

Email: Samuel.godefroy@hc-sc.gc.ca

Mr Paul Raphael MAYERS

Associate Vice-President

Programs

Canadian Food Inspection Agency

1400 Merivale Road

Tower 1, Floor 4, Room 104 Ottawa, Ontario K1A 0Y9 Phone: +613 773-5747

Fax: +613 773-5692

Email: paul.mayers@inspection.gc.ca

Mr Bertrand GAGNON

Deputy Director

Codex and Food Safety Coordination

1400 Merivale Road Ottawa, Ontario, K1A 0Y9 Phone: +613 773-6092 Fax: +613 773-6088

Email: bertrand.gagnon@inspection.gc.ca

Mr Allan MCCARVILLE

Senior Advisor, Codex

A/ Codex Contact Point for Canada Food Directorate, Health Canada 251 Sir Frederick Banting Driveway

Room C 400 (2204C) Ottawa, Ontario, K1A 0K9 Phone: +613 957 0189 Fax: +613 941 3537

Email: allan.mccarville@hc-sc.gc.ca

Ms Tianna MACINNES

Senior International Standards Advisor World Organisation for Animal Health (OIE)

Coordination

Canadian Food Inspection Agency 1400 Merivale Road, Tower 1 Ottawa, ON K1A 0Y9

Phone: +1 613-773-5768 Fax: +1 613-773-5694

Email: tianna.macinnes@inspection.gc.ca

Ms Pamela HARROD

Assistant Director, Policy and Law

Dairy Farmers of Canada 21 Florence Street

Ottawa

Ontario K2P 0W6 Phone: +613 236 9997 Fax: +613 236 0905

Email: Pamela.harrod@dfc-plc.ca

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE -REPÚBLICA CENTROAFRICANA

M Denis SAPOUA

Ministère de developpement rural et de

l'agriculture Bangui

Phone: +00236 75050106 Email: dsapoua@yahoo.fr

CHILE - CHILI

Sr Gonzalo RÍOS K

Encargado de Acuerdos Internacionales

Servicio Agrícola y Ganadero Ministerio de Agricultura Avenida Bulnes 140

Piso 5 Santiago

Phone: 56-2-3451581 Fax: +56 -2 -3451578

Email: Gonzalo.Rios@sag.gob.cl

Sra. Claudia CARBONELL

Encargada Comisión Nacional del Codex, Chile Dirección General de Relaciones Económicas

Internacionales

Ministerio de Relaciones Exteriores

Teatinos 180, piso 11.

Santiago

Phone: +56-2-8275447 Fax: +56-2-3809494

Email: ccarbonell@direcon.cl

CHINA - CHINE

Mr CHEN JUNSHI

Professor

National Institute of Nutrition and Food Safety

China CDC Ministry of Health 29 Nanwei Road Xuanwu District Beijing 100050

Phone: +86 10 83132922 Fax: +86 10 83132922 Email: jshchen@ilsichina.org

Mr DONG YICHUN

Division Director

China Institute of Veterinary Drug Control

No.8 Zhongguancun South Street

Haidian District Beijing, 100081

Phone: +86 13910568855 Fax: +86 10 62103546

Email: dongyichun@ivdc.gov.cn

Mr CHAN WAI YAN

Centre for Food Safety

Food and Environmental Hygiene Department

HKSAR

3/F, 4 Hospital Road Sui Ying Pun Hong Kong

Phone: +0852 39626061 Fax: +0852 28030534

Mr CHEN HONGJUN

Vice President

Chinese Academy of Inspection and

Quarantine (CAIQ)

Room 614, NO.241, Huixinli Building Huixinxijie Street, Chaoyang District

Beijing

Phone: +86-10-85746007 Fax: +86-10-85755968 Email: chenhj1225@263.net Mr CHEN YONGXIANG

Deputy Director-General

National Center for Health Inspection and

Supervision Ministry of Health No.32 BeiSanTiao

JiaoDaoKou, DongCheng District

Beijing

Phone: +86(10)-84001019 Fax: +86(10)-64047878-2125 Email: chenyx_1953@sina.com

Ms CUI XIN

Deputy Director

Bureau of Food Safety Coordination and Health

Supervision Ministry of Health No.1 Nanlu Xizhimenwai Beijing

Phone: +86(10)-68792385 Fax: +86(10)-68792387

Mr CUI YEHAN

China Codex Contact Point

Development Center for Science and

Technology

Ministry of Agriculture No 20 Maizidian Street **Chaoyang District** Beijing 100125 Phone: +86 10-59195082

Fax: +8610-59194550 Email: cuiyehan@agri.gov.cn

Mr FENG ZHONGZE

China Institute of Veterinary Drug Control No.8 Zhongguancun South Street Haidian

District

Beijing 100081 Phone: +13901295011 Fax: +86-10-62105888

Email: fengzhongze@ivdc.gov.cn

Ms GENG YUTING

Division of Veterinary Drug and Devices

Bureau

Ministry of Agriculture No.11 Nongzhanguan Nanli

Beijing

Phone: +13911093538 Fax: +86-10-59191652 Email: yzc@ivdc.gov.cn Mr GU JINGYU

Deputy Director

Division of Hygienic Standard National Center

for Health Inspection and Supervision National Center for Health Inspection and

Supervision

No.32 Jiaodaokou Beisantiao

Beijing

Phone: +86(10)-64047878-2137 Fax: +86(10)-64047878-2152 Email: jingyugu@sina.com

Ms HAN XUEQING

Director of Zoonosis Research Laboratory Chinese Academy of Inspection and

Quarantine (CAIQ)

Room 614, NO.241, Huixinli Building Huixinxijie Street, Chaoyang District

Phone: +86-10-64912744 Fax: +86-10-64912740 Email: hanxueq@yahoo.com.cn

Ms OI XIAONING

Program Officer

Bureau of Food Safety Coordination and Health

Supervision Ministry of Health No.1 Nanlu Xizhimenwai

Beijing

Phone: +86(10)-68792838 Fax: +86(10)-68792408

Mr QIAO XIONGWU

Shanxi Academy of Agriculture Sciences

No.2 , Changfeng street Taiyuan,030006

Phone: +86-351-7581865 Fax: +86-351-7956378 Email: ccpr_qiao@agri.gov.cn

Mr SIN KAWAI

Centre for Food Safety

Food and Environmental Hygiene Department

HKSAR

3/F, 4 Hospital Road Sui Ying Pun Hong Kong

Phone: +0852 28675420 Fax: +0852 28697326

Mr TIAN TIAN

Department of Commerce Ministry of Commerce No.2 Dongchangan street

Beijing 100731

Phone: +0086 10 85093907 Fax: +0086 10 65197762

Mr TIAN ZHAOYING

Deputy Director

Standardization Administration of the People's

Republic of China

No.9 Madian Donglu Haidian District

Beijing 100088

Phone: +86-10-82262906 Fax: +86-10-82260687 Email: tianzy@sac.gov.cn

Ms WANG WEIQIN

Department of International Cooperation

Ministry of Agriculture No.11 Nongzhanguan Nanli

Beijing

Phone: +86-10-59192429 Fax: +86-10-59193601

Email: wangweiqin@agri.gov.cn

Mr WANG ZHUTIAN

Researcher

Deputy Director of institute

National Institute of Nutrition and Food Safety

China CDC

No 7 Panjiayuan Nanli Chaoyang District

Beijing

Phone: +86 10 67791253 Fax: +86 10 67711813

Email: wangzt@chinacdc.net.cn

Mrs XUE ZHIHONG

Veterinary Drug and Devices Bureau

Bureau of Quality and Safety Supervision of

Agricultural Products Ministry of Agriculture 11 Nongzhanguannanli

Beijing

Phone: +861059193156

Email: xuezhihong@agri.gov.cn

Mr YE JIMING

Institute for the Control of Agrochemicals

Ministry of Agriculture No.22, Maizidian Street Chaoyang District Beijing,100125

Phone: +86-10-59194081 Fax: +86-10-65025929 Email: yejiming@agri.gov.cn

YUAN ZHONGHUI

Huazhong Agricultural University

Tianmen Hubei Province

China

Phone: +86 27-87287186 Fax: +86 27-87672232

Email: yuan5802@mail.hzau.edu.cn

Mr YUN ZHENYU

Engineer

China National Institute of Standardization

No.4 Zhichun Road Haidian District, Beijing

China, 100088

Phone: +86-10-58811645 Fax: +86-10-58811642 Email: yunzy@cnis.gov.cn

Mr ZENG ZHENLING

South China Agricultural University

Xingning

Guandong Province Phone: +8620 85281204 Fax: +8620 85284896 Email: zlzeng@scau.edu.cn

Mr ZHANG JIANBO

Researcher Associate

National Institute of Nutrition and Food Safety

No.7 Panjiayuan Nanli **Chaoyang District**

Beijing

Phone: +86(10)-87776914 Fax: +86(10)-67711813 Email: zhjb318@163.com

Mrs ZHANG LINGPING

Centre for Food Safety

Food Environmental Hygiene Department

HKSAR

3/F, 4 Hospital Road Sui Ying Pun

Hong Kong

Phone: +0852 39626061 Fax: +0852 28030534

Mrs ZHAO YANXIA

Department of Commerce Ministry of Commerce No2. Dongchangan Street

Beijing 100731

Phone: +86 10 65197014 Fax: +86 10 65197762

Email: zhaoyanxia@mofcom.gov.cn

COLOMBIA - COLOMBIE

Sr Javier MUÑOZ IBARRA

Asesor

Ministerio de Comercio, Industria y Turismo

Calle 28 Nº 13 A 15

Bogotá D.C.

Phone: +571 6067676 Ext.1205

Fax: +571 6064777

Email: jmunoz@mincomercio.gov.co

COSTA RICA

Sra. Giannina LAVAGNI BOLAÑOS

Tecnóloga de Alimentos

Secretaría Técnica del Codex en Costa Rica Ministerio de Economía, Industria y Comercio

Edificio IFAM en Moravia San José. A.P. 10216 1000 San José

Phone: + (506) 2236-2538 Fax: + (506) 2236-7192 Email: glavagni@meic.go.cr

CÔTE D'IVOIRE

Dr Narcisse EHOUSSOU

Médecin

Président du Comité National du Codex

Alimentarius

Vice Président de la Chambre de Commerce et

d'industrie

20 BP 211 Abidjan 20 Phone: +225 01 01 5596 Fax: +225 21 35 33 50

Email: narcehoussou@yahoo.fr

M Mahama BAMBA

Ingénieur en Chimie alimentaire

Directeur chargé de la Promotion de la Qualité

et de la Normalisation

Vice Président du Codex Côte D'Ivoire

Ministère de l'Industrie et de la Promotion du

Secteur Privé BPV 65 Abidjan Phone: +225 07 693463

Email: bamba_mahama@yahoo.fr

Prof Ardjouma DEMBELE

Chercheur et Responsable du Laboratoire Central d'Agrochimie et d'Ecotoxicologie du

LANADA

Président du Sous Comité contaminants dans

les aliments du CNCA-CI 04 BP 504 Abidjan 04

Phone: +225 05 959572/(225) 21 24 39 95

Email: ardjouma@yahoo.fr

Dr Charlotte YEBOUET AMATCHA

Vétérinaire et Directeur des services

vétérinaires

Président du Sous Comité systèmes d'inspection et de certification des importations alimentaires

du CNCA-CI

20 BP 211 Abidjan 20 Phone: +225 202110 08 Fax: +225 20 21 90 85

Email: miparh_dsvci@yahoo.fr

Prof Mouroufie Gabriel KOFFI

Maître assistant de biochimie

Directeur Général du laboratoire national

d'éssais de qualité, de métrologie et d'analyses (LANEMA)

Membre du CNCA-CI BP V 174 ABIDJAN

Phone: +225 03 376886/225 20219874

Email: koffigabriel@yahoo.fr

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Ms Tea HAVRANEK

Head of Department

Codex Contact Point

Croatian Standards Institute

Ulica Grada Vukovara 78

10000 Zagreb

Phone: +385 1 610 6005 Fax: +385 1 610 9321 Email: tea.havranek@hzn.hr

Mrs Nevenka GASPARAC

Assistant Director

Croatian Chamber of Economy

Centre for Quality/Food Safety

Zagreb

Phone: +00385 1 4561776 Fax: +00385 1 4561614 Email: ngasparac@hgk.hr

CUBA

Sra. Hortensia Nancy FERNÁNDEZ

RODRÍGUEZ

Directora General

Doctora en Ciencias

Oficina Nacional de Normalización (NC)

Punto de Contacto de Cuba ante del Codex

Calle E No. 261 entre 11 y 13

Vedado, Plaza La Habana 10400

Phone: +537 8300879

Fax: +537 836 8048

Email: nc@ncnorma.cu

efatura@ncnorma.cu

Sra. Iliana Milagros MONTERO PACHECO

Directora General

Centro Nacional de Inspeccion de la Calidad

Ministerio de la Industria Alimentaria Avenida Boyeros #4904 Km 3½

entre Crucero Armada y Camagüey

Cerro La Habana

Phone: +537 648 7143 Fax: +537 642 7166 Email: ileana@cnica.cu Sr Gabriel LAHENS ESPINOSA

Director de Regolaciones Técnicas y Calidad Ministerio del Comercio Exterior e Inversión

Extranjera

Infanta No.16 esquina 23

Vedado

Cuidad de la Habana Phone: +537 8380364

Email: gabriel.lahens@mincex.cu

nc@ncnorma.cu

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

Mrs Anna KOUPPARI Senior Agricultural Officer Department of Agriculture

Ministry of Agriculture, Natural Resources and

Environment Nicosia 1412

Phone: +00357 22408519 Fax: +00357 22781425

Email: akouppari@da.moa.gov.cy

Mrs Eleni IOANNOU-KAKOURI

Senior Chemist

State General Laboratory

44 Kimonos Str. 1451 Nicosia

Phone: +00357 22809120 Fax: +00357 22316434

Email: ekakouri@sgl.moh.gov.cy

CZECH REPUBLIC – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – REPÚBLICA CHECA

Mr Jindrich FIALKA

Director of Food Production and Legislation

Department

Ministry of Agriculture

Tesnov 17 117 05 Prague 1

Phone: +420 221 812465 Fax: +420 222 14117

Email: jindrich.fialka@mze.cz jindrich.fialka@seznam.cz

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA – RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE – REPÚBLICA POPULAR DEMOCRÁTICA DE COREA

Mr HAN Pyong Man

President

Academy of Health and Food Science

Rongbuk-Dong Daesong District Pyongyang

Phone: +850 2 18111 ext.381-8011

Fax: +850 2 381 4605

Email: ksctc151@co.chesin.com

Mr KIM Song Yong

Officer

The Academy of Health and Food Science

Rongbuk-Dong Daesong District Pyongyang

Phone: +850 2 18111 Ext.381-8011

Fax: +850 2 381 4605 Email: Ksctc@co.chesin.com

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO-RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO –

REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO

M Jean-Marie OLENGA YUMA

Codex Contact Point Ministère de l'agriculture

Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela

B.P. 8722

Kinshasa-Gombe Phone: +243 998867155 Fax: +243 896074359 Email: jm_olga@yahoo.fr

Mlle Cecile SOLO PANZU

Secrétaire Bureau du point de contact Codex

Ministère de l'agriculture

Croisement Blvd du 30 Juin et Batetela

B.P. 8722 Kinshasa-Gombe

Email: solopanzu2002@yahoo.fr

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

Mrs Jytte KJAERGAARD

Head of Section

Danish Veterinary and Food Administration,

Mørkhøj Bygade 19 DK-2860 Søborg Phone: +45 339 56233 Fax: +45 339 56001

Mr Jørgen Hald CHRISTENSEN

Food Quality Director

Email: jk@fvst.dk

Danish Agriculture & Food Council

Agro Food Park 15 8200 Århus N

Phone: +45 33394475 Fax: +45 87312001 Email: jhc@lf.dk

Mrs Gitte RASMUSSEN

Special Advisor, M.Sc.

The Danish Plant Directorate

Ministry of Food, Agriculture and Fisheries Skovbrynet 20, DK-2800 Kgs. Lyngby

Phone: +45 4526 3521 Fax: +45 4526 3611 Email: gir@pdir.dk

Mrs Birgitte BROESBOEL-JENSEN

Executive Adviser, M.Sc. (Agric.)

The Danish Plant Directorate

Ministry of Food Agriculture and Fisheries Skovbrynet 20, DK-2800 Kgs. Lyngby

Phone: +45 45263786 Fax: +45 4526 3511 Email: bbj@pdir.dk

Mrs Linda JENSEN

Chief Adviser

Danish Agriculture and Food Council

Axeltorv 3

DK-1609 Copenhagen V Phone: +45 33394350 Email: Imj@lf.dk

DOMINICAN REPUBLIC – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE – REPÚBLICA DOMINICANA

Sr Modesto PÉREZ

Coordinador Normas Alimenticias

Subsecretaría de Estado de Salud en Nutrición Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social Ave. Tiradentes esq. Av. Homero Hernández,

Ens la FE Santo Domingo Phone: +809 541 0382

Fax: +809 547 2946

Email: codexsespas @ yahoo.com

mbperezb@gmail.com

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO

Mr Ahmed Abdel Aziz GABALLA

Director

Scientific and Regulatory Affairs

Atlantic Industries

Free Zone Nasr City Cairo

Phone: +202 22767138 Fax: +202 22718826

Email: agaballa@mena.ko.com

Mr El Shahat Abdel Rahman SELIM

Deputy General Manager Head of Technical Department Chamber of Food Industries 1195, Kournish El-Nil

Cairo

Phone: +202 257 48627 Fax: +202 25748312

Email: selim_sh2002@egycfi.org.eg

Mr Mohamed KAMEL DARWISH

Senior Food Standards Specialist Technical Secretariat for Egyptian Codex

Committee

Egyptian Organization for Standardization

and Quality (EOS)

16 Tadreeb El-Modarrebeen str.,

Ameriya Cairo

Phone: +202 22845531 Fax: +202 228 45504 Email: moi@idsc.net.eg k.darwish55@hotmail.com Dr Abou Raya SALAH EL DIN

Professor of Food Industries

Cairo University

Faculty of Agriculture

El Gamaa St.

Giza

Phone: +(202)33375003

+0123199931

Email: aborayaasalah1947@yahoo.com

Prof. Nabih Abdel Hamid IBRAHIM

Director

Food Safety Information Center

Ministry of Agriculture

9 Gamaa St.,

Giza

Phone: +025735375

Fax: +025712049

Email: dr.nabih.efsic@gmail.com

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Mr Tekleab MESGHENA

Director-General

Regulatory Services Department

Ministry of Agriculture

P.O. Box 1048

Asmara

Phone: +00291 1 120395 Fax: +0029 1 127508

Email: mtekleab@eol.com.er

ESTONIA - ESTONIE

Mrs Reili KIVILO

Chief Specialist

Food Safety Office

Food and Veterinary Department

Ministry of Agriculture

39/41 Lai Street

Tallinn 15056

Phone: +372 6 256509

Fax: +372 6 256210

Email: reili.kivilo@agri.ee

Mrs Tiina VARES

Counsellor

Permanent Mission of Estonia

Geneva

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPÍA

Mr Fikremariam AREGO WOLDEGIORGIS

Standards Director and Codex Contact Point for

Ethiopia

Quality and Standards Authority of Ethiopia

Bole Sub City, Kebele 11/12

Box 2310, Addis Ababa

Phone: +251-116-460111

Fax: +251-116-460880(81)

Email: fikremariam@qsae.org

EUROPEAN UNION (MEMBER

ORGANIZATION) -

UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION

MEMBRE) -

UNIÓN EUROPEA (ORGANIZACIÓN

MIEMBRO)

Dr Jérôme LEPEINTRE

Administrator Responsible for Codex Issues

European Commission

Directorate General for Health and Consumers

Rue Froissart 101 B-1049 Brussels

Phone: +32 2 299 3701

Fax: +32 2 299 8566

Email: jerome.lepeintre@ec.europa.eu

Mrs Ella STRICKLAND

Head of Unit

European Commission

Directorate General for Health and Consumers

Rue Froissart 101

B-1049 Brussels

Phone: +32 2 299 30 30

Fax: +32 2 299 85 66

Email: ella.strickland@ec.europa.eu

Dr Eva ZAMORA ESCRIBANO

Administrator Responsible for Codex Issues

European Commission

Directorate General for Health and Consumers

Rue Froissart 101

B-1049 Brussels

Phone: +32 2 299 8682

Fax: +32 2 299 8566

Email: eva-maria.zamora-

escribano@ec.europa.eu

Dr Risto HOLMA

Administrator Responsible for Codex Issues

European Commission

Directorate General for Health and Consumers

Rue Froissart 101

B-1049 Brussels

Phone: +32 2 299 8683

Fax: +32 2 299 8566

Email: risto.holma@ec.europa.eu

Mr Miguel Angel GRANERO ROSELL

European Commission

Health and Consumers Directorate-General (SANCO)

B-1049 Brussels Phone: +32 2 295 8110 Fax: +32 2 298 1302

Email: miguel-

angel.granero.rosell@ec.europa.eu

Mrs Thea EMMERLING

First Counsellor (Health and Food Safety) Permanent Delegation of the European Union to the International Organisations in Geneva Rue du Grand-Pré, 66 - PO Box 107

CH - 1211 GENEVA 7 Phone: +41.22.918.22.75 Fax: +41.22.734.22.36

Email: thea.emmerling@ec.europa.eu

Ms Michaela Christine MAJEWSKI Strategy and Prospective Adviser

European Food Safety Authority (EFSA)

Largo Natale Palli 5/A 43121 Parma

431211 Italy

Phone: +39 (0) 521 036256 Fax: +39 (0) 521 0360256

Email: christine.majewski@efsa.europa.eu

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Mr Veli-Mikko NIEMI Director of Food Safety Department of Food and Health Ministry of Agriculture and Forestry PO Box 30

00023 Government, FINLAND Phone: +358-9-1605 2211 Fax: +358-9-1605 3338

Email: veli-mikko.niemi@mmm.fi

Ms Anne HAIKONEN Counsellor, Legal Affairs Department of Food and Health Ministry of Agriculture and Forestry

PO Box 30

00023 Government, FINLAND Phone: +358-9-1605 2786 Fax: +358-9-1605 3338 Email: anne.haikonen@mmm.fi Dr Sirpa SARLIO-LÄHTEENKORVA

Ministerial Adviser

Ministry of Social Affairs and Health

PO Box 33

00023 Government, FINLAND Phone: +358-9-1607 4035 Fax: +358-9-1607 4144

Email: sirpa.sarlio-lahteenkorva@stm.fi

FRANCE - FRANCIA

Mme Roseline LECOURT

Chargée de Mission

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

(DGCCRF)

Ministère de l'Economie, des Finances et de

l'Emploi Télédoc 051

59, boulevard Vincent Auriol 75703 PARIS Cedex 13

France

Phone: +33 (0)144 973470 Fax: +33 (0)144 973037

Email: roseline.lecourt@dgccrf.finances.gouv.fr

M Pascal AUDEBERT

Point de Contact du Codex alimentarius en

France

Premier Ministre -Secrétariat général aux

affaires européennes (SGAE)

Secteur AGRAP
2, boulevard Diderot
75572 Paris Cedex 12
Phone: +33 144 871603
Fax: +33 144 871604

Email: sgae-codexfr@sgae.gouv.fr pascal.audebert@sgae.gouv.fr

Mlle Céline GERMAIN

Adjointe au chef du bureau des négociations

communautaires et multilatérales Direction générale de l'alimentation

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et

de la pêche

251 rue de Vaugirard 75732 PARIS Cedex 15 Phone: +33 (0)1 49 554778 Fax: +33 (0) 1 49 555591

Email: celine.germain@agriculture.gouv.fr

M François FALCONNET

Président de la Commission AFNOR de management de la sécurité sanitaire des aliments

Président du TC 34 ISO

2F Conseil

Les Amans - F 58230 SAINT-AGNAN

Phone: +33607339760 Email: f.falconnet@orange.fr

Mme Elisabeth GOIDIN Roquettes frères/ANIA 62136

Lestrem

Phone: +33 32 1639669 Fax: +33 32 1633882

Email: elisabeth.goidin@roquette.com

M Thierry GESLAIN

Chef de Service Codex et Normalisation

CNIEL

42, rue de Châteaudun

75009 Paris

Phone: +33 1 49 70 71 15 Fax: +33 1 42 80 63 45 Email: tgeslain@cniel.com

Mlle Françoise COSTES

Chargée de Missions réglementaires

ATLA (Association de la transformation laitière

française)

42 rue de Châteaudun

75009 PARIS

Phone: +01 49 70 72 69 Fax: +01 42 80 63 65 Email: trs@atla.asso.fr

GEORGIA - GÉORGIE

Mr Tengis KALANDADZE

Deputy Head of Food Safety and Quality

Supervision Division

National Service of Food Safety, Veterinary

and Plant Protection Ministry of Agriculture 6 Marshal Gelovani ave., 0159

Tbilisi 0117

Phone: +995 32 919167 Fax: +995 32 919195 Email: tkalanda@yahoo.com

GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

Mr Bernhard KÜHNLE

Director-General

Food Safety and Veterinary Affairs Federal Ministry of Food, Agriculture and

Consumer Protection Rochusstraße 1 53123 Bonn

Phone: +49 228 5293542 Fax: +49 228 5293341 Email: AL3@bmelv.bund.de

Dr Christoph MEYER

Head of Division

Federal Ministry of Food, Agriculture and

Consumer Protection Wilhelmstraße 54 D-10117 Berlin

Phone: +49 (0) 30 185293155 Fax: +49 (0) 30 185293273 Email: 311@bmelv.bund.de

Dr Pia NOBLE

Head of Division

Federal Ministry of Food, Agriculture and

Consumer Protection Rochusstraße 1 53123 Bonn

Phone: +49/228/99529-4665 Fax: +49/228/99529-4965 Email: pia.noble@bmelv.bund.de

Mr Michael HAUCK

Desk Officer

Federal Ministry of Food, Agriculture and

Consumer Protection Wilhelmstraße 54 D-10117 Berlin

Phone: +49 (0) 30 185293263 Fax: +49 (0) 30 185293273

Email: codex.germany@bmelv.bund.de

Dr. Michael PACKERT

Südzucker AG Mannheim/Ochsenfurt

Maximilianstraße 10 68165 Mannheim

Phone: +49 (0) 621 421573

Fax: +49 (0) 621 421573

Email: michael.packert@suedzucker.de

Mrs Angelika MROHS

Managing Director

Federation for Food Law and Food Science

Godesberger Allee 142-148

D-53175 Bonn

Phone: +49 (0) 228 81993132 Fax: +49 (0) 228 81993233 Email: amrohs@bll.de

GHANA

Mr George BEN-CRENTSIL Acting Executive Director Ghana Standards Board P.O. Box MB-245

Accra

Phone: +233 302 501 495 Fax: +233 302 500231

Email: gcrentsil@ghanastandards.org

Prof. Samuel K. SEFA-DEDEH

Dean

Faculty of Engineering Sciences

University of Ghana

Accra

Phone: +233 21 517741 Fax: +233 277553090 Email: sefad@ug.edu.gh

Dr Steven Kwabena OPUNI

Chief Executive Food and Drugs Board P.O Box CT 2783 Cantonments

Accra

Phone: +233 21 233200 Email: fdb@ghana.com

Mr John Kofi ODAME DARKWAH

Deputy Chief Executive Food and Drugs Board Box CT 2783

Cantonments

Accra

Phone: +233 302 233200 Fax: +233 302 229794

Email: jodamedarkwa@yahoo.co.uk

Ms Genevieve Ofosuhemaa BAAH Codex Contact Point Officer Ghana Standards Board P.O. Box MB-245

Accra

Phone: + 233 21 519758 Fax: +233 21 500092

Email: codex@ghanastandards.org

codexghana@yahoo.com

Mr Joseph Charles Tetteh ARMAH

Director

Certification Division Ghana Standards Board P.O.Box MB-245

Accra

Phone: +233 020 815 7142 Fax: +233 302 500 231

Email: charles.armah@yahoo.co.uk

Ms Adelaide BOATENG-SIRIBOE

Minister Counsellor

Alternate Permanent Representative to FAO

Embassy of the Republic of Ghana

Via Ostriana, 4 00199 Rome

Phone: +39 06 86219307/8608792 Email: fao@ghanaembassy.it absiriboe@yahoo.co.uk

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Mrs Aikaterini DAMIGOU

Counsellor for Health Affairs

Permanent Mission of Greece in Geneva

Phone: +0041 7636515808 Fax: 0041 227322150

Email: katerini.damigou@ties.itu.int

Mr Georgios MERMIGKAS

First Secretary

Permanent Mission of Greece in Geneva

Phone: +41 22 7313628 Fax: +41 767313887

Email: georgios.mermigas@ties.itu.int

GUATEMALA

Sra. Carmen Aideé SANDOVAL ESCRIBÁ

DE CORADO

Viceministra de Seguridad Alimentaria y

Nutricional

Ministerio de Agricultura, Ganadería y

Alimentación

7ª. Avenida 12-90 zona 13 Edificio Monja Blanca Ciudad de Guatemala Phone: +(502) 24137314 Fax: +(502) 24137315

Email: carmen.sandoval@maga.gob.gt

Sr Carlos Estuardo MAS LOPEZ

Asesor del Despacho Ministerial Ministerio de Agricultura, Ganadería y

Alimentación

7ª. Avenida 12-90 zona 13 Edificio Monja Blanca Ciudad de Guatemala Phone: +(502) 4976-7545 Fax: +(502) 24137000 Email: carlosemas@yahoo.com

GUINEA - GUINÉE

Mme Minte CISSE Directrice Générale

Institut Guinéen de Normalisation et de

Métrologie

Ministère de l'Industrie, du Commerce, du

Tourisme et de l'Artisanat Quartier Almamya, KA 003

BP: 1639 GN-Conakry

Phone: +0224 60299539 Email: mintecisse@yahoo.fr

M Mamady TOURE

Chef Division Normalisation

Institut Guineen de normalisation et de

metrologie (I.G.N.M)

Ministère du commerce, de l'industrie et de la

promotion du secteur privé

B.P. 1639 Conakry

Phone: +224 30412816//60581280 Email: mamadytoure18@yahoo.fr

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Mrs Ágnes SZEGEDYNÉ FRICZ

Head of Unit

Ministry of Agriculture and Rural Development

H-1055 Budapest, Kossuth tér 11

Phone: +36 1 3014177 Fax: +36 1 3014808

Email: agnes.fricz@fvm.gov.hu

Ms Agnes PALOTASNE GYONGYOSI

Chief Counsellor

Ministry of Agriculture and Rural Development

1055 Budapest, Kossuth tér 11

Phone: +361 3014040 Fax: +361 3014808

Email: agnes.gyongyosi@fvm.gov.hu

Mr Gabor KELEMEN

Counsellor

Department of Food Chain Development Ministry of Agriculture and Rural Development

H-1055 Budapest Kossuth L. tér 11 Phone: +36 1 301 4383 Fax: +36 1 301 4808

Email: Gabor.Kelemen@fvm.gov.hu

Dr.Prof. Árpád AMBRUS Hungarian Food Safety Office Gyáli ut 2-6, HU-1097

Budapest

Phone: +36 1 439 0356 Fax: +36 1 368 8815

Email: ambrusadr@yahoo.co.uk

INDIA - INDE

Shri P.I. SUVRATHAN

Chairperson

Food Safety and Standards Authority of India

(FSSAI)

Ministry of Health and Family Welfare

Government of India FDA Bhavan Kotla Road New Delhi-110002

Phone: +91 11 23220991 Email: chairperson@fssai.gov.in

suvrathan@nic.in

Dr Sandhya KULSHRESTHA

Assistant Director General

Directorate General of Health Services Ministry of Health and Family Welfare

Nirman Bhavan New Delhi

Phone: +91 11 23061886 Email: skulsh57@yahoo.co.in

Mr Anil MEHTA

Deputy Director

Food Safety and Standards Authority of India Ministry of Health and Family Welfare

Government of India FDA Bhawan Kotla Road Delhi-110002

Phone: +9111-23220997 Fax: +9111 23220992

Email: anilmehtac103@yahoo.co.in

anilmehta@fssai.gov.in

Shri Sunil BAKSHI

Senior Manager

National Dairy Development Board (NDDB)

Anand, Guiarat

Phone: +91 11 02692-22 62 55

Fax: + 02692-260157 Email: sbakshi@nddb.coop Shri Sameer BARDE Assistant Secretary General

FICCI

Federation House Tansen Marg New Delhi

Phone: +91 9910139000 Email: sameer@ficci.com

Mr Shaminder P. SINGH

FICCI

Federation House Tansen Marg New Delhi

Phone: +91 9999000759

Email: shaminder.scientist@gmail.com/

shaminder-Codex@gmail.com

Dr Himanshu GUPTA

FICCI

Federation House Tansen Marg New Delhi

Phone: +91 9810490894

Email: himanshu77.guptaz@yahoo.co.in

INDONESIA - INDONÉSIE

Dr Bambang SETIADI

Head of the National Standardization Agency of

Indonesia

Manggala Wanabhakti Block IV Lt. 4 Jl. Jenderal Gatot Subroto Senayan Jakarta 10270

Phone: +62 21 5747043 Fax: +62 21 5747045 Email: bbsetiadi@bsn.go.id

Prof. Dr Zaenal BACHRUDDIN

Director General

Directorate General of Processing and Marketing of Agricultural Products

Ministry of Agriculture Jl Harsono Rm 3 Ged .D. Lt. 2 Ragunan

Jakarta Selatan 12550 Phone: +62-21 7816183 Fax: +62-21 7816184 Email: bachrudin@ugm.ac.id Mr SUPRAPTO

Head of Center for Standard Application

System

Secretary of National Codex Contact Point National Standardization Agency of Indonesia

Manggala Wanabakti Block IV

4th floor, Jl. Jenderal Gatot Subroto Senayan

Jakarta 10270

Phone: +62-21 5747043 Ext.305

Fax: +62-21 5747045 Email: suprapto@bsn.go.id codex_indonesia@bsn.go.id

Dr Nyoman Oka TRIDJAJA

Director

Directorate of Quality Assurance and

Standardization

Directorate General of Processing and

Marketing

Ministry of Agriculture Jl. RM. Harsono Pasar Minggu Jakarta

Phone: +621 7815881 Fax: +621 7811468

Email: ntridjaja@yahoo.com

Mrs Rina P. SOEMARNO

Minister Counsellor

The Permanent Mission of the Republic of Indonesia to the United Nations, World Trade

Organization and other International

Organizations Geneva

Mrs Islana ERVANDIARI

Head, Biosafety Control Division

Indonesian Agricultural Quarantine Agency

Ministry of Agriculture

Head Office, Building E, 5th Floor

Harsono Rm Street No.3 Ragunan, South Jakarta Indonesia 12550 Phone: +021 7821367 Fax: +021 7821367

Email: ervandiari61@yahoo.com

Mr Muhsin SYIHAB

First Secretary

The Permanent Mission of the Republic of Indonesia to the United Nations, World Trade Organization and other International

Organizations and of

Geneva

Ms Bianca P.C. SIMATUPANG

Third Secretary

The Permanent Mission of the Republic of Indonesia to the United Nations, World Trade Organization and other International

Organizations

Geneva

Mr Herfino HUSNAIDI

Staff

Ministry of Foreign Affairs of the Republic of

Indonesia

Jln. Taman Pejambon 6

Jakarta Pusat

Prof. Dr Florentinus Gregorius WINARNO

Atmajaya Catholic University

Jl. Jend. Sudirman 51

Jakarta

Phone: +62 21 5734354 Fax: +62 21 5708811 Email: fgw@mbrio-food.com fgwinarno@yahoo.com

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) – IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)

Mr Javad Shakhs TAVAKOLIAN

Ambassador

Permanent Representative to FAO

Permanent Representation of the Islamic

Republic of Iran to FAO

Via Aventina, 8 Rome, 00153

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Mr Richard HOWELL

Senior Inspector

Department of Agriculture, Fisheries and Food

Agriculture House 6E Kildare Street

Dublin 2

Phone: + 353 1 6072572 Fax: +353 1 6616263

Email: Richard.howell@agriculture.gov.ie

Mr Alan REILLY

Chief Executive

Food Safety Authority of Ireland

Abbey Court

Lower Abbey Street

Dublin 1

Phone: +353 1 8171369 Fax: +353 1 8171269 Email: areilly@fsai.ie Mr Damien FLYNN

Agricultural Attaché

Irish Permanent Mission to the United Nations

Geneva

ISRAEL - ISRAËL

Ms Malka BRITZI

Kimron Veterinary Institute

Veterinary Services

Ministry of Agriculture

Phone: +972-3-9688909

Fax: +972-3-9688936

Email: malkab@moag.gov.il

ITALY - ITALIE - ITALIA

Dr Ciro IMPAGNATIELLO

Segretariato Generale Comitato Nazionale per il

'Codex Alimentarius'

Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e

Forestali

Via XX Settembre, 20

00187 Roma

Phone: +39 06 46656046

Fax: +39 06 4880273

Email: c.impagnatiello@politicheagricole.gov.it

Dr Orazio SUMMO

Comitato Nazionale Italiano Codex

Alimentarius

Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e

Forestali

Via XX Settembre ,20

00187 Roma

Phone: +39 06 46656047

Fax: +39 06 4880273

Email: o.summo@politicheagricole.gov.it

JAPAN - JAPON - JAPÓN

Mr Masatoshi ISHIZUKA

Director-General

Department of Food Safety

Pharmaceutical and Food Safty Bureau

Ministry of Health, Labour and Welfare

1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku

Tokyo 100-8916

Phone: +81-3-3595-2326 Fax: +81-3-3503-7965

Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Hideya YAMADA

Director

Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku

Tokyo 100-8950 Phone: +81-3-3502-8732

Fax: +81-3-3507-4232

Email: hideya_yamada@nm.maff.go.jp

Mr Eiji HINOSHITA

Director

Office of International Food Safety

Policy Planning and Communication Division

Department of Food Safety

Ministry of Health, Labour and Welfare

1-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-ku

Tokyo 100-8916

Phone: +81-3-3595-2326 Fax: +81-3-3503-7965 Email: codexj@mhlw.go.jp

Dr Hiroshi Yoshikura

Adviser Department of Food Safety, Pharmaceutical and Food Safety Bureau Ministry of Health, Labour and Welfare

1-2-2, Kasumigaseki,

Chiyoda-ku, Tokyo 100-8916 Phone: +81-3-3595-2326 Fax: +81-3-3503-7965 E-mail: codexj@mhlw.go.jp

Ms Noriko ISEKI

Senior Technical Officer

International Affairs (Food Safety and Codex) Policy Planning and Communication Division

Department of Food Safety

Ministry of Health, Labour and Welfare

1-2-2 Kasumigaseki Chiyoda-ku

Tokyo 100-8916

Phone: +81 3 3595 2326 Fax: +81 3 3503 7965 Email: codexj@mhlw.go.jp

Mr Yoshikiyo KONDO

Associate Director

International Affairs Division

Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku

Tokyo 100-8950

Phone: + 81 3 3502 8732 Fax: + 81 3 3507 4232

Email: yoshikiyo_kondo@nm.maff.go.jp

Ms Ayako YOSHIO

Assistant Director

International Affairs Division

Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku

Tokyo 100-8950

Phone: +81 3 3502 8732 Fax: +81 3 3507 4232

Email: ayako_yoshio@nm.maff.go.jp

JORDAN - JORDANIE - JORDANIA

Dr Yaseen Muhib KHAYYAT

Director-General

Head of National Codex Committee

Jordan Institution for Standards and Metrology

(JISM)

Dabouq area, # 50 Khair Al-Din

Al- Ma'ani st. P.O. Box 941287

Amman 11194

Phone: +00962 6 5301231 Fax: +00962 6 5301235 Email: ykhayat@jism.gov.jo

Dr Mahmoud A. AL-ZUBI

Assistant General Director for Surveillance and

Administrative Affairs

Director of Standardization Department

Secretary of Jordan National Codex Committee Jordan Institution for Standards and Metrology

(JISM)

Dabouq area, #50 Khair Al-Din

Al- Ma'ani st., P.O. Box 941287

Amman 11194 Phone: +962 6 5301239

Fax: +962 6 5301249

Email: mzoubi@jism.gov.jo

KENYA

Mrs Eva ODUOR ADEGA

Director

Standards Development and International Trade

Kenva Bureau of Standards

P.O. Box 54974

Nairobi 00200

Phone: +254733897000 Fax: +254 (0) 20 694 8000 Email: oduore@kebs.org Dr Wangwe WYCLIFFE

Deputy Director Veterinary Services-Chief

Food Hygiene Officer

Department of Veterinary Services Ministry of Livestock Development

P.O. Box 00625,

Kangemi Nairobi

Phone: +254 735646528 Fax: +254 20 631273

Email: drwycliffewangwe@yahoo.com

KUWAIT - KOWEÏT

Eng Fahad AL-MUTAIRI

Assistant UnderSecretary

Deputy Director-General for Standards and

Industrial Services Affairs Public Authority for Industry

P.O.Box 4690 Safat 13047

Phone: +965 25302990 Fax: +965 25302992

Email: aziz1994@yahoo.com

Mrs Eng. Aziza MALALLAH AHMED

Director of Standards Metrology Department

Public Authority for Industry

P.O. Box 4690 Safat 13047

Phone: +965 25302621/2622/2626

Fax: +965 25302625 Email: a.mal@pai.gov.kw

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO – REPÚBLICA DEMOCRÁTICA POPULAR LAO

Mr Somthavy CHANGVISOMMID Codex Contact Point of Lao PDR

Director-General

Food and Drug Department

Ministry of Health Simouang Road Vientiane capital 01000 Phone: +(856-21)214013-4 Fax: +(856-21)214015

Email: csomthavy_fdd@yahoo.com codexcontactpoint_lao@yahoo.com

LATVIA - LETTONIE - LETONIA

Mrs Ivita BURMISTRE

Counsellor

Permanent Mission of Latvia to the UNOG

rue de Lausanne 137 C.P. 193 CH-1211 Geneva 20

Phone: +41 22 7385111 Fax: +41 22 7385171

Email: ivita.burmistre@mfa.gov.lv

LESOTHO

Mr Motjoka Azael MAKARA

Principal Standards Officer

Ministry of Trade and Industry Cooperatives

and Marketing P.O.Box 747 Maseru 100

Phone: +266 22 317454 Fax: +266 22 310326 Email: lessqa@leo.co.ls azaelmakaram@yahoo.co.uk

Dr Linono Damane Sebotsa MASEKONYELA

Director

Food and Nutrition Coordinating Office

P/bag A78 Maseru

Phone: (+266) 22323716/22327268

Fax: (+266) 22322179 Email: sebotsa@ananzi.co.za

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA -JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE -JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA

Mr Dia Eddin Sadek ABOUHADRA

Director-General

Libyan National Center For Standardization

and Metrology

Al fornaj, Ain Zara, P.O. Box 5178

Tripoli

Phone: +218 21 4622082 Fax: +218 21 4630885

Email: abouhadra@yahoo.co.uk

Mr Adel SHALTUT

Second Secretary

Permanent Mission of the Libyan Arab

Jamahiriya in Geneva

Mr Fawzi ABUSAA

International Organizations Department General People's Committee for Foreign Liaison and International Cooperation

Tripoli

Phone: +00218924367726 Fax: +002183403011

Email: amyr2010@yahoo.com

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Mr Darius STANIULIS

Minister Counsellor

Permanent Mission of the Republic of Lithuania

to the United Nations Organizations

Geneva

Phone: +022 7482470 Fax: +022 7482473

Email: info@lithuania-mission.ch

Ms Renata ALISAUSKIENE

First Secretary

Permanent Mission of the Republic of Lithuania to the United Nations Organizations

Geneva

Phone: +022 7482470 Fax: +022 7482473

Email: info@lithuania-mission.ch

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

M Jean DAMY

Secretaire d'ambassade

Mission Permanente du Grand-Duché de

Luxembourg

13, Chemin de la Rochette

1202 Genève - CH

Phone: +0041 22 9191929 Fax: +0041 22 9191920 Email: jean.damy2mae.etat.lu

Mme Christine GOY

Représentant permanent adjoint

Mission Permanente du Grand-Duché de

Luxembourg

13, Chemin de la Rochette

1202 Genève - CH

Phone: +0041 22 9191929 Fax: +0041 22 9191920

Email: christine.goy@mae.etat.lu

MADAGASCAR

Mr Charles RAZAFINDRAZDICA

Attaché

Mission permanente du Madagascar

Genève

Email: charles_razafindrazdica@hotmail.com

MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA

Ms Norrani EKSAN

Principal Assistant Director

Food Safety and Quality Division

Department of Public Health

Ministry of Health Malaysia

Level 3, Block E7, Parcel E

Federal Government Administration Centre

62590 Putrajaya

Phone: +603 8885 0780 Fax: +603 8885 0790

Email: norrani@moh.gov.my

Dr Nagendran BALASUNDRAM

Minister Counsellor

Embassy of Malaysia Avenue de Tervueren, 414 A

1150, Brussels

Belgium

Phone: +32 2 7628997 Fax: +32 2 7628998

Email: nagen@mpob.gov.my

MALDIVES - MALDIVAS

Ms Shareefa Adam MANIK

Director-General

Maldives Food and Drug Authority

Phone: +960 7772025

Email: shareefa.am@hotmail.com

shareefa@health.gov.mv

MALI - MALÍ

Dr Ousmane TOURÉ

Secrétaire General

Ministère de la Santé

BP: 232 Koulouba

Bamako

Phone: +223 66729013 Fax: +223 20 23 02 03

Email: oussou_toure@hotmail.com

M Youssouf KONATE

Directeur General

Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des

Aliments

Centre Commercial Rue 305 Ouartier du Fleuve BPE: 2362

Bamako

Phone: +223 66722556 Fax: +223 20220747 Email: youkona@yahoo.com Prof Boubakar Sidiki CISSE

President du Comité National du Codex

Ministère de la Santé

Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des

Aliments

Centre Commercial

Rue 305 Quartier du Fleuve

BPE 2362 Bamako Phone: +223 66751815 Fax: +223 20220747 Email: bcisse@ml.refer.org

M Mahmoud Abdoul CAMARA

Secretaire Service Central de Liaison du Codex

pour le Mali

Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des

Aliments

Ministère de la Santé Centre Commercial Quartier du Fleuve, rue 305

BPE:2362 Bamako

Phone: +223 79293458 Fax: +223 20220747

Email: camara27@hotmail.com

MALTA - MALTE

Mr John ATTARD KINGSWELL

Director

National Contact Point

Environmental Health Directorate

Food Safety Commission

Public Health Regulation Department Ministry for Health, The Elderly and

Community Care 37-39, Rue d'Argens Msida MSD 1368 Phone: +356 21332225 Fax: +356 21344767

Email: john.attard-kingswell@gov.mt

MAURITANIA - MAURITANIE

Prof. Lo BAIDY

Inspecteur Général de la santé

Ministère de la Santè

BP 169 Nouakchott

Phone: +222 6303966 Email: baidylo@yahoo.fr

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Sra. Ingrid MACEL PEDROTE

Directora de Normalización Internacional

Dirección General de Normas

Secretaría de Economía

Ave. Puente de Tecamachalco 6 Col. Lomas de Tecamachalco

México, D.F. CP.53950 Phone: +52 55 5729 9480 Fax: +52 55 5520 9715

Email: imaciel@economia.gob.mx

Sr Alfonso MONCADA JIMÉNEZ

Cámara Nacional de Industriales de la Leche

(CANILEC)

Av. División del norte #1419

Col. Santa Cruz Atoyac

03310 Del. Benito Juárez, D.F.

Phone: +52 55 50001405 Fax: +52 55 56010903

Email: amoji@prodigy.net.mx

Sra. Beatriz Haydée PELAYO CONSUEGRA

Asuntos Regulatorios

Consejo Agroempresarial de Mesoamérica y el

Caribe

Pedro Santacilia nº 260

Col.Iztlaccihuatl

México, D.F. CP.03520 Phone: +52 (55) 5000 1484 Fax: +52 55 56010903

Email: bhpelayo@prodigy.net.mx

delfinbhpc@yahoo.com

Sra. Mildred Euridice VILLANUEVA

MARTINEZ

Coordinador Técnico

Consejo Mexicano de la Carne Av. de la Fuentes 41A Piso 6-603 Col. Lomas de Tecamachalco

Naucalpan, Edo. de México

53950 México

Phone: +(55) 55897771

Email: mvillanu@sigma-alimentos.com

MONGOLIA - MONGOLIE

Mr Luvsantseren ORGIL

Ambassador

Permanent Representative of Mongolia The Permanent Mission of Mongolia to the United Nations Office and Other International

Organizations

Geneva

Mr Tserendorj MUNKH-ULZII

Second Secretary

Permanent Representative of Mongolia The Permanent Mission of Mongolia to the United Nations Office and Other International

Organizations

Geneva

Mr Saruulkhangai ZORIGT

Third Secretary

Permanent Representative of Mongolia The Permanent Mission of Mongolia to the United Nations Office and Other International

Organizations

Geneva

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS

M El-Maâti BENAZZOUZ

Directeur

Laboratoire Officiel d'Analyses et de

Recherches Chimiques

25, Rue Nichakra Rahal

20000 Casablanca

Phone: +212 522 302196 Fax: +212 522 301972

Email: maatibenazzouz@yahoo.fr

Mme Sabah LAZRAO

Directrice des Industries de la Pêche Maritime

Departement de la Pêche

Ministère de l'agriculture et de la pêche

maritime

Nouveau Quartier Administratif

Rabat Agdal

Phone: 00212 537688293 Fax: 00212 537688294 Email: lazrak@mpm.gov.ma

M Abdelkrim BERRADA

Chellah

Phone: 212 661777768 Fax: 212537688294

Email: berrada@mpm.gov.ma

Mme Ihssane BEOOALI HIMDI

Chef du Service de la Normalisation Division de la Réglementation et de la

Normalisation

Office National de Sécurité Sanitaire des

Produits Alimentaires

Avenue Hadi Ahmed Cherkaoui

Agdal - Rabat

Phone: +00 212 5 37 68 13 51 Fax: +00 212 5 37 68 20 49 Email: beggaliihssane@yahoo.fr M Abdellah JANATI

Directeur Général

Etablissement Autonome de Controle et de

Coordination des Exportations

Rue Mohamed Smiha

Casablanca

Phone: +212 522 305104 Fax: +212 522 302567 Email: janati@eacce.org.ma

M Najib LAYACHI

Directeur de Département

Etablissement Autonome de Controle et de

Coordination des Exportations

72, Rue Mohamed Smiha

Casablanca

Phone: +212.522.302802 Fax: +212.522.302567 Email: layachi@eacce.org.ma

NEPAL - NÉPAL

Mr H.P. ODARI

Permanent Mission of the Federal Democratic Republic of Nepal to the United Nations

81, rue de la Servette

Geneva

NETHERLANDS - PAYS-BAS -PAÍSES BAJOS

Mr Marinus Pieter Cornelis HUIGE

Counsellor

Netherlands Permanent Representation

Geneva

Phone: +022 7481822 Fax: +91 22 7481828

Email: Rien.huige@minbuza.nl

Mr Hieronymus FRIEDERICY

Policy Officer

Ministry of Agriculture, Nature and Food

Quality

Ministerie van LNV P.O. Box 20401 2500 EK The Hague Phone: + 31 70 378 6868

Fax: + 31 70 378 6141

Email: h.friedericy@minlnv.nl

Mr Martijn WEIJTENS

Chairman CCCF

Ministry of Agriculture, Nature and Food

Quality

Department of Food, Animal Health and

Welfare and Consumer Policy P.O. Box 20401 2500 EK The Hague Phone: +31703784045 Fax: +31703786141

Email: info@codexalimentarius.nl

NEW ZEALAND – NOUVELLE-ZÉLANDE – NUEVA ZELANDIA

Dr. Steve HATHAWAY

Director (Science)

New Zealand Food Safety Authority South Tower, 68-86 Jervois Quay

Wellington

Phone: +64 48942519 Fax: +64 48942530

Email: Steve.hathaway@nzfsa.govt.nz

Mr Sundararaman RAJASEKAR

Senior Programme Manager (Codex)

Codex Coordinator and Contact Point for New

Zealand

New Zealand Food Safety Authority

P.O. Box 2835 Wellington

Phone: +64 4 894 2576 Fax: +64 4 894 2583

Email: rai.Rajasekar@nzfsa.govt.nz

NICARAGUA

Sr Salvador Epson GUERRERO GUTIERREZ

Punto de Contacto del Codex

Dirección de Tecnología, Normalización y

Metrología (DTNM)

Ministerio de Fomento Industria y Comercio

(MIFIC)

Kilómetro 6 Carretera Managua-Masaya Phone: +505 267 0161 Fax: +505 267 2019

Email: codex@mific.gob.ni

NIGER - NÍGER

M Boureima MOUSSA

Direction nutrition

Ministère de la santé publique

BP 623 Niamey

Phone: +00227 96871982 Fax: +227 20733570

Email: boureimamoussa@yahoo.fr

Mme Aissatou Cissé HASSANE

Chef de service Cellule Nutrition et

Alimentation

Ministère de l'agriculture et de l'elevage

B.P. 12091 Niamey

Phone: + 227 96969423

Email: boureima_moussa@yahoo.fr

NIGERIA - NIGÉRIA

Dr Paul Botwev ORHII

Director-General

National Agency for Food and Drug

Administration and Control

Plot 2032 Olusegun Obasanjo Way

Wuse Zone 7

Abuja

Phone: +234-9-6709985 Email: paulorhii@yahoo.com

Mr Joseph NYAGER

Chief Veterinary Officer

Livestock Department

Federal Ministry of Agriculture

Abuja

Phone: +234 8037868707 Email: nyagerjo@yahoo.com

Mrs Jane O. OMOJOKUN

Deputy Director Regulatory Affairs

National Agency for Food and Drug

Administration and Control

3/4 Oshodi

Apapa Expressway, Lagos Phone: +234 8033338184 Fax: +234 1 4772453

Email: janeomojokun@yahoo.com

Mr Abiola KOMOLAFE

Deputy Director

Standards Organisation of Nigeria

52, Lome Crescent

Wuse Zone 7

Abuia

Phone: +234 8023288411/234-8052114164

Email: abikomos@yahoo.com

Mrs Margaret Effiong ESHIETT

Deputy Director

Standards Organization of Nigeria 13/14 Victoria Arobieke Street

Lekki Phase 1

Victoria Island, Lagos

Phone: +234 - 8023179774 Fax: +234 1 2708246

Email: megesciett@yahoo.com

Dr Peter Kadiri ATTAH

Deputy Director

Federal Ministry of Commerce and Industry

Federal Secretariat Area 1, Garki

Abuja

Phone: +234 8039190894 Email: pkattah@yahoo.com kadipet54@yahoo.com

Dr Mike Kanayochukwu NWANERI

Assistant Director

National Agricultural Quarantine Service

81 Ralph Shodeinde Street

Central Area

Abuja

Phone: +234-8034609217

Email: michaelnwaneri@yahoo.com

Mr Ademola MAJASAN

Assistant Director

Livestock Department

Federal Ministry of Agriculture and Rural

Development Abuja

Phone: +234 8055178412 Email: demmyjash@yahoo.com

Ms Aishat OKPA

Special Assistant to Director-General National Agency for Food and Drug

Administration and Control

Plot 2032 Olusegun Obasanjo Way

Wuse Zone 7

Abuja

Phone: +234 1 8103398

Email: lukmanfatima@yahoo.com

Mr Julius Olayinka ODEBUNMI

Assistant Director

Nigeria Agricultural Quarantine Service

Abuja

Phone: +234 705 7808630

Email: juliusyinka50@yahoo.co.uk

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Ms Bodil BLAKER

Senior Adviser

Ministry of Health and Care Services

P.O. Box 8011 Dep N-0030 OSLO

Phone: +47 2224 8701 Fax: +47 22 24 8656 Email: bob@hod.dep.no

Mrs Vigdis S. VEUM MOELLERSEN

Senior Adviser

Norwegian Food Safety Authority Section for General Legislation and

International Affairs

P.O. Box 383

N-2381 Brumunddal Phone: +47 23216669 Fax: +47 23216801

Email: visvm@mattilsynet.no

Mrs Tone Elisabeth MATHESON

Senior Advisor

Ministry of Agriculture and Food

P.O. Box 8007 Dep N-0030 Oslo

Phone: +47 99 708790

Fax: +47

Email: tone-elisabeth.matheson@lmd.dep.no

Mr Bjørn Røthe KNUDTSEN

Regional Director

Norwegian Food Safety Authority

P.O. Box 383

N-2381 Brumunddal Phone: +47 74113222

Fax: +47 74113201

Email: bjrkn@mattilsynet.no

Mrs Gisken Beate THOEN

Head of Section

Norwegian Food Safety Authority Section for General Legislation and

International Affairs

P.O. Box 383

N-2381 Brumunddal Phone: +47 48041626 Fax: +4723216801

Email: gibth@mattilsynet.no

Mr Thor Erik LINDGREN

Counsellor

Mission of Norway to the UN

Geneva

Phone: +41 22 918 0423 Email: tel@mfa.no Mr Ivar Andreas HELBAK

Senior adviser

Norwegian Ministry of Fisheries and Coastal

Affairs

P.O.Box 8118 Dep NO-0032 Oslo

Phone: +47 22 24 64 20 Fax: +47 22 24 56 78

Email: ivar.helbak@fkd.dep.no

OMAN - OMÁN

Mr S.M. AL ZADJALI

Muscat

PAKISTAN - PAKISTÁN

Mr Mathar NIAZ RANA

Joint Secretary

Planning and International Cooperation

Ministry of Food and Agriculture

Room No. 402 4th Floor, Block 'B' **PAK Secretariat**

Islamabad

Phone: +0092 51 9202936 Email: matharrana@hotmail.com

PANAMA - PANAMÁ

Sra. Candice WILLIAMS DE ROUX

Embajadora

Representante Adjunta de Panamá Oficina de las Naciones Unidas y otras Organizaciones Internacionales en Ginebra Suiza

Sr. Alcides JAÉN BETHANCOURT

Administrador General

Autoridad Panameña de Seguridad de

Alimentos Panamá

Phone: +507 5220005 Fax: +507 5220014 Email: aupsa@aupsa.gob.pa ajaen@aupsa.gob.pa

Sra. Carmela CASTILLO CORREA

Jefa del Departamento de Evaluaciones

Sanitarias y Fitosanitarias

Dirección Nacional de Normas para la

importación de Alimentos

Autoridad Panameña de Seguridad de

Alimentos Panamá

Phone: +507 5220003 Fax: +507 5220014

Email: ccastillo@aupsa.gob.pa

Sr Elías ELÍAS CABRERA

Director Nacional de Protección al Consumidor Autoridad de Protección al Consumador y

Defensa de la Competencia

Vista Hermosa, Edif, Plaza Córdoba

Planta 1

Phone: +507 510 1313 Email: eelias@acodero.gob.pa

Sra. Edilma Isela LOPEZ AMADOR

Jefa del Departamento de Metrología Legal Autoridad de Protección al Consumador y

Defensa de la Competencia

Vista Hermosa, Edif, Plaza Cordoba

Planta Baja

Phone: +507 510 1313

Email: elopez@acodeco.gob.pa

Sra. Grisselle RODRÍGUEZ

Attaché

Permanent Mission of Panama to the United

Nations Geneva

Phone: +0787 404657

Email: grissy_27@hotmail.com

PAPUA NEW GUINEA -PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE -PAPUA NUEVA GUINEA

Mr Joel KOLAM

Principal Advisor

Department of Health

P.O. Box 2033

Waigani

Phone: +675 3013700 Fax: +675 3013704

Email: Joel_kolam@health.gov.pg

PARAGUAY

Sr PABLO AYALA FRANCO

Director de Calidad e Inocuidad de Productos

Vegetales

Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal

y de Semillas (SENAVE)

Asunción

Phone: +595-21-441549 Fax: +595-21-441491

Email: pablo.ayala@senave.gov.py direccioncalidad_inoc@senave.gov.py

PERU - PÉROU - PERÚ

Sr Edward Alcides CRUZ SANCHEZ

Director

Dirección General de Salud Ambiental

Health Ministry and Codex Committee National

President

Las Amapolas St. #350

Lince-Lima

PHILIPPINES - FILIPINAS

Mrs Maria Victoria PINION

Nutritionist-Dietitian III

Food and Drug Administration

Department of Health

Civic Drive

Filinvest

Corporate City, Alabang

Muntinlupa City Phone: +63 2 8425606

Fax: +63 2 8425606

Email: mavspinion@yahoo.com

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Mrs Marzena CHACINSKA

Head of International Co-operation Department

Main Inspectorate of Agricultural and Food

Quality

Codex Contact Point for Poland

Agricultural and Food Quality Inspection

30, Wspolna st., 00-930 Warsaw

Phone: +48226232902

Fax: +48226232997

Email: mchacinska@ijhars.gov.pl

Prof. Krzysztof KWIATEK Professor, DVM, PhD, ScD

Head of Department of Hygiene of Animal

Feedingstuffs

The National Veterinary Research Institute

57 Partyzantów Avenue

24-100 Pulawy

Phone: +48 81 8893082 Fax: +48818862595

Email: kwiatekk@piwet.pulawy.pl

PORTUGAL

Mr Miguel Oliveira CARDO Direcção Geral de Veterinària

Largo da Academia das Belas Artes, n.º 2

1249-105 Lisboa

Phone: +351213239655 Fax: +351213463518

Email:

miguel.cardo@dgv.min-agricultura.pt

QATAR

Dr Muna AL OLAN

Specialist II

Central Food Laboratories Department of Public Health

Supreme Council of Health

Doha

Phone: +9744417676/9745548410

Fax: +974435769

Email: malolan@sch.gov.qa

Mr A.Rahman AL OLAN

Manager of Minister's Office

International Health Relations Department

Supreme Council of Health

Doha

Phone: +9744070799 Fax: +9744070808

Email: alolan_ar@sch.gov.qa

Ms Faisal Rashid AL-BADER

Food Standards Section

Oatar General Organization for Standards and

Metrology

PO Box 23277

Doha

Phone: +974 4139441 Fax: +974 4139 543

Email: fabader@moe.gov.qa

REPUBLIC OF KOREA – RÉPUBLIQUE DE CORÉE – REPÚBLICA DE COREA

Mrs YOON Hae Jung

Director

Health Effect Analysis

Korea Food and Drug Administration

#194, Tongilro, Eunpyeng-gu

Seoul, 122-704

Phone: +82.2.380.1773 Fax: +82.2.389.5225

Email: hjyoon@kfda.go.kr

Mr CHOI Nam-Geun

Assistant Manager

National Agricultural Products Quality

Management Service

Ministry for Food, Agriculture, Forestry and

Fisheries

560 Dangsan-dong-3-ga Yeongdeungpo-gu

Seoul, 150-043

Phone: +82-31-463-1575 Fax: +82-31-446-0903 Email: gun102@naqs.go.kr Mr CHOI Young-Jin Deputy Director

National Veterinary Research and Quarantine

Service

Ministry for Food, Agriculture, Forestry and

Fisheries

480 Anyang 6-dong, Manan-gu

Anyang, Gyeonggi-do Phone: +82-31-467-1962 Fax: +82-31-467-1974 Email: choiyj@nvrqs.go.kr

Mr HAN K.Jai

Principal Research Scientist Korea Food Research Institute #516, Baekhyeon-dong Bundang-gu, Seongnam-si Gyeonggi-do, 436-746 Phone: +82-31-780-9120 Fax: +82-31-780-9394 Email: hankj@kfri.re.kr

Ms KIM Yun-Hee

Assitant Director

Bilateral Negotiation and Cooperation Division Ministry for Food, Agriculture, Forestry and

Fisheries

Government Complex Gwacheon-city, Gyunggi-do

Korea, 427-719

Phone: +82 -2-500-1876 Fax: +82-2-504-6659 Email: likerucy@korea.kr

Mrs KWAK Hyo-Sun

Deputy Director

Food Microbiology Division

Korea Food and Drug Administration National Institute of Food and Drug Safety

Evaluation

#194, Tongilro, Eunpyeng-gu

Seoul, 122-704

Phone: +82-2-380-1682 Fax: +82-2-355-6036 Email: kwakhyos@korea.kr

Ms LIM Se Hee

Deputy Director

Division of Food Policy

Ministry for Health and Welfare

75 Yulgong-ro, Jongno-gu

Seoul, 110-793

Phone: +82-2-2023-7785 Fax: +82-2-2023-7780 Email: lsh32@korea.kr Ms NOH Bo-Young Research Scientist

Korea Food Research Institute

#516, Baekhyeon-dong Bundang-gu, Seongnam-si

Gyeonggi-do, 436-746

Phone: +82-31-780-9351 Fax: +82-31-780-9154 Email: bynoh@kfri.re.kr

Mr PARK Jaewoo

Assistant Director

National Veterinary Research and Quarantine

Service

Ministry of Food, Agriculture, Forestry and

Fisheries

480 Anyang 6-dong Manan-gu, Anyang Gyeonggi-do

Phone: +82-31-467-1986 Fax: +82-31-467-1989 Email: jwparkdvm@korea.kr

Ms PARK Jooyoun

Senior Researcher

Korea Food and Drug Administration

#1940 Tongil-ro Eunpyung-gu Seoul, 122-713

Phone: +82-2-380-1727 Fax: +82-2-388-6396 Email: soul486@korea.kr

Mr PARK SeongSoo

Senior Scientist

Korea Food and Drug Administration #1940 Tongil-ro, Eunpyung-gu

Seoul, 122-713 Phone: +82-2-380-1565 Fax: +82-2-380-2416 Email: sspark65@korea.kr

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Ms Octavia CERCHEZ

Counsellor

Permanent Mission of Romania to UN Office and other International Organizations in

Switzerland

6- Chemin de la Perriere 1223 Cologny - Geneve Phone: +0227521090 Fax: +022 7522976

Email: octavia.cerchez@romaniaunog.org

Mr Flavio PIRONEA

Second Secretary

Permanent Mission of Romania to UN Office and other International Organizations in

Switzerland

6- Chemin de la Perriere 1223 Cologny - Geneve Phone: +0227521090

RUSSIAN FEDERATION – FÉDÉRATION DE RUSSIE – FEDERACIÓN DE RUSIA

Mrs Khamzina ALEXANDRA

Scientist

Russian Federal Research Institute of Fishery

and Oceanography (VNIRO)

17 V.Krasnoselskaya

Moscow

Mr Anatoly PAVLOV

Counsellor

Permanent Mission of the Russian Federation in

Geneva

Phone: +022 7331870 Fax: +022 7347044

Email: Pavlov.anatoly@sunrise.ch

Mr Marat BERDYEV

Counsellor

Permanent Mission of the Russian Federation in

Geneva

Phone: +022 7331870 Email: berdyev@mail.ru

Mrs Elena ZHIRYAEVA North-West Academy of State

St Petersburgl

Email: enaonline@inbox.ru

RWANDA

Dr Cyubahiro Mark BAGABE

Director-General

Rwanda Bureau of Standards

P.O. Box 7099

Kigali

Phone: +250 788304197 Fax: +250 252 583305 Email: info@rbs.org.rw mark.bagabe@rbs.org.rw

SAMOA

Ms Unasa Iulia PETELO

Codex Contact Point

Assistant Chief Executive Officer

Fair Trading and Codex Development Division Ministry of Commerce, Industry and Labour

4th Floor ACC House

Apia

Phone: +685 20441/24084

Fax: +685 20443

Email: iulia.petelo@mcil.gov.ws codex.samoa@mcil.gov.ws

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA

Mr Nabil A. MOLLA

Governor

Saudi Arabian Standards Organization (SASO)

P.O. Box 3437 Riyadh 11471

Phone: +966 14520069 Fax: +966 14520086

Email: molla@saso.org.sa

Mr Mohammed I. AL-HADLAQ

Director

Agriculture and Food Products Department Saudi Arabian Standards Organization (SASO)

P.O. Box 3437 Riyadh 11471

Phone: +966 14520166 Fax: +966 14520167

Email: alhadlaq7777@saso.org.sa

Prof Ibrahim AL-MOHIZEA

Vice Executive President for Food Affairs

Saudi Food and Drug Authority 3292 Northern Ring Road

Alnafel Area

Riyadh 13312 -6288

Phone: +966 1275 9222 (2204)

Fax: +966 1275 7238

Email: imohizea@sfda.gov.sa

Dr Salah A. AL-MAIMAN

Consultant on Food Affairs Saudi Food and Drug Authority

3292 Northern Ring Road

Alnafel Area

Riyadh 13312 -6288

Phone: +966 1275 9222 (3355)

Fax: +966 1275 1282

Email: samaiman@sfda.gov.sa

Mr Hamad A. AL-KANHAL Consultant on Food Affairs Saudi Food and Drug Authority 3292 Northern Ring Road Alnafel Area

Riyadh 13312 -6288

Phone: +966 1275 9222(2284)

Fax: +966 12105643

Email: HAKanhal.c@sfda.gov.sa

Mr Abdel Aziz BIN IBRAHIM AL ZAMIL Director of Plant and Pesticides Division National Centre for Agricultural Research and Animal Resources

Riyadh

SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR

Dr CHEW Siang Thai

Deputy Chief Executive Officer and Director-

General of

Agri-Food and Veterinary Services Agri-Food and Veterinary Authority

5 Maxwell Road Tower Block

MND Complex, #04-00 Singapore 069110

Phone: +65 6325 7600 Fax: +65 6220 6068

Email: chew_siang_thai@ava.gov.sg

Dr YAP Him Hoo

Director

Regulatory Administration Department Agri-Food and Veterinary Authority

5 Maxwell Road Tower Block

MND Complex, #18-00 Singapore 069110

Phone: +65 6325 7836 Fax: +65 6220 6068

Email: yap_him_hoo@ava.gov.sg

Dr WONG Kwok Onn

Assistant Director, Risk Analysis and Standards

Division

Agri-Food and Veterinary Authority

5, Maxwell Road Tower Block

MND Complex #18-00 Singapore 069110

Phone: +65 6325 1213 Fax: +65 6324 4563

Email: wong_kwok_onn@ava.gov.sg

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Dr Zuzana BIROSOVA

Director of Food Safety and Nutrition

Department

National Codex Contact Point

Ministry of Agriculture

Dobrovicova 12

81266 Bratislava

Phone: +4212 59266 572 Fax: +4212 59266 704

Email: zuzana.birosova@land.gov.sk

codex@land.gov.sk

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Ms Blaza NAHTIGAL

Codex Alimentarius Contact Point

Food Safety Directorate

Ministry of Agriculture, Forestry and Food

Dunajska 22 SI- 1000 Ljubljana

Phone: +386 1 478 9398

Fax: +386 1 478 9055

Email: blaza.nahtigal@gov.si

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD -SUDÁFRICA

Dr Boitshoko Rakubu NTSHABELE

Director

Food Safety and Quality Assurance

Department of Agriculture, Forestry and

Fisheries

Private Bag X 343

Pretoria, South Africa, 0001 Phone: +27 12 319 7304

Fax: +27 12 319 6764

Email: DFSQA@daff.gov.za

Mr Gideon Johannes JOUBERT

Specialist

National Regulator for Compulsory

Specifications (NRCS) Phone: +27 12 428 6086

Fax: +27 12 428 6466 Email: joubergj@nrcs.org.za

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

Sra. Nuria GARCIA TEJEDOR

Jefe de Servicio

Subdirección General de Gestion de Riesgos

Alimentarios

Agencia Española de Seguridad Alimentaria y

Nutrición

Ministerio de Sanidad y Política Social

Alcalá 56- Despacho 451

28071 Madrid Phone: +91 338 0487 Fax: +91 338 0169

Fax: +91 338 0169 Email: ngarciat@msps.es

SRI LANKA

Dr T.B. Ananda JAYALAL

Ministry of Health Suwasinpaya

No.385 Rev.Baddegama Wimalawansa Thero,

Mawatha Colombo 10

Phone: +41 767747593 Fax: +41 22 791 3111 Email: jayalalt@who.int

Dr Gnanasiri Weliwe Wickrama PATHIRANA

Director

Environmental and Occupational Health and

Food Safety Ministry of Health "Suwasiripaya", No. 385

Rev. Baddegama Wimalawansa Thero

Mawatha Colombo 10

Phone: + (9411)2672004 Fax: + (9411)2672004 Email: direoh@health.gov.lk

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Dr Mohammed Abdel Razig ABDEL AZIZ

Under Secretary

Ministry of Animal Resources and Fisheries

P.O. Box 293 Khartoum

Phone: +249 183 478071 Fax: +249 183 475996 Email: marazig@hotmail.com

Mr Mohamed OSMAN IBRAHIM

Director-General

Sudanese Standard and Metrology Organization

Sudan Elba Lidia Street P.O. Box: 13753

Khartoum

Phone: +249912207959 Fax: +249183675726 Mohamed RAHBA ABDALLA Reporter of National CODEX Committee

SWAZILAND - SWAZILANDIA

Ms Dudu Emmah DUBE

Principal Environmental Health Officer

Ministry of Health

P.O. Box 5

Mbabane

Phone: +268 76629280 Fax: +268 74047420

Email: duduzdube@yahoo.co.uk

Mr Richard Mfana MAMBA

Chief Health Inspector

Municipal Council of Manzini

P.O. Box 418 Manzini Phone: +268 76171298 Fax: +268 76171298

Email: bafanamamba@yahoo.co.uk

Mrs Phindile Priscilla DLAMINI

Quality Assurance Officer Technical Regulations

Ministry of Commerce, Industry and Trade

P.O. Box 451 Mbabane

Phone: +268 4047509/6046408 Email: pri_dlamini@yahoo.com

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Mrs Kerstin JANSSON

Deputy Director

Ministry of Agriculture

Fredsgatan 8

SE-10333 Stockholm

Email: kerstin.jansson@agriculture.ministry.se

Ms Carmina IONESCU

Codex Coordinator

Codex Coordinator

Food Standard Department National Food Administration

Box 622

S-751 26 Uppsala

Phone: +46 (0)18 17 55 00

Email: caio@slv.se

Ms Susanne CARLSSON

Head of Department

Food Standards Department National Food Administration

Box 622

SE-751 26 Uppsala Phone: +46 18 17 56 05 Email: suca@slv.se Mr Erik RINGBORG

Team for Global Programmes

Department for Development Partnerships

Swedish International Development

Cooperation Agency (Sida)

Valhallavägen 199

SE-105 25 Stockholm

Phone: +46 8 698 5565

Email: erik.ringborg@sida.se

Mrs Catharina ROSQVIST

Senior Administrative Officer

Ministry of Agriculture

Fredsgatan 8

103 33 Stockholm

Phone: +46 8 405 37 82

Fax: +46 8 20 64 96

Email:

catharina.rosqvist@agriculture.ministry.se

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Mrs Awilo OCHIENG PERNET

Responsible Codex Alimentarius

International Nutrition and Food Safety Issues

Division of International Affairs

Federal Office of Public Health

CH-3003 Bern

Switzerland

Phone: +41 31 3220041

Fax: +41 31 3229574

Email: awilo.ochieng@bag.admin.ch

Mr Martin MÜLLER

Scientific Advisor

Division of International Affairs

Swiss Federal Office of Public Health

Post Box, CH-3003 Bern

Phone: +41 31 3249316

Fax: +41 31 3221131

Email: martin.mueller@bag.admin.ch

Mrs Héloïse CALAME

Intern

Division of International Affairs

Swiss Federal Office of Public Health

Post Box, CH-3003 Bern

Phone: +41 31 3241595

Fax: +41 31 3221131

Email: heloise.calame@bag.admin.ch

Mr Beat LEINGRUBER

State Secretariat for Economic Affairs, Seco

Non-Tariff Measures

Post Box, CH-3003 Bern

Phone: +41 31 3222409 Fax: +41 31 3240954

Email: beat.leingruber@seco.admin.ch

Mrs Giuseppina PAGANO

International Sustainable Agriculture Unit

Federal Office of Agriculture

Post Box, CH-3003 Bern

Phone: +41 313222554 Fax: +41 31 3222634

Email: giuseppina.pagano@blw.admin.ch

Mr Jean VIGNAL

Member of the Swiss National Codex

Committee

Nestec Ltd.

Phone: +41 21 9243501 Fax: +41 21 9244547

Email: jean.vignal@nestle.com

Dr Hervé NORDMANN

Director

Scientific and Regulatory Affairs

Ajinomoto Switzerland AG

En Crochet

CH- 1143 Apples

Phone: +41 (0) 21 8003763

Fax: +41 (0) 21 8004087

Email: herve.nordmann@ajinomoto.com

Mrs Afsaneh MOHAMMADSHAFII

Participant Codex Committee on Contaminants

in Foods

Nestec Ltd

Avenue Nestlé 55

CH-1800 Vevey

Phone: +41 21 9243982

Fax: +41 21 9244547

Email: afsaneh.shafii@nestle.com

Mr Philippe PITTET

Participant CCFL and CCNFSDU

Nestec Ltd

Avenue Nestlé 55

CH-1800 Vevey

Phone: +41 21 9244264

Fax: +41 21 9244547

Email: philippe.pittet@nestle.com

SYRIAN ARAB REPUBLIC -RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -REPÚBLICA ÁRABE SIRIA

Mr Abdulrazzak ALHOMSI AJJOUR

Director of Alimentary Department at SASMO

and Secretariat of NCCP

Syrian Arab Organization for Standardization

and Metrology (SASMO)

P.O. Box 11836

Damascus

Phone: +963114529825/+963113712214

Fax: +963 11 4528214 Email: homsi55@gmail.com codex-sy@sasmo.net

Mr Nedal ADRA

Syrian Arab Organization for Standardization

and Metrology (SASMO)

P.O. Box 11836

Damascus

TAJIKISTAN - TADJIKISTAN -TAYIKISTÁN

Mr Kosim KURBONOV

Senior Epidemiologist

Codex Contact Point for Tajikistan

State Sanitary and Epidemiological

Surveillance Service

Ministry of Health

8 Chapaeva Street

Dushanbe

Phone: +992 918 503274

Fax: +992 37 2274947

Email: kosim.kurbonov@gmail.com

THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA

Mr Montri KLITSANEEPHAIBOON

Deputy Secretary-General

National Bureau of Agricultural Commodity

and Food Standards 50 Phaholyothin Road

Ladyao, Chatuchak

Bangkok 10900

Phone: +662 5612277 Fax: +662 561 3373

Email: montri@acfs.go.th

Prof.Dr Kraisid TONTISIRIN

Senior Advisor

National Bureau of Agricultural Commodity

and Food Standards

50 Phaholyothin Road

Ladyao

Chatuchak, Bangkok 10900

Phone: +66-2-441-9740

Fax: +66-2-938-3604

Email: Kraisid.tontisirin@gmail.com

raktt@mahidol.ac.th

Mr Pisan PONGSAPITCH

National Bureau of Agricultural Commodity

and Food Standards

50 Phaholyothin Road

Ladyao

Chatuchak, Bangkok 10900

Phone: +66 2 561 2277 ext 1421

Fax: +66 2 561 3357

Email: pisan@acfs.go.th

Ms Chitra SETTAUDOM

Senior Expert in Food Standards

Food and Drug Administration

Ministry of Public Health

Nonthanburee 11000

Phone: +66 2 5907140

Fax: +66 2 5918446

Email: schitra@fda.moph.go.th

Mr Nat ONSRI

President

Thai Food Processors' Association

170/21-22 Ocean Tower I Bldg

Rachadaphisek Rd

Klongtoev

Bangkok 10110

Phone: +662 261 2684-6

Fax: +662 261 2996-7

Email: thaifood@thaifood.org

Mr Panisuan JAMNARNWEJ

President

Thai Frozen Foods Association

92/6, 6th Floor

Sathorn Thani Bldg II

North Sathorn Road

Bangkok, Silom 10500

Phone: +662 235 5622-4

Fax: +662 235 5625

Email: thai-frozen@thai-frozen.or.th

Mr Boonpeng SANTIWATTANATAM

Board of Director

The Federation of Thai Industries

Queen Sirikit National Convention Center

Zone C, 4th Fl.,

60 New Rachadapisek Rd., Klongtoey

Bangkok 10110

Phone: +66 (0) 3451167 Fax: +66 (0) 3451281-3 Email: boonpeng@cpf.co.th

Mrs Chutiwan JATUPORNPONG

Standards Officer

Office of Commodity and System Standards National Bureau of Agricultural Commodity

and Food Standards 50 Phaholyothin Road Ladyao, Chatuchak Bangkok 10900 Phone: +66 2 561 2277 Fax: +66 2 561 3373

Email: chutiwan@acfs.go.th

TOGO

Dr Tchala KAZIA

Ministère de l'agriculture

Lomé

Phone: +00228 2254118 Fax: +00228 2251559

Email: kaziatchala@yahoo.fr/itra@cafe.tg

TONGA

Dr. Viliami Toalei MANU

Acting Director

Codex Contact Point

Research and Extension Division

Ministry of Agriculture, Food, Forestry and

Fisheries P.O. Box 14 Nuku'alofa Phone: +676 23038

Fax: +676 24271

Email: mafsoils@kalianet.to

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

M Mohamed Chokri REJEB

Directeur Général

Centre Technique de l'agro-alimentaire Ministère de l'Industrie, et de la technologie

12, rue de l'usine

2035 CHARGUIA II - TUNISIE

Phone: (00216) 71 940358 Fax: (00216) 71 941080 Email: ctaa@topnet.tn Mme Thouraya ANNABI ATTIA

Direction du Contrôle Sanitaire des Produits

Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et

Environnemental des produits Ministère de la Santé Publique

2, rue Ibn Nadim Monplaisir, Tunis

Phone: + 216 71 901 835 Fax: + 216 71 909 233 Email: thouraya.attia@rns.tn

Mme Melika HERMASSI

Directeur

Centre Technique de l'agro-alimentaire 12, rue de l'usine - 2035 CHARGUIA II

Phone: (00216) 71 940198 Fax: (00216) 71 941080 Email: codextunisie@topnet.tn

Mme Alya MAHJOUB

Directeur Général

Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et

Environnemental des produits Ministère de la Santé Publique

2 rue Ibn Nadim Monplaisir,Tunis

Phone: + 216 71 901 835 Fax: + 216 71 909 233 Email: zarrouk.alya@rns.tn

M Mabrouk NEDHIF

Directeur

Direction de l'hygiène du milieux et de la

protection de l'environnement Ministère de la Santé Publique

Tunis

Phone: +0021671576115 Fax: +0021672576060 Email: mabrouk.nedhif@rns.tn

TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA

Prof.Dr Uygun AKSOY

Agricultural Engineer

Ege University Department of Agricultural

Engineering

Ege Üniversitesi Ziraat Fakültesi Bahçe Bitkileri Bölümü 35100 Bornova

Izmir

Phone: +90-05325513846 Fax: +90-232 388 18 65

Email: uygun.aksoy@ege.edu.tr uygun.aksoy@gmail.com Dr Betül VAZGEÇER

Engineer

General Directorate of Protection and Control Ministry of Agriculture and Rural Affairs

Tarim ve Köyisleri Bakanligi

Koruma ve Kontrol Genel Müdürlügü, Akay

Cad. No:3 Bakanliklar Ankara

Phone: +90-312 4174176 ext6202

Fax: +90-312 4254416 Email: betulv@kkgm.gov.tr

Mrs Çigdem KILIÇKAYA

Head of Department

Undersecretariet for Foreign Trade General Directorate of Standardization Dis Ticaret Müstesarligi Inönü Bulvari

Emek Ankara

Phone: +90-312 2125897 Fax: +90-312 2126864 Email: kilickayac@dtm.gov.tr

Mr Menase GABAY

Exporter

Aegean Exporters Associations Atatürk Cad. No:382 35220 Alsancak

Izmir

Phone: +90-232 488 60 30 Fax: ++90-232 488 61 80 Email: gabay@gabayfig.com

Mrs Sevim APAYDIN

Engineer

Undersecretariat of the Prime Ministry For Foreign Trade-General Directorate of

Standardization

T.C. Basbakanlık Dis Ticaret Müstesarligi Inönü Bulvari No:36 06510 Emek

Ankara

Phone: +90-312 204 80 81 Fax: +90-312 212 68 64 Email: apaydins@dtm.gov.tr

Mr Mustafa BIÇER

Assistant Foreign Trade Specialist Undersecretariat of the Prime Ministry For Foreign Trade-General Directorate of Exports T.C. Basbakanlik Dis Ticaret Müstesarligi Inönü Bulvari No:36 06510 Emek

Ankara

Phone: +90-312 204 76 90 Fax: ++90-312 212 88 81 Email: bicerm@dtm.gov.tr Mr Necdet KÖMÜR Department Manager

Aegean Exporters Associations Atatürk Cad. No:382 35220 Alsancak

Izmir

Phone: +90-232 488 60 30 Fax: ++90-232 488 61 80 Email: n.komur@egebirlik.org.tr

UGANDA - OUGANDA

Dr Terry Epaphura KAHUMA

Executive Director

Uganda National Bureau of Standards Plot M217, Nakawa Industrial Area

P.O. Box 6329 Kampala Phone: +256 414222367 Fax: +256 414 286123 Email: tkahuma@unbs.go.ug

Mr Samuel Godfrey Lutalo BALAGADDE

Head Imports Inspectionr

Uganda National Bureau of Standards Plot M217 Nakawa Industrial Area

P.O. Box 6329 Kampala

Phone: +256 414 222367 Fax: +256 414 286123

Email: samuel.balagadde@unbs.go.ug

Mr Geofrey MUSINGUZI

Assistant Lecturer Makerere University School of Public Health

Kampala

Email: mgeof2002@yahoo.co.ug

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

Mr Mike O'NEILL

Senior Executive Officer EU and International Strategy Food Standards Agency

Aviation House 125 Kingsway London W2CB 6NH

Phone: +44 20 7276 8664 Fax: +44 20 7276 8104

Email: mike.oneill@foodstandards.gsi.gov.uk

Mr Andy SMITH

Head of EU and International Food Standards Agency

Aviation House 125 Kingsway London W2CB 6NH Phone: +442072768183

Email: andy.smith@foodstandards.gsi.gov.uk

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Mr Linus Chenya GEDI

Chairman

National Codex Coordinating Committee

Food Technologist

Small Industries Development Organization

Mfaume/Fire Road

Upanga

P.O. Box 2476

Dar-es-Salaam

Phone: +255 22 2151383/+255 754026652

Fax: +255 22 2151383 Email: gedilinus@gmail.com

wed@sido.go.tz

Dr Claude John Shara MOSHA

Chief Standards Officer

Head, Agriculture and Food Section

Tanzania Bureau of Standards

P.O. box 9524 Dar-es-Salaam

Phone: +255 713324495/765087187

Fax: +255 222450959

Email: cjsmoshar@yahoo.co.uk

claude.mosha@tbstz.org

Mr Leandri KINABO

Chief Standards Officer

Head

Process Technology Standards Department

Tanzania Bureau of Standards

P.O.Box 9524 Dar-es-Salaam

Phone: +255 713 261244/+255 22 2450206

Fax: +255 22 2450959 Email: kinabols@yahoo.com leandri.kinabo@tbstz.org

Mr Faustine Kaswahili MASAGA

Chief Standards Officer

Tanzania Bureau of Standards

P .O Box 9524 Dar-es-Salaam

Phone: +255-22-2450206/255-22-2450298

Fax: +255-22-2450959 Email: fmasaga@yahoo.co.uk faustine.masaga@tbstz.org

UNITED STATES OF AMERICA – ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE -ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Ms Karen STUCK

United States Codex Manager Food Safety and Inspection Service

United States Department of Agriculture

Room 4861 South Bldg. Washington, D.C. 20250

Phone: +1 202 205 7760

Fax: +1 202 720 3157

Email: Karen.stuck@osec.usda.gov

Dr H. Michael WEHR

Codex Manager

International Affairs Staff

Center for Food Safety and Applied Nutrition

U.S. Food and Drug Administration

5100 Paint Branch Parkway

College Park, MD 20740

United States of America

Phone: +1 301 4361724

Fax: +1 301 436 2618

Email: michael.wehr@fda.hhs.gov

Ms Barbara MCNIFF

Senior International Issues Specialist

United States Codex Office

Food Safety and Inspection Service

U.S. Department of Agriculture

12th and Independence S.W.

Washington, D.C.20250

United States of America

Phone: +1 202 690 4719

Fax: +1 202 720 3157

Email: Barbara.mcniff@fsis.usda.gov

Mr Richard CAPWELL

Deputy Director

International Regulations and Standards

Division

Foreign Agricultural Service

U.S. Department of Agriculture

1400 Independence Ave., SW

Washington, D.C. 20250

United States of America

Phone: +1 202 720 7054

Fax: +1 202 720 0433

Email: Rick.Capwell@fas.usda.gov

Ms Camille BREWER

Director

International Affairs Staff

Center for Food Safety and Applied Nutrition

U.S. Food and Drug Administration

5100 Paint Branch Parkway College Park, MD 20740 Phone: +1 301 436 1723

Phone: +1 301 436 1723 Fax: +1 301 436 2618

Email: Camille.Brewer@fda.hhs.gov

Ms Jane DOHERTY

Director

Sanitary and Phytosanitary Affairs Office of the United States Trade

Representative

Executive Office of the President

Washington, D.C. 20508 Phone: +202 395 9615 Fax: +202 395 4579

Email: Jane_doherty@ustr.eop.gov

Dr José Emilio ESTEBAN

Scientific Advisor for Laboratory Services and

Research

Office of Public Health Science
Food Safety and Inspection Service
U.S. Department of Agriculture
950 College Station Road
Athens, GA 30605
950 College Station Road

Atehns, GA 30605 Phone: +706 546 3429 Fax: +706 546 3428

Email: emilio.esteban@fsis.usda.gov

Ms Mary Lou VALDEZ

Associate Commissioner for International

Programs

Food Drug Administration 10903 New Hampshire Avenue Building 31, Room 3426 Silver Spring, MD 20993 United States of America Phone: +301 796 8400 Fax: +301 595 5063

Email: Marylou.valdez@fda.hhs.gov

Ms V. Eileen D. HILL

Lead International Economist Office of Multilateral Affairs International Trade Administration U.S. Department of Commerce

14th Street and Constitution Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20230 United States of America Phone: +1 202 482 5276 Fax: +1 202 482 5939 Email: Eileen.Hill@trade.gov Ms Mary Frances LOWE Senior Program Advisor Office of Pesticide Programs

U.S. Environmental Protection Agency

Mail Code 7506 P

1200 Pennsylvania Avenue NW

Washington D.C. 20460 United States of America Phone: +703 305 5689 Fax: +703 308 1850

Email: lowe.maryfrances@epa.gov

Mr Kurt SEIFARTH

Senior Agricultural Attaché

United States Mission to the European Union

Rue Zinner 13 B-10000 Brussels

Belgium

Phone: +32 2 508 2765 Fax: +32 2 511 0918

Email: kurt.seifarth@fas.usda.gov

Dr Steven VAUGHN

Director

Office of New Animal Drug Evaluation U.S. Food and Drug Administration Office of New Animal Drug Evaluation

Center for Veterinary Medicine 7520 Standish Place, MPN #1 Rockville, Maryland 20855 United States of America Phone: +240 276 8306 Fax: +240 276 9538

Email: steven.vaughn@fda.hhs.gov

Mr Kenneth LOWERY

International Issues Analyst

U.S. Codex Office Room 4861 South Bldg.

U.S. Department of Agriculture 12th and Independence S.W. Washington, D.C. 20250 United States of America

Phone: +202-690-4042 Fax: +202-720-3157

Email: Kenneth.lowery@fsis.usda.gov

Mr Kyd BRENNER

Partner

DTB Associates, LLP

901 New York Avenue, N.W - Box 12.

Washington, D.C. 20001 United States of America Phone: + 202 684 2508 Fax: + 202 684 2234

Email: Kbrenner@dtbassociates.com

Mr Carlos CELESTINO

Counsel, Food Ingredients, Excipients and

Dietary Supplements United States Pharmacopeia 12601 Twinbrook Parkway

Rockville, MD 20852 United States of America Phone: +301 230 6329

Fax: +301 998 6798 Email: cmc@usp.org

Ms Marsha A. ECHOLS

Washington Counsel

National Association for the Speciality Foods

Trade, Inc.

3286 M Street, N.W. Washington, D.C. 20007 United States of America Phone: +202 625 1451

Fax: +202 625 9126

Email: mechols@earthlink.net

Mr David P. LAMBERT

Principal

Lambert Associates

5105 Yuma Street, N.W.

Washington, D.C. 20016

United States of America

Phone: +1 202 966 5056 Fax: +1 202 966 5094

Email: lambertdp@yahoo.com

Mr Richard D. WHITE

Consultant

United States Soybean Export Council

406 169th CT NE

Bradenton, Florida 34212

United States of America

Phone: +703 304 0424

Email: rwhite@rdwglobal.com

Mr James Cedric GRIFFITHS

VP, Food Dietary Supplement and Excipient

Standards

United States Pharmacopeia 12601 Twinbrook Parkway

Rockville, MD 20852

United States of America

Phone: +301-998-6811

Fax: +301-816-8157 Email: jg@usp.org Ms Lisa CRAIG

Director, Regulatory Affairs

Abbott Nutrition

625 Cleveland Avenue

Columbus, OH 43215

Phone: +614 624 3696

Fax: +614 727 3696

Email: lisa.craig@abbott.com

Ms Katherine NISHIURA

Senior Agricultural Attaché

United States Mission

Route de Pregny, 11

Chambesy

Phone: +022 749 5223

Email: katherine.nishiura@fas.usda.gov

URUGUAY

Sr José Luis HEIJO PÓLITO

Director de División

Dirección Nacional de Industrias

Ministerio de Industria, Energía y Minería

Sarandi 690D, Montevideo 11000

Phone: +59829163551

Fax: +59829163651

Email: jose.heijo@dni.miem.gub.uy

Sr Gabriel BELLÓN MARRAPODI

Consejero del Servicio Exterior

Representación Permanente del Uruguay ante la

Organización Mundial del Comercio

65, rue de Lausanne

1202 Ginebra

Phone: +4122.732.83.66

Fax: +4122.731.56.50

Email: gabriel.bellon@urugi.ch

UZBEKISTAN - OUZBÉKISTAN -UZBEKISTÁN

Mr Rakhimov BAKHODIR

Leading Specialist of Sanitary Department

Administrative Board of Sanitary-

Epidemiologic Supervision

Ministry of Health

Navoy Str., 12

Tashkent

Email: rakhimov@med.uz

VANUATU

Mrs Shirley LABAN Acting Manager

Environment Health Unit Department of Public Health

PMB 9009 Port Vila

Phone: +00678 22512 Fax: +00678 25438

Email: sloban@vanuatu.gov.va

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU) – VENEZUELA (REPÚBLICA BOLIVARIANA DE)

Sr Mezu MILTON

Consejero

Mission of Venezuela

Geneva

Phone: +022 9496533

Email: josemeezarr@gmail.com

Sr José Leonel LOBO RODRIGUEZ

Support Officer Mission of Venezuela Geneva

Phone: +022 7170953 Email: jose.lobo@ties.itu.int

VIET NAM

Mr HUNG LONG NGUYEN

Deputy General Director

Food Safety and Hygiene Department

Ministry of Health 135A Nui truc, Street

Hanoi

Phone: +844 38464489 Fax: +844 38463739

Email: nguyenhunglong@vfa.gov.vn

LE VAN BAM

Vice Director

Department of Science, Technology and

Evironment

Ministry of Agriculture and Rural Development

No 2 Ngoc Ha Street

Ha Noi

Phone: (084)437332087 Fax: (084)438433637 Email: levanbam@gmail.com Mr DANH TUYEN LE

Vice Director

National Institute of Nutrition

48b TangBatHo Str.

Hanoi

Phone: +844.38210049 Fax: +84439717885

Email: ledanhtuyen@dinhduong.org.vn

Mr NGUYEN VAN NHIEN

Head of Inspection Division

Vietnam Food Aministration (VFA)

135 Nui Truc

Hanoi

Phone: +084989552154 Fax: +084438463739

Email: nhienttbyt@yahoo.com

Mr NGOC OUYNH VU

Director of Vietnam Codex Office

General Secretary of Vietnam National Codex

Committee

Vietnam National Codex Committee

70 Tran Hung Dao Street

Hanoi

Phone: +844 39426605 Fax: +844 38222520

Email: vnquynhcodex@tcvn.gov.vn

YEMEN - YÉMEN

Mr Marwan AL-SHAMI

Third Secretary

Permanent Mission of the Republic of Yemen to the United Nations and other International

Organizations Geneva

ZAMBIA - ZAMBIE

Mr Delphin Mwisha KINKESE Chief Environmental Health Officer Food Safety and Occupational Health

National Codex Focal Point

Ministry of Health Ndeke House P.O. Box 30205

Lusaka

Phone: +260 211 253040/5 Fax: +260 211 252244 Email: dmkinkese@gmail.com

ZIMBABWE

Mr Munyaradzi Livingstone MUSIYAMBIRI Director, Government Analyst Government Analyst Laboratory Ministry of Health P.O. Box CY 231 Causeway Harare

Phone: +263 712 874588 Fax: +263 4708527

Email: mlmusiyambiri@yahoo.com

Mr Fredy CHINYAVANHU Deputy Director-Food Control Government Analyst Laboratory Ministry of Health and Child Welfare P.O. Box Cy231 Causeway

Harare

Phone: +263 4 792026/7/+263 912 426 084

Fax: + 263 4 705 261

Email: fchinyavanhu@healthnet.org.zw

fchinyavanhu@hotmail.com

UNITED NATIONS AND OTHER RELATED ORGANIZATIONS NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS APPARENTES NACIONES UNIDAS Y OTRAS ORGANIZACIONES AFINES

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGÍA ATÓMICA

Mr David Henry BYRON

Section Head

Food and Environment Production Section

Joint FAO/IAEA Division on Nuclear Techniques

in Food and Agriculture Wagramer Strasse 5

PO Box 100 1400 Vienna

Austria

Phone: +43 (1) 2600-21638

Fax: +43 (1) 26007 Email: d.h.byron@iaea.org

UNITED NATIONS ORGANISATION DES NATIONS UNIES ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS

Dr Manjit DHOORIA Chief Rations Unit

United Nations Mission in Sudan

Alkhatem Road

Khartoum

Sudan

Phone: +249 0187088847 Email: dhooria@un.org

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO

Ms Karolina KOSTECKI

UNCTAD

Special Unit on Commodities

Palais des Nations CH-1211 Genève 10

Email: karolina.kostecki@unctad.org

Mr Amos TAPORAIE

UNCTAD

Special Unit on Commodities

Palais des Nations CH-1211 Genève 10

Email: amos.taporaie@unctad.org

WORLD TRADE ORGANIZATION ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Mrs Gretchen STANTON

Senior Counsellor

Agriculture and Commodities Division

World Trade Organization Rue de Lausanne 154 CH-1211 Genève 21 Phone: +41 227395086

Fax: +41 22 7395760

Email: gretchen.stanton@wto.org

Mrs Serra AYRAL

Counsellor

Agriculture and Commodities Division

World Trade Organization Rue de Lausanne 154 CH-1211 Genève 21

Phone: +41 22 7395465 Fax: +41 22 7395760 Email: serra.ayral@wto.org

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES INTERNACIONALES

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE UNIÓN AFRICANA

Mr Raphael COLY PAN-IPSO Coordinator

African Union

Inter African Bureau for Animal

Resources (AU-IBAR)

P.O. Box 30786

00100 Nairobi

Phone: +254 203 674000 Fax: +254 203 674341

Email: Raphael.Coly@au-ibar.org

INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION ON AGRICULTURE INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACIÓN PARA LA AGRICULTURA

Dr. Ricardo MOLINS

Director, Sanidad Agropecuaria e Inocuidad

de Alimentos

Instituto Interamericano de Cooperación

para l'Agricultura Apartado 55-2200

San José

Vázquez de Coronado San Isidro 11101

Phone: (506) 2216 0184 Fax: (506) 2216 0173

Email: ricardo.molins@iica.int

Ing. Erick BOLAÑOS

Especialista en Sanidad Agropecuaria e

Inocuidad de los Alimentos

Instituto Interamericano de Cooperación para

l'Agricultura Apartado 55-2200

San José

Vázquez de Coronado San Isidro 11101 INTERNATIONAL INSTITUTE OF REFRIGERATION INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID INSTITUTO INTERNACIONAL DEL FRÍO

M Xavier MEIGNIEN

Directeur délégué

Institut International du Froid

177, Boulevard Malesherbes 75017 Paris

France

Phone: +33 142273235

Fax: +33 147631798

Email: x.meignien@iifiir.org

INTERNATIONAL ORGANIZATION OF LEGAL METROLOGY ORGANISATION INTERNATIONALE DE MÉTROLOGIE LÉGALE ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE METROLOGÍA LEGAL

Mr Willem KOOL

BIML Assistant Director

International Organization of Legal Metrology (OIML)

11, rue Turgot 75009 Paris - France

Phone: +00 33 1 48 78 57 82 Fax: +00 33 1 42 82 17 27 Email: Willem.Kool@oiml.org ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ORGANIZACIÓN PARA LA COOPERACIÓN Y EL DESARROLLO ECONÓMICOS

Mr Ran BEN-DAVID OECD, TAD, Agricultural Codes and Schemes 2, Rue Andre-Pascal, 75775 Paris Cedex 16 France

Mr Csaba Peter GASPAR Agricultural Policy Analyst OECD, TAD, Agricultural Codes and Schemes 2, Rue Andre-Pascal, 75775 Paris Cedex 16 France

Phone: +33 (0) 1 45 24 95 53 Fax: +33 (00 1 44 30 61 17 Email: csaba.gaspar@oecd.org WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE SANIDAD ANIMAL

Dr Bernard VALLAT Director-General World Organisation for Animal Health (OIE) 12, rue de Prony 75017 Paris Phone: +33 (0) 1 44151888 Fax: +33 (0) 1 42670987

Dr Gillian MYLREA Chargée de Mission International Trade Department World Organisation for Animal Health (OIE) 12, Rue de Prony 75017 Paris

Phone: +33 (0) 1 44151888 Fax: +33 (0) 142 670987 Email: g.mylrea@oie.int

Email: oie@oie.int

INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES

ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE AVICULTURA

Dr. J. Isidro MOLFESE

Observador por ALA al Codex Alimentarius

ALA - Asociación Latinoamericana de Avicultura

Arce 441 3F -1426 Buenos Aires Republica Argentina Phone: +54 11 4774-4770

Fax: +54 9 11 4539-2595

Email: avicolatina@ciudad.com.ar

Dra. Simone MACHADO Scientific Consultant Rua Vieira dos Santos No 252 A Centro Civico Curitiba Pr-Brasil 80540 Phone: +55 41 92447425

Email: machado.sca@gmail.com

ASSOCIATION OF AMERICAN FEED CONTROL OFFICIALS

Mr Tim HERRMAN Professor and Director Office of the Texas State Chemist P.O. Box 3160 College Station

Texas 77841

United States of America Phone: +979 8451121 Fax: +979 8452389 Email: tjh@otsc.tamu.edu

ASSOCIATION OF EUROPEAN COELIAC **SOCIETIES** ASSOCIATION DES SOCIÉTES COELIAQUES EUROPÉENNES ASOCIACIÓN DE SOCIEDADES CELÍACAS **EUROPEAS**

Ms Hertha DEUTSCH Regulatory Affairs AOECS Association Of European Coeliac

Societies

Anton-Baumgartner-Straße 44/C5/2302

A 1230 Vienna

Austria

Phone: +43-1-6671887 Fax: +43-1-6671887

Email: hertha.deutsch@gmx.at

BIOTECHNOLOGY INDUSTRY **ORGANIZATION** ORGANISATION DE L'INDUSTRIE BIO TECHNOLOGIQUE ORGANIZACIÓN DE LA INDUSTRIA BIOTECNOLÓGICA

Ms Janet COLLINS Senior Manager Global Technology

Biotechnology Industry Organization 1201 Maryland Ave, SW Suite 900

Washington, D.C. 20024 United States of America Phone: +202 7283622 Fax: +202 7283649

Email: janet.e.collins@usa.dupont.com

CONSUMERS INTERNATIONAL ORGANISATION INTERNATIONALE DES UNIONS DE CONSOMMATEURS

Mrs Ursula TRÜEB Senior Representative

Swiss Consumer Organisations

Phone: +41 61 841 12 56/41 79 241 34 88

Fax: +41 61 841 12 56

Email: ursula.trueb@vtxmail.ch

Mr Paul ZWIKER Scientific Advisor

Swiss Consumer Organization

Phone: +41 71 420 06 44/41 79 270 26 50

Fax: +41 71 420 06 43 Email: zwiker@bluewin.ch

COUNCIL FOR RESPONSIBLE NUTRITION CONSEJO PARA UNA NUTRICIÓN RESPONSABLE

Mr John HATHCOCK Senior Vice-President Scientific and International Affairs Council for Responsible Nutrition 1828 L.St. NW, Suite 510 Washington D.C. 20036 United States of America Phone: +1 202 204 7662 Fax: +1 202 204 7701

Email: jhathcock@crnusa.org

Mr Mark LE DOUX

Chairman

Natural Alternatives International

1185 Linda Vista Drive San Marcos, California 92078

United States of America Phone: +1 760 736 7742 Fax: +1 760 591 9637

Email: mledoux@nai-online.com

Mr John P. VENARDOS

Senior Vice-President

Worldwide Regulatory, Government and

Industry Affairs

Herbalife International of America, Inc.

990 West 190th Street Torrance, California 90502 Phone: +1 310 8512346 Email: JohnV@Herbalife.com

Mr Mark MANSOUR

Partner

Bryan Cave LLP 1155 F Street, N.W. Washington D.C. 20004 United States of America Phone: +1 202 508 6019 Fax: +1 202 220 7319

Email: mark.mansour@bryancave.com

CROP LIFE INTERNATIONAL

Ms Lucyna KURTYKA

Food Policy and International Organizations

Monsanto Company 1300 I Street, NW Washington, D.C. 20005 Phone: +202 3832861 Fax: +202 789 1748

Email: lucyna.k.kurtyka@monsanto.com

Ms Sandra KELLER Regulatory Manager 326 avenue Louise, box 35

1050 Brussels Belgium

Phone: +32 2 5420410 Fax: 32 2 542 0419

Email: Sandra.keller@croplife.org

EUROPEAN FEED MANUFACTURERS' FEDERATION FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES FABRICANTS D'ALIMENTS COMPOSÉS

Mr Alexander DÖRING

Secretary General

European Feed Manufacturers' Federation

223 Rue de la Loi Box 3, 1040 Brussels Phone: +32 2 2850050 Fax: +32 2 230 5722

Email: fefac@fefac.org/fefac@fefac.eu

EUROPEAN FOOD LAW ASSOCIATION ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT DE L'ALIMENTATION

Mr Xavier LAVIGNE

Member

EFLA/AEDA

rue de l'Association 50

1000 Brussels

Belgiu,

Phone: +32 2 2091142

Fax: +32 2 2197342

Email: secretariat@efla-aeda.org

EUROPEAN NETWORK OF CHILDBIRTH ASSOCIATION

Dr Lida LHOTSKA

ENCA European Network of Childbirth

Associations

Codex Task Force Initiativ

Liewensufank 20 rue de Contern 5955

Itzig Luxemburg

Phone: +00352 3605 97-13 Email: info@liewensufank.lu

INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS

Mr William FISHER

Vice-President

Institute of Food Technologists 1025 Connecticu Ave. NW, Suite 503

Washington, D.C.20036 Phone: +202 3304977 Fax: +202 3155164 Email: wfisher@ift.org

INTERNATIONAL ALLIANCE OF DIETARY/FOOD SUPPLEMENT ASSOCIATIONS

Mr David PINEDA EREÑO Director, Regulatory Affairs International Alliance of Dietary/Food

Supplement Associations (IADSA) Rue de l'Association, 50

1000 Brussels - Belgium Phone: +32 22091155 Fax: +32 22233064

Email: davidpineda@iadsa.be

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE DEVELOPMENT OF NATURAL GUMS

Mr Francis THEVENET

President

AIDGUM (International Association for the

Development of Natural Gums) 129 Chemin de Croisset - BP 4151

76723 Rouen France

Phone: +33 (0)2 32 83 18 18 Fax: 33 (0)2 32 83 19 19 Email: fthevenet@cniworld.com

INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION **NETWORK** RÉSEAU INTERNATIONAL DES GROUPES

D'ACTION POUR L'ALIMENTATION **INFANTILE**

RED INTERNACIONAL DE ACCIÓN SOBRE ALIMENTOS DE LACTANTES

Ms Elisabeth STERKEN

International Baby Food Action Network (IBFAN)

Director INFACT Canada IBFAN North America Phone: +416 595-9819

Email: esterken@infactcanada.ca

INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS

Ms Päivi JULKUNEN

Chair

ICBA Committee for Codex

International Council of Beverages

Associations

c/o American Beverage Association

1101 Sixteenth Street, NW 20036 Washington, D.C.

United States of America Phone: +1 202 4636732

Fax: +1 202 4638172

Email: pjulkunen@na.ko.com

Mr SOICHI Yamamoto

Technical Adviser

International Council of Beverages Association

c/o American Beverage Association

1101 Sixteenth Street, NW 20036 Washington, D.C. United States of America Phone: +81 3 3270 7300 Fax: +81 3 3270 7306

Email: Soichi_yamamoto@suntory.co.jp

Mr SHUJI Iwata

Technical Adviser

International Council of Beverages Association

c/o American Beverage Association

1101 Sixteenth Street, NW 20036 Washington, D.C. United States of America

Email: shu-iwata@ee.em-net.jp

INTERNATIONAL COUNCIL OF BOTTLED WATER ASSOCIATIONS

Mrs Patricia FOSSELARD

Secretary General of the European Federation

of Bottled Waters

Representative of International Council

of Bottled Water Association (ICBWA)

32 rue de l'Association B-1000 Brussels

Belgium

Phone: +32 2 2102033

Email: patricia.davaux-fosselard@efbw.org

Mr Gustav FELIX

Director-General

European Bottled Watercooler Association

Rue de l'Association 32

B-1000 Brussels

Belgium

Mrs Annick MOREAU

Scientific and Regulatory Affairs Director

Danone Waters

Representative of International Council

of Bottled Water Association (ICBWA)

Place de la Gare

BP 87

74503 Evian Cedex

France

Mr Pierangelo GRIPPO
Pierangelo Grippo
Nestlé Waters MT Corporate Regulatory
Affairs Director
Representative of International Council
of Bottled Water Association (ICBWA)
c/o Acqua Claudia S.r.l.
Via della Sorgente Claudia

00061 Anguillara Sabazia (Roma)

INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATION CONSEJO INTERNACIONAL DE ASOCIACIONES DE FABRICANTES DE COMESTIBLES

Ms Peggy ROCHETTE Senior Director International Affairs Grocery Manufacturers Association 1350 I Street NW Washington, D.C. 20005 Phone: +202 639-5921 Fax: +202 639-5991

Email: prochette@gmaonline.org

INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LAITERIE FEDERATIÓN INTERNACIONAL DE LECHERÍA

Mr Christian ROBERT Director-General Boulevard Reyers 80 B-1030 Brussels Phone:+32 2 7339888 Email: crobert@fil-idf.org

Mr Jörg SEIFERT Technical Director

Diamant Building Blvd.A Reyers 80

B-103 Brussels Belgium

Phone: +32 2 706 8643 Fax: +32 2 733 0413 Email: Jseifert@fil-idf.org

Mr Claus HEGGUM Chief Consultant

Danish Agriculture and Food Council

Agro Food Park 8200 Arhusn Denmark

Phone: +4533394807 Email: chg@lf.dk Mr Michael HICKEY Food Consultant

International Dairy Federation

Boulevard Reyers 80 B-1030 Brussels Phone: +353 63 89392

Email: mfhickey@oceanfree.net

INTERNATIONAL FEDERATION FOR ANIMAL HEALTH FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA SANTÉ ANIMALE FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE SANIDAD ANIMAL

Ms Barbara FREISCHEM Executive Director Rue Defacqz, 1 1000 Brussels - Belgium Phone: + 32 2 5410111

Fax: +32 3 54410119 Email: ifah@ifahsec.org

Dr Olivier ESPEISSE Directeur Général Vétérinaire Responsable ELANCO SANTE ANIMALE Lilly France-13

rue Pagès 92158 Suresnes Cedex

France

Phone: +33 (0) 1 55493535 Fax: +33 (0) 1 55493670

Email: espeisse_olivier@lilly.com

Mr Dennis L. ERPELDING

Director

Corporate Affairs - China and International

Elanco Animal Health A Div. of Eli Lilly Asia Inc.

Unit 8A2, Hanwei Plaza- 7 Guanghua Road

Chaoyang District 100004 Beijing, China Phone: 1-317-276 2721 (USA) +86 10 5904 2107 (China)

Email: erpelding_dennis_1@lilly.com

Dr Larry A. STOBBS Consultant 10473 S 50W Pendleton IN 46064 United States of America

Phone: +1 317 372 3198 Fax: +1 765 778 1562 Email: l.a.stobbs@ gmail.com Dr Bertha Iliana GINER CHÁVEZ Research and Regulatory Manager,

Latin America

Elanco Animal Health Phone: +52-871-731-0026 Fax: +521-871-727-6409 Email: giner_bertha@lilly.com

Ms Laurie A. HUENEKE

Director International Trade Policy Sanitary and Technical Issues National Pork Producers Council

Phone: +202 347 3600 Fax: +202-347-5265 Email: huenekel@nppc.org

INTERNATIONAL FEDERATION OF FRUIT JUICE PRODUCERS FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS DE JUS DE FRUITS FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE LOS PRODUCTORES DE JUGOS DE FRUTAS

Mrs Elisabetta ROMEO-VAREILLE

Secretary-General

International Federation of Fruit Juice

Producers (IFU)

23, Boulevard des Capucines

75002 PARIS

France

Phone: +331 47428280 Fax: +331 47428281

Email: ifu@ifu-fruitjuice.com

INTERNATIONAL FEED INDUSTRY FEDERATION ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ALIMENTATION ANIMALE

Mr Joel G. NEWMAN President and Chief Executive Officer American Feed Industry Association 2101 Wilson Blvd. Suite 916 Arlington, VA 22201 United States

Phone: +1 (703) 524-0810 Fax: +1 (703) 524-1921 Email: jnewman@afia.org

INTERNATIONAL LACTATION CONSULTANT ASSOCIATION ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSULTANT(E)S EN LACTATION

Mme Maryse ARENDT Chargée de direction Initiativ Liewensufank 20 rue de Contern L-5955 Itzig Luxembourg

Phone: +00 352 36 05 97 Fax: +00 352 36 61 34

Email: secretariat@liewensufank.lu

INTERNATIONAL NUT AND DRIED FRUIT COUNCIL FOUNDATION

Mr Giuseppe CALCAGNI

Chairman of the INC Scientific and Government

Affairs Committee

INC (International Nut and Dried Fruit

Council Foundation)

Calle Boule 2 Planta 3

43201 Reus

Taragona, Spain Phone: +349 77331416

Fax: +349 77315028

Email: giuseppe.calcagni@besanagroup.com

Ms Ellen PAY

International Food Law and Trade Advisor INC (International Nut and Dried Fruit

Council Foundation)
Calle Boule 2
43201 Reus
Tarragona, Spain

Phone: +0034 977 331416/+0039 32 97727520

Fax: +0034 977 315028 Email: ellen.pay@nutfruit.org INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE NORMALIZACIÓN

Mr Rob STEELE Secretary-General ISO Central Secretariat 1, ch de la Voie-Creuse Case postale 56 CH-11211 Genève 20 Switzerland

Phone: +41 22 7490217 Fax: +41 22 7333430 Email: steele@iso.org

Mr Kevin MCKINLEY Deputy Secretary-General ISO Central Secretariat 1, Ch. de la Voie-Creuse P.O. Box 56 CH-1211 Geneva 20

Phone: +41 22 7497251 Fax: +41 22 7333430 Email: mckinley@iso.org

Mlle Sandrine ESPEILLAC ISO/TC 34 "Food Products" Secretary AFNOR 11, rue Francis de Pressensé F - 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

FRANCE Phone: +33 (0)1 41 62 86 02

Fax: +33 (0)1 49 17 90 00

Email: sandrine.espeillac@afnor.org

Mrs Marie-Noëlle BOURQUIN Technical Group Manager Chemicals, Materials, Agri-Food, Environment, Basic Subjects and Engineering ISO Central Secretariat 1, Ch. de la Voie-Creuse P.O. Box 56 CH-1211 Geneva 20

Phone: +41 22 749 72 93 Fax: +41 22 749 73 49 Email: bourquin@iso.org INTERNATIONAL ORGANIZATION OF THE FLAVOR INDUSTRY ORGANISATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS AROMATIQUES ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE LA INDUSTRIA AROMÁTIC

Mr Thierry CACHET Scientific Director International Organization of the Flavor Industry Avenue des Arts 6 B-1210 Brussels Belgium Phone: +32 2 2142050

Fax: +32 2 2142069 Email: secretariat@ioforg.org

INTERNATIONAL PROBIOTICS ASSOCIATION

Mr Ioannis MISOPOULOS

Director-General

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +41788683617

Email: ioannis@internationalprobiotics.org

Mrs Carine LAMBERT

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +32 475583843 Email: c.lambert@ylfa.org

Mr Kunio MORITA

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +81 33267 4686

Email: kunio-morita@nyusankin.or.jp

Mr Ryoichi AKAHOSHI

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +81 335748922

Email: ryouichi-akahoshi@yakult.co.jp

Mr Yoshiharu KUMA

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +81 335748922

Email: yoshiharu-kuma@yakult.co.jp

Yasushi KUBOTA

International Probiotics Association

Zentralstrasse 64

Zurich, Switzerland 8003 Phone: +81 3565303/8

Email: yasushi_kubota@meiji-milk.com

INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY FOODS INDUSTRIES FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES DES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES

Mrs Isabelle CAELEN

Member

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels

Belgium

Phone: +32 2 209 11 43 Fax: +32 2 219 73 42

Email: secretariat@isdi.org

Dr Irina COSTEA

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels, Belgium Phone: +32 2 209 11 43

Fax: +32 2 219 73 42

Email: secretariat@isdi.org

Mrs Marie-Odile GAILING

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels, Belgium Phone: +32 2 209 11 43

Fax: +32 2 219 73 42

Email: secretariat@isdi.org

Mr Jean-Claude JAVET

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels, Belgium

Phone: +32 2 209 11 43

Fax: +32 2 219 73 42

Email: secretariat@isdi.org

Mrs Jolanta LEONE

Member

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels, Belgium

Phone: +32 2 2091143

Fax: +32 2 219 7342

Email: secretariat@isdi.org

Mr Peter VAN DAEL

International Special Dietary Foods Industries

rue de l'Assocation 50

1000 Brussels, Belgium

Phone: +32 2 209 11 43

Fax: +32 2 219 73 42

Email: secretariat@isdi.org

NATIONAL HEALTH FEDERATION

Mr Scott C. TIPS

President and General Counsel

P.O. Box 688

Monrovia

California 91017

United States of America

Phone: +1 626 357-2181

Fax: +1 626 303-0642

Email: scott@rivieramail.com

SECRETARIAT SECRÉTARIAT SECRETARÍA

Ms Selma H. DOYRAN Secretary, Codex Alimentarius

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

 $00153 \; Rome$

Italy

Phone: +39 06 570 55826 Fax: +39 06 570 54593 Email: selma.doyran@fao.org

Mr Tom HEILANDT

Senior Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 54384 Fax: +39 06 570 54593 Email: tom.heilandt@fao.org

Ms Annamaria BRUNO

Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 56254 Fax: +39 06 570 54593

Email: annamaria.bruno@fao.org

Dr Jeronimas MASKELIUNAS

Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 53967 Fax: +39 06 570 54593

Email: jeronimas.maskeliunas@fao.org

Ms Gracia BRISCO

Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 52700 Fax: +39 06 570 54593 Email: gracia.brisco@fao.org Ms Verna CAROLISSEN Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 55629 Fax: +39 06 570 54593

Email: verna.carolissen@fao.org

Ms Heesun KIM

Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 54796 Fax: +39 06 570 54593 Email: heesun.kim@fao.org

Dr Hidetaka KOBAYASHI

Food Standards Officer

Joint FAO/WHO Food Standards Programme

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 53218 Fax: +39 06 570 54593

Email: hidetaka.kobayashi@fao.org

LEGAL COUNSEL CONSEILLER JURIDIQUE ÀSESOR JURÍDICO

Dr Egle GRANZIERA Legal Officer World Health Organization (WHO) 20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland Phone:+41 227 913680

Phone:+41 227 913680 Fax: +41 22 79154158 Email:granzierae@who.int

Mr Ilja BETLEM Legal Counsel Legal Office Food and Agricutlural Organization (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome Italy Phone: +39 06 570 52778

Phone: +39 06 570 527/8 Fax: +39 06 57054408 Email: ilja.betlem@fao.org

FAO PERSONNEL PERSONNEL DE LA FAO PERSONAL DE LA FAO

Mr Ezzeddine BOUTRIF

Director

Nutrition and Consumer Protection Division Food and Agriculture Organization (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 56156 Fax: +39 06 570 54593

Email: ezzeddine.boutrif@fao.org

Dr Annika WENNBERG FAO JECFA Secretary

Nutrition and Consumer Protection Division

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 570 53283 Email: annika.wennberg@fao.org

Ms Renata CLARKE

Food Safety and Quality Officer, O-i-C

Food Control and Consumer Protection Group, AGNDC

Nutrition and Consumer Protection Division

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italy Phone: +39 06 570 52010 Fax: +39 06 570 54593 Email: renata.clarke@fao.org

Ms Mary KENNY

Food Safety and Quality Officer Food Control and Consumer Protection

Group, AGNDC

Nutrition and Consumer Protection Division Food and Agriculture Organization of the

United Nations (FAO) Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italy Phone: +39 06 57053653 Fax: +39 06 57054593 Email: mary.kenny@fao.org Ms Masami TAKEUCHI

Food Safety Officer (Assessment) Focal Point of EMPRES Food Safety

and INFOSAN

Food and Agriculture Organization of the

United Nations (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Italy

Phone: +39 06 57053076 Fax: +39 06 570 54593

Email: masami.takeuchi@fao.org

Dr Jean-Michel POIRSON

Senior Officer

EMPRES Food Safety, AGND

Nutrition and Consumer Protection Division Food and Agriculture Organization of the

United Nations (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italy

Phone: +39 06 570 55942 Fax: +39 06 570 54593

Email: jeanmichel.poirson@fao.org

Ms Daniela BATTAGLIA

Livestock Production Officer

Livestock Production Systems Branch Animal Production and Health Division Food and Agriculture Organization of the

United Nations (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italy Phone: +39 06 57056773

Fax: +39 06 57055749

Email: daniela.battaglia@fao.org

Mr Ali Arslan GURKAN OIC Liaison Office

Geneva

Email: aliarslan.gurkan@fao.org

WHO PERSONNEL PERSONNEL DE L'OMS PERSONAL DE LA OMS

Dr. Jørgen SCHLUNDT

Director, Department of Food Safety and Zoonoses

(FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland

Phone: +41 22 791 3445 Fax: +41 22 791 4807 Email: schlundtj@who.int

Dr Francesco BRANCA

Director

Department of Nutrition for Health and

Development (NHD)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 7911025 Fax: +41 22 791 4156 Email: brancaf@who.int

Dr Awa AIDARA-KANE

Microbiologist

Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland

Phone: +41 22 791 2403 Fax: +41 22 791 4893 Email: aidarakanea@who.int

Dr Peter K. BEN EMBAREK Food Safety and Nutrition World Health Organization

401 Dongwai Diplomatic Office Bldg.

23 Dongzhimenwai Ave. Chaoyang District Beijing 100600, China Phone: +86 1065327189 Fax: +86 1065322359

Email: BenembarekP@wpro.who.int

Dr Andrea ELLIS

Veterinary Epidemiologist

Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)

World Health Organization CH-1211Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 791 1676 Fax: +41 22 791 4807 Email: ellisa@who.int Dr Mohamed ELMI

Regional Adviser for Food and Chemical Safety WHO Regional Office for the Eastern Mediterranean

Abdul Razzak Al Sanhouri Street

P.O. Box 7608

Nasr City Cairo 11371, Egypt Phone: +202 27 65 384

Fax: +202 670 2492 / 202 67 2494 Email: elmim@emro.who.int

Mrs Françoise FONTANNAZ

Communications and Knowledge

Management

Department of Food Safety, Zoonoses and Foodborne Diseases (FOS) World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 791 3697 Fax: +41 22 7914807 Email: fontannazf@who .int

Dr Kazuko FUKUSHIMA

Technical Officer

Department of Food Safety and Zoonoses

(FOS)

World Health Organization (WHO)

CH-1211Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 791 2920 Fax: +41 22 791 4807 Email: fukushimak@who.int

Mrs Kaveri KHASNABIS

Department of Food Safety and Zoonoses

(FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Switzerland

Ms Tanja KUCHENMÜLLER

Technical Officer

Department of Food Safety and Zoonoses

(FOS)

World Health Organization (WHO)

CH-1211Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 791 5095 Fax: +41 22 791 4807

Email: kuchenmullert@who.int

Dr SeoungYong LEE

Scientist

Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)

World Health Organization

20, Avenue Appia,

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Phone: +41 22 791 36 04 Fax: +41 22 791 48 07 Email: leese@who.int

Mr Soren MADSEN

Food and Chemical Safety

WHO Regional Office for the Eastern

Mediterranean

Abdul Razzak Al Sanhouri Street

P.O. Box 7608

Nasr City Cairo 11371, Egypt Email: madsens@emro.who.int

Dr Patience MENSAH

Regional Adviser for Food Safety

WHO Regional Office for Africa

BP 06, Brazzaville, Congo Phone: +47 241 39775

Fax: +47 241 390501/3

Email: mensahp@afro.who.int

Ms Catherine MULHOLLAND

Administrator

FAO/WHO Project and Fund for Enhanced Participation in Codex (Codex Trust Fund) Department of Food Safety, and Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Phone: +41 22 791 3080 Fax: +41 22 791 4807

Email: mulhollandc@who.int

Ms Jennifer Claire MURCOTT

Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Dr Chizuru NISHIDA

Coordinator

Nutrition Policy and Scientific Advice (NPU)

Department of Nutrition for Health and

Development (NHD)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27

Switzerland

Phone: +41 22 791 3317 Fax: +41 22 791 4156

Email: nishidac@who.int

Dr Claudia Elisabeth STEIN

Medical Officer

Department of Food Safety and

Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Phone: +41 22 79 13234 Fax: +41 22 791 4893 Email: steinc@who.int

Dr Angelika TRITSCHER

Scientist

WHO Secretary to JECFA and JMPR Department of Food Safety and

Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Phone: +41 22 791 3569 Fax: +41 22 791 4807 Email: tritschera@who.int

Dr Philippe Jean-Paul VERGER

Scientist

Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH-1211 Geneva 27, Switzerland

Phone: +41 22 791 3053 Fax: +41 22 791 4807 Email: vergerp@who.int

Mr Luc F. INGENBLEEK

JPO Technical Officer Food Safety World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia CH-1211 Geneva 27

Switzerland

Phone: +33 673 365659

Email: luc.ingenbleek@gmail.com

Mr Jens ANDERSON

WHO/FAO Consultant

Codex Trust Fund Mid-term review team

Dr David SCALES

WHO Consultant

World Health Organization (WHO)

20 Avenue Appia

CH - 1211 Geneva 27

Switzerland

ANNEXE II

AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE

Les amendements suivants ont été adoptés par la Commission du Codex Alimentarius, à sa trente-troisième session.

Comité du	Objet	Référence
Codex		
CCFA	Révision de la section sur le plan de présentation des normes de produits du Codex (additifs alimentaires) dans la section II (Élaboration des textes Codex)	ALINORM 10/33/12, par 15
CCFH	Principes et procédures en matière d'analyse de risque	ALINORM 10/33/13
	appliqués par le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	Annexe VII
CCGP	Amendement des Lignes directrices destinées aux	ALINORM 10/33/33
	présidents de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux	Annexe III
CCGP	Amendement des Lignes directrices à l'usage des	ALINORM 10/33/33
	gouvernements hôtes de comités du Codex et de groupes intergouvernementaux spéciaux	Annexe V
CCEXEC	Amendement sur les critères régissant l'établissement	ALINORM 10/33/3
<u> </u>	des priorités des travaux et d'inclusion de nouvelles Directives sur l'application des critères régissant	Annexe II
	l'établissement des priorités des travaux applicables aux produits	

ANNEXE III

LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

Partie 1 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 8

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Norme pour le manioc amer	ALINORM 08/31/REP Par. 38	Adopté
Section 6 «Marquage ou étiquetage » (Norme pour le manioc amer)	ALINORM 10/33/35 Annexe II	Adopté
Norme pour les pommes	ALINORM 10/33/35 Annexe III	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche (Sections sur homards et crabes et définitions correspondantes)	ALINORM 10/33/18 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Norme pour le caviar d'esturgeon	ALINORM 10/33/18 Annexe V	Adopté
Liste de méthodes pour les fibres alimentaires	ALINORM 10/33/26 Annexe II	Adopté
Amendement de la norme Codex <i>pour les laits fermentés</i> (CODEX STAN 243-2003) concernant les boissons à base de lait fermenté	ALINORM 10/33/11 Annexe II	Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA)	ALINORM 10/33/12 Annexe III	Adopté
Révision du Code de déontologie du commerce international des denrées alimentaires (CAC/RCP 20-1985) y compris les transactions à des conditions préférentielles et les opérations d'aide alimentaire	ALINORM 10/33/33 Annexe II	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24 Annexe II	Adopté

Partie 2 – Normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5/8 (avec omission des étapes 6 et 7)

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Annexe sur les légumes feuilles frais, au Code d'usages en matière d'hygiène pour les fruits et légumes frais (CAC/RCP 53-2003)	ALINORM 10/33/13 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Code d'usages en matière d'hygiène pour <i>Vibrio</i> spp. dans les fruits de mer	ALINORM 10/33/13 Annexe III	Adopté
Annexe sur les mesures de maîtrise de <i>Vibrio</i> parahemolyticus et de <i>Vibrio</i> vulnificus dans les crustacés mollusques	ALINORM 10/33/13 Annexe IV	Adopté
Principes et directives concernant la réalisation d'audits et d'inspections sur site à l'étranger (Appendice des Directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CAC/GL 26-1997))	ALINORM 10/33/30 Annexe II	Adopté avec amendement (voir le point 4 de l'ordre du jour)
Lignes directrices relatives aux critères de performance et à la validation des méthodes de détection, d'identification et de quantification de séquences d'ADN spécifiques et de protéines spécifiques contenues dans les aliments	ALINORM 10/33/23 Annexe III	Adopté
		Adopté
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la <i>Norme générale pour les</i>	ALINORM 10/33/12	(excepté la provision pour le ponceau 4R)
additifs alimentaires (NGAA)	Annexe III	(voir le point 4 de l'ordre du jour)
Directives pour les substances utilisées en tant qu'auxiliaires technologiques	ALINORM 10/33/12 Annexe VIII	Adopté
Amendements du Système international de numérotation (SIN) des additifs alimentaires (CAC/GL 36-2009)	ALINORM 10/33/12 Annexe IX	Adopté
Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la 71 ème réunion du JECFA	ALINORM 10/33/12 Annexe X	Adopté
Limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24 Annexe III	Adopté
Teneurs maximales pour la mélanine dans les aliments (préparation en poudre pour nourrissons et aliments autres que les préparations pour nourrissons) et les aliments pour animaux	ALINORM 10/33/41 Annexe IV	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Concentrations maximales pour les aflatoxines totales dans les noix du Brésil écalées, prêtes à consommer et dans les noix du Brésil écalées, destinées à une transformation ultérieure	ALINORM 10/33/41 Annexe V	Adopté
Révision du Code d'usage pour la prévention et la réduction de l'aflatoxine dans les fruits à coque (mesures additionnelles pour les noix du Brésil)	ALINORM 10/33/41 Annexe VI	Adopté
Principes et critères concernant la lisibilité de l'étiquetage nutritionnel	ALINORM 10/33/22 Annexe III	Adopté

Partie 3 – Autres normes et textes apparentés pour adoption

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Listes révisées d'additifs alimentaires figurant dans les normes pour le lait et les produits laitiers	ALINORM 10/33/11 Annexe IV	Adopté
Modèle révisé de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers (CAC/GL 67-2008)	ALINORM 10/33/11 Annexe V	Adopté
Section révisée sur les contaminants dans les normes pour le lait et les produits laitiers	ALINORM 10/33/11 par. 105	Adopté
Méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles	ALINORM 10/33/23 Annexe II	Adopté
Amendement du nom et des descripteurs des catégories d'aliments 06.0, 06.2 et 06.2.1 de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 16	Adopté
Suppression de la note 180 « Exprimé en tant que bêta-carotène » dans toutes les dispositions adoptées et proposées pour les caroténoïdes (SIN 160a i), iii), e, f) et le carotène, bêta- (légume) (SIN 160a ii)) de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 61	Adopté
Amendement de la disposition relative aux esters d'ascorbyle (SIN 304, 305) dans la catégorie d'aliments 13.2 « Aliments complémentaires pour enfants et nourrissons en bas âge » de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 90	Adopté

Normes et textes apparentés	Référence	Statut
Amendement des notes 130 et 131 aux dispositions relatives aux antioxydants phénoliques, à savoir l'hydroxyanisol butylé (BHA, SIN 320), l'hydroxytoluène butylé (BHT,SIN 321); le gallate de propyle (SIN 310) et le butylhydroquinone tertiaire (TBHQ, SIN 319) de la NGAA	ALINORM 10/33/12 par. 91	Adopté
Amendement de l'énoncé de la note 136 de la	ALINORM 10/33/12	Adopté
NGAA	par. 92	Паори
Amendement de la section 2 « Tableau des catégories fonctionnelles, définitions et fonctions technologiques » du CAC/GL 36-1989	ALINORM 10/33/12 par. 129	Adopté
Amendement de la section 2.1. Définitions générales du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche	ALINORM 10/33/18 Annexe III	Adopté
Limite maximale pour l'étain dans les fruits et légumes en conserve, dans la Norme générale du Codex pour les contaminants et les toxines présents dans les produits destinés à la consommation humaine et animale	ALINORM 10/33/41 Annexe II	Adopté
Suppression de la section 8 et du texte apparenté dans les Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique (CAC/GL 32-1999).	ALINORM 10/33/22 Annexe IX	Adopté
Harmonisation de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985) avec le système international de numérotation du Codex inscrit dans CAC/GL 36-1989	ALINORM 10/33/22 Annexe XI	Adopté

ANNEXE IV

LISTE DES PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5 PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

Normes et textes apparentés	Référence
Projet de <i>norme pour les avocats</i> (révision)	ALINORM 10/33/35
(CODEX STAN 197-1995)	Annexe IV
Duoist de norme rour les temerilles	ALINORM 10/33/35
Projet de norme pour les tamarillos	Annexe VI
Projet de norme pour le poisson fumé, le poisson aromatisé à la	ALINORM 10/33/18
fumée et le poisson fumé-séché	Annexe VI
Duciet de manure noum la course de maissan	ALINORM 10/33/18
Projet de norme pour la sauce de poisson	Annexe IX
Projet de lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la	ALINORM 10/33/42
résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire	Annexe II
Projet de principes généraux pour l'établissement de valeurs	ALINORM 10/33/26
nutritionnelles de référence pour les vitamines et les sels minéraux pour la population générale	Annexe III
Projet de révision des directives sur l'incertitude de mesure	ALINORM 10/33/23
(CAC/GL 54-2004)	Annexe IV
Projet de limites maximales de résidus de pesticides	ALINORM 10/33/24
rojet de mintes maximales de residus de pesticides	Annexe IV
Projet de révision de la classification Codex des aliments destinés	ALINORM 10/33/24
à la consommation humaine et animale - trois groupes de produits : fruits à coque d'espèce arborescent: herbes aromatiques et épices	Annexe X
Projet de Principes et orientations pour la sélection de produits	ALINORM 10/33/24
représentatifs pour extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides aux groupes de produits	Annexe XI
Projet de révision des directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985) au regard de la liste des éléments nutritifs qui sont déclarés dans tous les cas, de façon soit obligatoire soit	ALINORM 10/33/22 Annexe II
volontaire	Annexe II

ANNEXE V

LISTE DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

Normes et textes apparentés	Référence
Code d'usages international recommandé pour les homards	ALINORM 10/33/18,
(CAC/RCP 24-1979)	par. 27
Code d'usages international recommandé pour les crabes	ALINORM 10/33/18,
(CAC/RCP 28-1983)	par. 47
Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine	ALINORM 10/33/11,
(CODEX STAN 286-1978)	par. 41
Norme générale pour les préparations à base de fromage fondu	ALINORM 10/33/11,
(CODEX STAN 287-1978)	par. 41
Norme générale pour le fromage fondu et le fromage fondu pour tartine	ALINORM 10/33/11,
portant un nom de variété (CODEX STAN 285-1978).	par. 41
Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour	ALINORM 10/33/12,
les additifs alimentaires (NGAA)	Annexe IV
Répertoire des substances utilisées en tant qu'auxiliaires technologiques	ALINORM 10/33/12,
(CAC/MISC 3)	par. 126
LMR pour des combinaisons pesticides / produits	ALINORM 10/33/24, Annexe V

ANNEXE VI

LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS APPROUVÉS EN TANT QUE NOUVEAUX TRAVAUX PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCFFV	Norme pour les grenades	ALINORM 10/33/35 Annexe VIII	N01-2010
CCNFSDU	Modification des Principes généraux du Codex régissant l'adjonction d'éléments nutritifs essentiels aux aliments (CAC/GL 9-1987)	ALINORM 10/33/26 Annexe V	N02-2010
CCNFSDU	Révision des Lignes directrices du Codex pour la mise au point des préparations alimentaires d'appoint destinées aux nourrissons du deuxième âge et aux enfants en bas âge (CAC/GL 8-1991)	ALINORM 10/33/26 Annexe VI	N03-2010
CCNFSDU	Établissement de valeurs VNR pour les éléments nutritifs associés au risque de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire pour la population générale (modification des <i>Lignes directrices du Codex concernant l'étiquetage nutritionnel</i> (CAC/GL 2-1985))	ALINORM 10/33/26 Annexe VII	N04-2010
ССГН	Révision du Code d'usages international recommandé en matière d'hygiène pour le captage, l'exploitation et la commercialisation des eaux minérales naturelles (CAC/RCP 33-1985)	ALINORM 10/33/13 Annexe V	N05-2010
ССГН	Révision des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments (CAC/GL 21-1997)	ALINORM 10/33/13 Annexe VI	N06-2010
CCFA	Révision des catégories d'aliments de la <i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i>	ALINORM 10/33/12 Annexe VII	N07-2010
CCFA	Révision de la Norme pour le sel de qualité alimentaire (CODEX STAN 150-1985)	ALINORM 10/33/12 Annexe XII	N08-2010
CCPR	Liste prioritaire des produits chimiques à évaluer et réévaluer par la JMPR	ALINORM 10/33/24 Annexe XII	en cours
CCPR	Projet pilote pour lequel la JMPR effectuerait une révision indépendante en parallèle avec l'équipe mixte mondiale de révision et recommande des LMR avant que les gouvernements nationaux n'établissent des LMR en 2011.	ALINORM 10/33/24 par. 202	N09-2010
CCCF	Limites maximales de déoxynivalénol (DON) et ses dérivés acétylés dans les céréales et les produits à base de céréales	ALINORM 10/33/41 par. 110	N10-2010
CCCF	Limites maximales d'aflatoxines totales présentes dans les figues sèches	ALINORM 10/33/41 Annexe IX	N11-2010
CCFL	Établissement d'allégations relatives aux sucres, sel/sodium et aux acides gras trans	ALINORM 10/33/22 Annexe V	N12-2010

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence	Code de travail
CCFL	Aquiculture biologique	ALINORM 10/33/22 Annexe XIII	N13-2010
CCFL	Établissement d'une définition des valeurs nutritionnelles de référence	ALINORM 10/33/22 Annexe XII	N14-2010
TFAF	Directives et liste prioritaire des dangers mentionnés aux par. a) et b) du mandat du groupe spécial sur les aliments pour animaux	ALINORM 10/33/REP, Annexe VIII	

ANNEXE VII

LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA TRENTE-TROISIÈME SESSION

Comité responsable	Normes et textes apparentés	Référence
CCFA	Projet et avant-projet de dispositions relatives aux additifs alimentaires de la NGAA	ALINORM 10/33/12 Appendix V

ANNEXE VIII

MANDAT DU GROUPE CODEX INTERVOUVERNEMENTAL SPÉCIAL SUR LES ALIMENTS POUR ANIMAUX

Objectifs

Dans le but d'assurer la sécurité des denrées alimentaires d'origine animale, le groupe intergouvernemental spécial doit élaborer des Lignes directives basées sur la science ou des normes spécifiques selon le mandat suivant:

Mandat

- a) Élaboration d'une directive à l'intention des gouvernements stipulant comment appliquer les méthodologies actuelles du Codex en matière d'évaluation des risques aux différents types de dangers liés aux contaminants/résidus présents dans les ingrédients d'aliments pour animaux, y compris dans les additifs de tels aliments, utilisés pour nourrir des animaux dont les produits sont destinés à la consommation humaine. Cette directive devrait inclure des critères d'évaluation des risques basés sur des informations scientifiques spécifiques à appliquer aux contaminants/résidus présents dans les aliments pour animaux. Ces critères devraient être conformes aux méthodologies actuelles du Codex.
 - En outre, la directive devrait prendre en compte la nécessité d'envisager la mise en place de taux de transfert et d'accumulation depuis les aliments pour animaux vers les tissus comestibles des produits d'origine animale conformément aux caractéristiques du danger.
 - La directive devrait être élaborée de façon à permettre aux pays de classer les risques par ordre de priorité et de les évaluer sur la base des conditions locales, de l'application, de l'exposition des animaux et, le cas échéant, de l'impact résultant sur la santé humaine.
- b) Élaboration d'une liste prioritaire des dangers (liés aux ingrédients d'aliments pour animaux et aux additifs de tels aliments) à l'intention des gouvernements. La liste devrait comprendre les dangers présentant un intérêt à l'échelon international qui, raisonnablement susceptibles de se produire, pourraient exiger une attention particulière à l'avenir.
 - À cet égard, il convient de tenir compte de la liste prioritaire des dangers recommandée par la réunion d'experts FAO/OMS sur l'impact de l'alimentation animale sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Des critères clairs devraient être appliqués pour classer la liste des dangers par ordre de priorité et tenir compte du transfert potentiel des contaminants/résidus présents dans les aliments pour animaux vers les produits d'origine animale comestibles (par exemple, viande, poisson, lait et œufs).

Date proposée

À partir de 2011, deux sessions, avec l'option d'une troisième, si nécessaire, devront avoir lieu pour finir le travail du mandat ci-dessus.

ANNEXE IX

PRÉSIDENCE DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(i)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	Statut
CX 703	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande	Actif
CX 708	Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat	Suisse	Ajourné sine die
CX 709	Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Malaisie	Actif
CX 710	Comité du Codex sur les sucres	Royaume-Uni	Ajourné sine die
CX 711	Comité du Codex sur les additifs alimentaires	Chine	Actif
CX 712	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 713	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 714	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires	Canada	Actif
CX 715	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie	Actif
CX 716	Comité du Codex sur les principes généraux	France	Actif
CX 718	Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Chine	Actif
CX 719	Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse	Ajourné sine die
CX 720	Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne	Actif
CX 722	Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège	Actif
CX 723	Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande	Ajourné sine die
CX 728	Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada	Ajourné sine die
CX 729	Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	États-Unis d'Amérique	Ajourné sine die
CX 730	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 731	Comité du Codex sur les fruits et légumes frais	Mexique	Actif
CX 733	Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Australie	Actif
CX 735	Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	Pays-Bas	Actif

Groupe intergouvernemental spécial

CX 803	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur les aliments pour animaux	Suisse	Actif
CX 804	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	République de Corée	Actif

Organes subsidiaires créés en vertu de l'Article XI.1(b)(ii)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	
CX 706	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe	Coordonnateur pour l'Europe	
CX 707	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique	Coordonnateur pour l'Afrique	
CX 725	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes	
CX 727	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie	Coordonnateur pour l'Asie	
CX 732	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest	
CX 734	Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche- Orient	Coordonnateur pour le Proche-Orient	